



Le Conseil constitutionnel valide prudemment le PACS

EN DÉPIT des mises en garde récentes du président de la République et des griefs formulés par la droite, le Conseil constitutionnel a jugé, mardi 9 novembre, que la loi créant le pacte civil de solidarité (PACS) est « conforme » à la Loi fondamentale. Le Conseil a, cependant, multiplié les « réserves d'interprétation ». Ainsi, il précise la notion de « vie commune » organisée par le PACS. De même, il interprète comme un « devoir » l'aide mutuelle que s'apportent les partenaires d'un pacte et ouvre plus nettement la possibilité d'une « réparation » en cas de rupture. Enfin, il demande au gouvernement que le décret fixant les règles d'enregistrement des PACS concilie le respect de la vie privée avec le droit des tiers, ce qui pose un difficile problème réglementaire.

Lire page 32

Mohammed VI tourne la page Hassan II

● Le nouveau roi du Maroc a brutalement limogé le ministre de l'intérieur ● Symbole du pouvoir despotique d'Hassan II, Driss Basri était depuis vingt ans l'homme fort à Rabat ● Après plusieurs gestes sur les droits de l'homme, Mohammed VI marque sa rupture avec le règne de son père

INAMOVIBLE ministre de l'intérieur, homme fort du royaume durant vingt ans, Driss Basri, 61 ans, a été brutalement démis de ses fonctions par le roi Mohammed VI, mardi 9 novembre. Pour remplacer M. Basri, dont le nom reste associé aux aspects les plus sombres de la monarchie sous Hassan II, le nouveau souverain a choisi un ancien patron de la sûreté nationale, Ahmed Midaoui, 51 ans, au profil plus effacé. Soucieux, comme son père, de conserver sous sa tutelle le ministère-clé de l'intérieur, Mohammed VI a créé un poste de secrétaire d'Etat à l'intérieur, qu'il a confié à l'un de ses proches, Fouhad Ali El Himma. Ce dernier était jusqu'à présent chef de cabinet du roi.

Décidée par le palais - le chef du gouvernement, le socialiste Abderrahmane Youssoufi en a été informé tardivement -, l'éviction de celui qui fit figure, pendant deux décennies, de véritable chef de gouvernement était attendue, mais pas si tôt. Après plusieurs gestes



forts, notamment dans le domaine des droits de l'homme, Mohammed VI a manifesté, mardi, sa volonté de rompre avec le règne de son père, Hassan II. Depuis son accession au trône, en juillet, Mohammed VI avait multiplié les gestes de défiance à l'égard du ministre de l'intérieur. Le remplacement, en septembre, de deux des hommes-clés du « système Basri », l'amorce d'un changement officiel de politique au Sahara occidental, où des émeutes violentes ont eu lieu fin septembre, avaient sonné le glas de la politique trop sécuritaire menée par le ministre de l'intérieur. Selon certains sources, la disparition de documents de la DST marocaine, il y a quelques jours au cours d'un incendie, aurait décidé le roi à se séparer plus vite que prévu de Driss Basri. La passation des pouvoirs a eu lieu mardi soir, en présence d'un important dispositif de sécurité.

Lire page 4
et notre éditorial page 14

ÉCONOMIE

Le FMI cherche un patron

M. Camdessus s'en va

Le Fonds monétaire international (FMI) doit se doter d'un nouveau directeur général. Le Français Michel Camdessus (photo) a annoncé, mardi à Washington, que, « pour des raisons personnelles », il quitterait son poste avant la mi-février 2000. Les critiques s'étaient accumulées sur le FMI, qui n'avait pas prévu les crises asiatique et russe. Le successeur de Michel Camdessus n'est pas encore connu. Il devrait s'agir d'un Européen. p. 2 et 3

Clairvaux : le procès des longues peines

LA COUR d'assises de l'Aube a rendu, mercredi 10 novembre au matin, son verdict dans l'affaire de l'évasion de la prison de Clairvaux, le 11 septembre 1992, qui s'était soldée par la mort d'un surveillant et d'un détenu, puis d'un évadé en cavale. Alors que le procureur avait requis trois peines de perpétuité, les jurés ont prononcé des sanctions allant de six ans à vingt ans de réclusion. Le climat de violence et de désespérance induit par les très longues peines a été au centre des débats. Le Monde a recueilli le témoignage de Michel Ghellam, principal condamné du procès, ainsi que celui d'Alexis Grandhaie, responsable du syndicat CGT des surveillants de prison.

Lire page 9

Drancy, 15 mai 1944 : la mémoire sauvée du convoi numéro 73

C'EST le genre de livre que l'on ouvre avec précaution. Avec pudeur et peur. Parce que cet ouvrage n'est pas vraiment un livre : de format A4, il a été réalisé sur ordinateur et tiré à 350 exemplaires par Eve Line Blum, à Besançon (26, chemin du Grand-Buisson). Parce que ce volume, on le pressent, pèse son poids d'histoire et de drames. La sobriété de la couverture est un signal. Une photographie reproduit une inscription gravée dans la pierre : « Nous sommes 900 Français. » Il s'agit d'une des ultimes traces des déportés du convoi numéro 73 ayant quitté le camp de Drancy le 15 mai 1944.

Soyons précis. Ce convoi fut atypique. Parmi les 79 trains de déportés juifs qui quittèrent la France pour les camps d'extermination, il fut le seul à s'enfoncer jusqu'à la Lituanie et à l'Estonie. Il fut le seul à convoier exclusivement des hommes, dont quelques adolescents, 873, très exactement. Et longtemps, très longtemps, des mères, des épouses, des enfants ne surent rien de ce dernier voyage.

C'est en 1994, un demi-siècle plus tard, que dix familles isolées publièrent dans le carnet du Monde un hommage discret à leurs dispa-

rus. C'est ainsi, à l'initiative de Louise Cohen, qu'elles prirent contact les unes avec les autres. C'est ainsi, seulement munies du précieux travail de Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la déportation des juifs de France* (1975), qu'elles commencèrent une patiente enquête pour savoir, comprendre, tenter d'apaiser une angoisse et une souffrance toujours présentes. Ce volume est la conclusion de leur enquête : 440 pages bouleversantes. L'histoire de 17 juifs, dont un survivant du convoi, partis en mai 1995 à Kovno (Kaunas), en Lituanie, et à Reval (Tallinn), en Estonie, afin de se recueillir. L'histoire d'une quête de mémoire pour envisager le deuil.

Depuis, le groupe a grandi. Ils sont aujourd'hui plus de cent. Cela représente 91 familles de déportés dont 46 ont réussi à rédiger la biographie, tantôt brève, tantôt détaillée, de leur(s) disparu(s). Comment dire ? A chaque fois, on tourne les pages d'un album de famille, on tremble, on pleure un frère, on s'arrête sur un sourire, on viole une sépulture. Mais ces tombeaux sont aussi pleins de vie. On y découvre des visages heureux, des documents d'époque, des fac-similés de lettres poi-

gnantes. Comme dans ce livre où Serge Klarsfeld avait fait revivre les 44 enfants déportés d'Izieu (Ain). Izieu que l'on retrouve ici, à travers le visage confiant de Miron Zlatin, responsable de cette colonie d'enfants avec sa femme Sabine, et deux adolescents, Théodor Reis et Arnold Hirsch, qui firent partie du convoi numéro 73.

Il faudrait pouvoir les citer tous. Retenons pour l'instant cette Lettre ouverte adressée par Louise Cohen à son frère aîné Lucien, né le 23 juillet 1922, arrêté par la milice en Savoie le 8 mai 1944. Ces pages consacrées par l'une de ses trois filles, Eve Line Blum, à Abraham Chershevsky, né dans le ghetto d'Hébron, élevé à Jérusalem puis à Paris, devenu journaliste puis proscriit. Ces feuillets de Simone Veil en mémoire de son père, André Jacob, et de son frère Jean. Ainsi l'histoire de ce train de la nuit est-elle partiellement reconstituée. Ce n'est pas fini. Des renseignements complémentaires parviennent régulièrement aux fils et filles des déportés du convoi. Un deuxième volume est en préparation.

Laurent Greilsamer

Messageries rapides



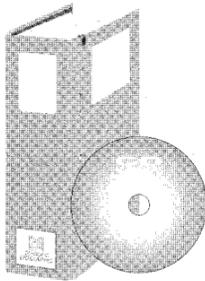
JAMES KELLY

LE PDG d'UPS, James Kelly, a réussi l'introduction en Bourse de son entreprise quasi centenaire. Les messageries rapides sont la nouvelle coqueluche des marchés financiers : tous les sites Internet font appel aux Federal Express, UPS, DHL... pour expédier les produits commandés.

Lire pages 16 et 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grands-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1111 - 7,50 F



ux Editions Législatives, nous vous donnons les réponses que vous attendez sur la réglementation des 35 heures, comme sur toutes les questions d'actualité qui vous préoccupent.

C'est pourquoi chaque Dictionnaire Permanent et chaque CD-Rom des Editions Législatives vous donnent le droit de décider, d'agir ou de réagir en sécurité.



GÉRY ENGENCE

POINT DE VUE

Une mondialisation citoyenne

par Christian Sautter

MICHEL CAMDESSUS, directeur général du FMI, vient d'annoncer son départ. Avec la détermination des grands commis et le panache des Gascons, il n'a pas voulu achever ses trois quinquennats. Je salue cette décision, même si je la regrette à beaucoup d'égards : elle me prive du plaisir de travailler avec un homme que j'apprécie ; elle prive notre pays d'un de ses meilleurs ambassadeurs ; elle prive le système monétaire et financier international d'un serviteur essentiel. Autant qu'un financier, Michel Camdessus a été un humaniste pétri du souci des finalités.

Je ne voudrais pas, par un usage immodéré des superlatifs et des compliments, donner à cet éloge un parfum d'adieu. Je connais suffisamment la liberté d'être de Michel Camdessus pour savoir qu'il continuera, à l'avenir, d'agir dans le sens du bien commun. Disons simplement que, par son action et son rayonnement au cours des treize années qu'il a passées à la tête du

FMI, il a dessiné le portrait de ce que doit être un bon directeur général : rigoureux et exigeant, y compris avec les plus puissants ; généreux et réaliste, notamment avec les plus pauvres ; audacieux et ouvert, pour que son action s'inscrive dans le sens de la croissance mondiale et de la réduction des inégalités.

Le FMI que quitte Michel Camdessus n'est pas celui qu'il avait trouvé. D'une institution dédiée à la stabilité macrofinancière, souvent dépeinte comme une bureaucratie opaque, il a fait un acteur du développement, soucieux des conséquences sociales de son action. D'une instance limitée aux pays occidentaux et à leurs anciennes dépendances, il a fait une institution mondiale, pilotant notamment, à la demande du G7, la transition des économies de l'ex-bloc soviétique.

Lire la suite page 13

Christian Sautter est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.



VOYAGES

Le grand air de Vancouver

Au nord, des terres vierges jusqu'au pôle. Au sud, tout proche, les Etats-Unis. Le Pacifique à l'ouest, les montagnes Rocheuses à l'est. Au milieu, Vancouver. Cette grande ville canadienne attire les amoureux de la vie au grand air, de la mer et de la montagne. La forêt est présente aux portes de la cité. Elle offre ses sentiers aux citadins fatigués de courir dans les rues bordées de gratte-ciel. p. 24 et 25



PORTRAIT

L'orgueil de Jean Malaurie

C'est une sorte de génie insupportable, une tempête rageuse, un assemblage de Hummocks, blocs de glace déchiétés sur la banquise, titre de son dernier ouvrage. Ambassadeur autoproclamé des Inuits, Jean Malaurie fait enrager la communauté scientifique. Créateur de la collection « Terre humaine » chez Plon, il rassemble les hommages unanimes rendus à la belle œuvre de sa vie. p. 12

International	2	Tableau de bord	20
France	7	Aujourd'hui	23
Société	9	Météorologie, jeux	26
Régions	11	Culture	27
Horizons	12	Guide culturel	29
Carnet	15	Kiosque	30
Entreprises	16	Abonnements	30
Communication	19	Radio-Télévision	31

INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 11 NOVEMBRE 1999

ÉCONOMIE Le directeur général du Fonds monétaire international, le Français Michel Camdessus, a annoncé, mardi 9 novembre à Washington, sa démission « pour raisons person-

nelles ». Celle-ci devrait intervenir avant la mi-février 2000. Nommé en 1987, son troisième mandat devait expirer en janvier 2001. ● LE FMI a longtemps été la cible de critiques,

notamment pour ne pas avoir prévu les crises asiatique et russe. Les scandales récents de détournements de fonds réalisés par la Russie ont fragilisé le Fonds. ● BILL CLINTON et de

nombreux dirigeants politiques, dont Jacques Chirac, ont salué l'action de M. Camdessus. ● LES SUCCESSEURS possibles sont déjà nombreux, en Allemagne, Italie et Grande-Bretagne.

La France, qui a détenu le poste pendant trente-deux ans cumulés, semble devoir y renoncer. La direction générale du FMI revient traditionnellement à un Européen.

Le Fonds monétaire international tourne la page Camdessus

Le Français, qui dirigeait l'organisation depuis janvier 1987, a annoncé son départ pour le début de l'année 2000. Il invoque des raisons « personnelles » et son souhait de « profiter de son droit constitutionnel à la vie ». Les critiques contre le FMI s'étaient multipliées ces derniers mois

WASHINGTON

de notre correspondant

Michel Camdessus a annoncé, mardi 9 novembre, sa décision de démissionner de ses fonctions de directeur général du Fonds monétaire international (FMI) « de préférence avant la mi-février ». Si la date précise de cette communication était incertaine, l'intention de M. Camdessus de ne pas aller jusqu'au bout de son mandat, qui expire en janvier 2002, était déjà connue. Il avait ainsi indiqué au Monde il y a quatre semaines qu'il considérait avoir rempli son « contrat » – le plus long de l'histoire de cette institution financière internationale – ajoutant : « Il ne faut pas que ma présence empêche le FMI d'évoluer » (Le Monde du 15 octobre). Il n'achèvera donc pas son troisième quinquennat ; il avait été élu à ce poste en 1987.

En lisant à son personnel rassemblé dans le grand immeuble de Washington la lettre qu'il venait de communiquer aux membres de son conseil d'administration, M. Camdessus, ému mais aussi

soulagé, presque jubilatoire par moment, a ainsi justifié son départ : « des raisons personnelles, dont je ne voulais même pas entendre parler, surtout au plus fort de la crise asiatique, m'ont conduit à cette décision, que je n'aurais jamais cru si difficile à prendre. Je pense que c'est le bon moment (...) Nous avons avancé dans de nombreux domaines : nous venons de mettre en place un programme de travail exigeant mais passionnant, et les perspectives économiques nous permettent d'attendre une évolution favorable de l'économie mondiale. Il est donc de mon devoir de vous suggérer de tirer parti de ces circonstances favorables pour choisir mon remplaçant, et d'employer ces quelques mois pour aider mon successeur à se familiariser avec cette institution magnifique mais complexe ».

M. Camdessus s'est longuement efforcé de convaincre que la récente polémique sur le détournement de l'aide du FMI par la Russie n'avait absolument aucune relation avec son souhait « de profiter

de mon droit constitutionnel à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur » dans sa bonne ville de Bayonne. « Cela n'a rien à voir avec ces allégations, qui ont été prouvées sans fondement. » Ni, a-t-il ajouté, avec les vives critiques qu'ont dé-

Le développement humain est devenu « la base de notre politique », déclare Michel Camdessus

versées sur lui les conservateurs américains, comme le chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, qui l'avait traité de « socialiste français ». « Il n'avait qu'à moitié raison, je suis Français ! », a-t-il dit avec un solide sens de l'humour – il est vrai parfois teinté d'une touche d'amertume – dont il assure qu'il devrait être une des

qualités premières de son successeur...

Certaines critiques lui ont en effet fait mal, que ce soit sur la Russie ou sur la crise asiatique. C'est ainsi qu'il a reconnu que sa principale frustration était de n'avoir pas réussi à changer la propension du monde entier à faire du FMI le bouc émissaire des catastrophes en cours. Mais il a dressé un bilan positif de ses treize années à Washington. Une période difficile au cours de laquelle la mondialisation – qui lui est chère – s'est accélérée en même temps que s'étendaient, au rythme des crises financières, les champs d'action et les responsabilités du Fonds. M. Camdessus affirme que l'inflation, « cet impôt cruel sur les pays les plus pauvres », a été jugulée et le développement humain est devenu « la base de notre politique ». La nouvelle architecture financière internationale est enfin devenue transparente et le processus de réduction de la dette est sur les rails, du moins si le Congrès américain n'y fait pas obstacle. Enfin la crise asiatique

semble en voie de guérison et le FMI a aidé les ex-pays communistes à entrer dans l'économie de marché, même si le directeur du Fonds dit partager les frustrations de l'opinion face à la crise russe.

Il n'en reste pas moins qu'il aura été quelque peu déstabilisé par le scandale russe qui a pris, ces derniers mois, des proportions imprévisibles. De même que, quelques années plus tôt, la politique du Fonds lors de la crise asiatique avait été mise en cause, y compris par des économistes de la Banque mondiale. Il a fallu ces dernières années mobiliser plus de 100 milliards de dollars (environ autant d'euros) pour mettre en œuvre les plans de sauvetage des économies en péril. Le poids de sa charge était de plus en plus lourd. Et Washington lui a beaucoup reproché d'être trop indépendant. Mais, a-t-il expliqué au Monde, comme pour rationaliser ces difficultés et les critiques qui lui ont été faites, « on est là pour prendre des responsabilités et répondre à des situations complexes. Il est normal qu'on se

fasse esquisser » ! M. Camdessus tire sa révérence avec la modestie d'un grand commis d'antan, du type de ses deux prédécesseurs français au cursus similaire puisqu'ils ont exercé les mêmes fonctions à la tête de la Banque de France, Pierre-Paul Schweitzer (1963-1973) et Jacques de Larosière (1978-1987). Les Français ont en effet joué un rôle déterminant au FMI, puisqu'ils l'ont dirigé pendant 31 des 36 dernières années. En fonction de la tradition, le chef du Fonds est un Européen – tout comme celui de la Banque mondiale est américain – et c'est donc un représentant du Vieux Continent qui devrait lui succéder. Dans les plus brefs délais souhaite M. Camdessus, qui ne veut pas voir se répéter l'exemple de la récente lutte pour diriger l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a abouti à un partage en deux du mandat : « C'est un scandale. Je suis choqué par ce partage. On a démolie cette institution », nous a-t-il dit.

Patrice de Beer

Un « homme exceptionnel », selon Jacques Chirac

● **Bill Clinton** : « Michel Camdessus a fait preuve d'un leadership solide (...), ses efforts incessants ont contribué à contenir les répercussions de la crise économique asiatique en 1997 et 1998, à améliorer l'architecture financière internationale et à accroître la transparence au FMI. » Le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, a rappelé le rôle éminent du directeur du FMI dans la résolution de « la crise de la dette latino-américaine des années 80 ».

● **Jacques Chirac** a rendu un « hommage chaleureux à Michel Camdessus ». Dans un communiqué de presse, l'Élysée a salué un « homme exceptionnel [qui] a dirigé avec talent, compétence et réussite » le FMI.

● **Gordon Brown**, le chancelier de l'Échiquier, a rappelé la « grande contribution » de M. Cam-

dessus. « Michel a joué un rôle important dans la contribution majeure du Fonds pour la réduction de la dette des pays les plus pauvres dans le monde », a ajouté le ministre britannique de l'Économie.

● **James Wolfensohn**, le président de la Banque mondiale, a, lui, estimé que Michel Camdessus laisserait « une trace indélébile » au FMI. Il a rappelé le ralliement du FMI à « la lutte contre la pauvreté mondiale sur un front commun » avec la Banque mondiale.

● **En Corée du Sud**, un responsable du ministère des finances a déclaré au sujet de M. Camdessus : « Même s'il y a eu quelques critiques sur les remèdes prescrits par le Fonds, son leadership sera reconnu pour avoir permis de surmonter la crise ».

● **En Thaïlande**, où le plan du FMI a été appliqué avec une ex-

trême rigueur, le porte-parole du gouvernement a déclaré que sa démission « n'affectera pas la Thaïlande parce qu'il est désormais acquis que nous ne tirerons plus d'argent du FMI ». Dans sa dernière lettre d'intention au Fonds, Bangkok avait en effet indiqué que la réussite du programme d'ajustement économique élaboré avec le Fonds permettait aux autorités de se passer d'aide extérieure.

● **Oxfam**, une organisation non gouvernementale d'aide aux pays en développement, rappelle que « le FMI n'a pas tenu par le passé ses engagements concernant la pauvreté et [M. Camdessus] laisse à ses successeurs le défi de faire que cet engagement sur la pauvreté devienne réalité ».

Lire aussi le point de vue de Christian Sautter pages 1 et 13

Un libéral certes, mais pétri de christianisme social

« LE GOUVERNEUR prête serment de faire son devoir en son âme et conscience. S'il est un homme d'honneur et qu'il se trouve privé des moyens de faire son devoir, il doit par-

PORTRAIT

Pendant treize ans, il a su incarner le « consensus » de la pensée libérale

tir » : ainsi Michel Camdessus, alors gouverneur de la Banque de France, s'était-il exprimé en 1985 sur sa conception du service de l'Etat. Facile d'affirmer que le directeur général du Fonds monétaire s'est trouvé « privé des moyens de faire son devoir » à Washington, mais ce propos résume bien l'esprit de quelqu'un qui, en bon banquier central,

a toujours tenu à afficher une certaine indépendance personnelle à l'égard du pouvoir politique.

Directeur général du FMI depuis le 16 janvier 1987, Michel Camdessus avait entamé son troisième mandat de cinq ans en 1997. Septième directeur général depuis la création de l'institution en 1946, ce natif de Bayonne âgé de soixante-six ans a assuré pendant plus de douze années le maintien d'une longue influence française sur une des institutions les plus importantes de l'ordre international. S'il a réussi à se maintenir si longtemps à ce poste, c'est parce qu'il a su incarner le « consensus » de la pensée économique libérale (comme l'illustrent ses prises de positions répétées contre l'excès de régulations dans un pays comme la France) tout en affichant une sensibilité permanente pour les questions liées au développement. « C'est quelqu'un d'excessivement malin, très doué pour dévier les questions gênantes et séduire son auditoire », dit de lui un économiste français.

« Un véritable trésorier de l'univers », écrit son ami Jean Boissonnat dans *La Croix* du 10 novembre, avant d'ajouter : « cet homme vif, compétent et chaleureux fait partie de la cohorte de "fonctionnaires militants" que les Français dénigrent sous l'appellation de technocrates et que l'étranger nous envie pour le mélange de capacités, d'honnêteté et d'humanisme qu'ils parviennent à préserver dans les spasmes les plus violents de la vie collective ».

IL PRÔNE LA SOLIDARITÉ

Un technocrate ? L'intéressé, lui, préfère dire de lui qu'il est « fonctionnaire, par simple atavisme ». Sa carrière commence au début des années 60 lorsque Michel Camdessus, après Sciences-Po et l'ENA, devient administrateur civil au ministère des finances. Il entre ensuite à la direction du Trésor dont il devient chef du service des affaires internationales en 1978. A ce titre, il préside le Club de Paris qui négocie les plans de rééchelonnement de la dette des pays pauvres.

En 1982, il devient directeur du Trésor, succédant à Jean-Yves Haberer. Une promotion inhabituelle pour quelqu'un qui, comme lui, n'est pas inspecteur des finances. Il devient gouverneur de la Banque de France en 1984, où il succède à Renaud de la Genière. Certains, à droite, voient alors en Michel Camdessus un homme proche de la gauche. A vrai dire, il reste à cheval sur ses prérogatives de gardien de la monnaie, refusant de céder aux injonctions de Pierre Bergevooy qui lui demande de baisser les taux d'intérêts en 1984.

Il n'empêche : lors de la première cohabitation, au début de 1987, Jacques Chirac demande la tête de

Michel Camdessus, que lui refuse François Mitterrand. De toutes façons, le gouverneur de la Banque de France est bientôt nommé à la tête du Fonds, en remplacement de Jacques de Larosière. Il emporte une majorité des votes des pays-membres du Fonds contre le candidat néerlandais, Onno Ruding. Il a été élu avec l'assentiment nécessaire des Etats-Unis, mais aussi par la totalité des pays latino-américains, plusieurs pays arabes, la Chine, l'Inde, les pays scandinaves. On voit en lui un spécialiste des questions liées au développement.

Depuis qu'il a pris la tête du Fonds, Michel Camdessus n'a pas cessé de fraier pour obtenir une augmentation des ressources financières du Fonds et de plaider pour un effort de réduction de la dette des pays pauvres. Il a obtenu, en 1988, la mise en place d'un instrument d'aide aux pays les plus pauvres, la Facilité d'ajustement structurel (ESAF), qui offre une ligne de crédits adaptée à leurs besoins. Il a proposé voici quelques mois, contre l'avis du Congrès américain, la vente d'or du FMI pour aider à rembourser la dette des pays pauvres. Il n'a jamais cessé de dénoncer les ventes d'armes et les dépenses d'armement, « improductives ».

Michel Camdessus défend une vision d'économie solidaire. Il cite souvent Teilhard de Chardin : « notre rôle est d'éveiller les hommes à la responsabilité universelle ». Il se réfère à *Centesimus annus*, l'encyclique de Jean Paul II datant de 1991 et dont le message est le suivant : la défaite du socialisme ne légitime pas le seul modèle capitaliste. Le profit est légitime mais l'économie de marché ne doit pas oublier les exclus et les plus pauvres. Dans un entretien au Monde (27 octobre 1998), il expose sa théorie des « trois mains » : en substance, l'économie idéale doit faire fonctionner harmonieusement la main du marché, la main de la justice (l'Etat), et la main de la solidarité. Il considère l'inflation comme la « taxe la plus cruelle sur les pays les plus pauvres ». Il parle de la « vertu qui est toujours venue de la contrainte extérieure ».

Cette vision « morale » de l'économie, Michel Camdessus la partage avec quelques autres comme Jacques Delors mais aussi l'Allemand Hans Tietmeyer, l'ancien président de la Bundesbank. Michel Camdessus, qui est père de six enfants, a été éduqué chez les « bons pères ». Il a été très actif à la Paroisse de la Cité universitaire lorsqu'il était étudiant à Paris. Récemment interrogé par *Libération* sur son bilan, il a dit : « on saura si c'est une réussite le jour du Jugement dernier ».

L. D.

12^e Prix Goncourt des Lycéens

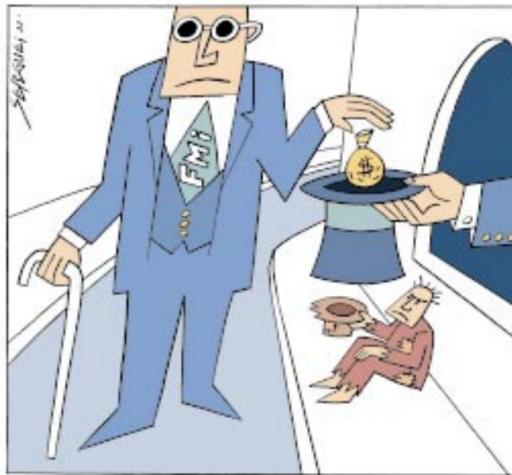
Après 2 mois de débats passionnés, les 2000 lycéens Fnac ont choisi

Jean-Marie Laclavetine

Première ligne aux Éditions Gallimard

Découvrez les coulisses du Prix Goncourt des Lycéens sur www.fnac.fr





Objectif du FMI : éviter la politique du « chacun pour soi »

Annoncée voici exactement un an, la « grande dépression » mondiale n'a pas eu lieu. Michel Camdessus et Alan Greenspan peuvent chacun revendiquer une part de

ANALYSE

Le Fonds n'est pas guidé par une volonté politique clairement définie

responsabilité dans cet heureux non-événement. Le premier, à la tête du FMI, a multiplié les prêts aux pays touchés par la crise financière. Le second, président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a pratiqué une politique monétaire suffisamment souple et apaisante pour stabiliser les marchés financiers mondiaux à un moment crucial – l'automne 1998 –, où la confiance pouvait basculer. Aujourd'hui les pays asiatiques renouent avec la croissance. La crise russe se prolonge, mais sans avoir de graves répercussions économiques extérieures. Quant au Brésil, il retrouve la confiance des marchés plus précocement que prévu.

D'autres crises financières, c'est certain, surviendront dans le futur. A nouveau, le FMI sera accusé de n'avoir rien vu venir. Que ces accusations soient fondées ou non, il pourra toujours se défendre en disant qu'il joue le rôle qui lui a été dévolu en 1944, lors de sa création à Bretton Woods (Etats-Unis) : assurer une régulation mondiale dans le domaine monétaire, empêcher la politique du chacun pour soi qui avait conduit à la Grande Dépression et indirectement à la guerre.

Si le monde connaît aujourd'hui un minimum de règles du jeu en matière économique, c'est notamment grâce à l'action du FMI. Mais alors, pourquoi tant de critiques ? Sans doute parce que le FMI n'est pas guidé par une volonté politique clairement définie. La communauté internationale attend beaucoup du FMI, mais lui donne, tout compte fait, assez peu de moyens d'action. L'idée dominante dans toutes les grandes capitales, c'est que les marchés sont suffisamment efficaces par eux-mêmes pour ne pas être soumis à une forte régulation collective. Ils doivent donc rester largement autonomes. Mais il est bon de disposer quand même d'un instrument permettant des interventions en cas de crise.

« Le bilan du FMI est positif dans les situations de sauvetage, mais plutôt négatif en amont des crises finan-

cières », estime Agnès Benassy-Quéré, économiste au CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Le FMI arrive toujours trop tard. Il a permis uniquement, jusqu'ici, d'éviter les catastrophes financières. Cela n'est déjà pas si mal. Il n'empêche : le Fonds s'est souvent trompé dans ses analyses macro-économiques et dans ses recommandations, inspirées par ce qu'on a appelé le « consensus de Washington ». Il a prôné jusqu'à 1997 la libéralisation des mouvements de capitaux sans en prévoir toutes les conséquences souvent désastreuses. Il n'a pas vu suffisamment tôt que la mise en place de taux de change fixes entre les monnaies des pays émergents et le dollar allait se révéler catastrophique pour les pays concernés – suite à l'appréciation de la monnaie américaine en 1995.

PROFESSION DE FOI

Il a longtemps cru que la croissance et l'économie de marché pourraient à elles seules assurer le développement des pays pauvres, et n'insiste que depuis très récemment sur les réformes de structure qui doivent l'accompagner : « bonne gouvernance », systèmes bancaires solides, transparence institutionnelle, absence de corruption... Et le FMI, dont une délégation est actuellement en visite à Moscou, ne parle jamais ni de démocratie ni de droits de l'homme !

Le nouveau mot d'ordre du FMI – la lutte contre la pauvreté – n'est encore qu'une profession de foi qui ne peut guère être jugée à l'aune de résultats bien concrets. Si le Fonds monétaire réussissait à convaincre l'opinion mondiale de son efficacité en la matière, nul doute que les craintes liées à la mondialisation seraient moins grandes.

« Le défi du siècle prochain, pour les institutions financières internationales, est d'établir des règles qui puissent accroître les effets bénéfiques des marchés financiers internationaux sur la croissance... tout en réduisant le coût d'éventuelles crises déstabilisatrices », disait, il y a quelques mois Joseph Stiglitz, chef des études économiques à la Banque mondiale. Il ajoutait aussitôt : « Si tout le monde s'accorde à reconnaître l'insatisfaction croissante provoquée par la façon dont le système actuel fonctionne et pourrait fonctionner à l'avenir, il n'y a pas, en revanche, d'accord sur les remèdes. »

Lucas Delattre

La guerre de succession a commencé

AU DÉBUT des années 90, la France « trustait » les plus grands postes internationaux : Jacques Delors à la Commission européenne, Jean-Claude Paye à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), Jacques Attali puis Jacques de Larosière à la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), Michel Camdessus au FMI. Cet âge d'or prend fin aujourd'hui. La France a peu de chances de décrocher la direction générale de l'institution, après une présence cumulée de trente-deux ans, et ne propose d'ailleurs pas, officiellement, de candidat. Elle devrait ainsi disparaître du *Who's Who international*...

Parmi les noms cités pour succéder à Michel Camdessus figure en effet l'actuel président de la BERD, l'Allemand Horst Köhler, qui verrait bien ses responsabilités s'élargir au-delà des pays de l'Est. Un autre Allemand

est sur les rangs : le vice-ministre des finances, Caio Koch-Weser.

Les Britanniques proposeraient trois noms : Andrew Crockett, directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), Sir Nigel Wicks, responsable des finances internationales au Trésor, et Mervyn King, sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre. Pour l'Italie, c'est l'actuel directeur général du Trésor, Mario Draghi, qui tiendrait la corde.

Ce sera au conseil des gouverneurs de trancher. Une seule chose est certaine : le successeur de Michel Camdessus sera européen en vertu d'un accord international tacite qui attribue les institutions de Bretton Woods à chacune des rives de l'Atlantique, la présidence de la Banque mondiale revenant toujours à un Américain.

Ba. S.

LE FMI est un bouc émissaire idéal. Incarnation d'un pouvoir supranational, imposant sa loi économique et financière aux gouvernements de la planète (la Grande-Bretagne et l'Italie y ont aussi eu droit), l'organisation est taillée pour le rôle. Logique. Elle intervient quand tout va mal – ce qui n'est jamais plaisant – et au prix fort. Politiquement et socialement.

Lors de la grande crise de la dette latino-américaine du début des années 80 et des plans d'austérité qui ont suivi, le Fonds monétaire international avait déjà été accusé de tous les maux. La fronde venait des pays eux-mêmes dont les gouvernements n'avaient d'autres choix que de rompre avec la communauté internationale et s'isoler durablement ou se soumettre aux potions amères imposées par le FMI en contrepartie de son soutien financier. Au milieu des années 90, l'Amérique latine a fini par rentrer, peu ou prou, dans le rang, et les propos vengeurs se sont émoussés. Pas pour longtemps. La crise mexicaine de 1994, qui a fortement perturbé les marchés financiers, a ravivé les critiques. Lorsque, à la mi-1998, la crise asiatique n'étant pas encore surmontée, le feu a pris en Russie et au Brésil, les attaques se sont déchaînées.

Les critiques n'étaient pas infondées : le FMI n'a pas su prévenir ni ensuite évaluer l'ampleur de la crise ; il a sous-estimé l'effet domino qu'elle allait provoquer en Asie, en Indonésie, aux Philippines puis en Corée. Les conséquences sociales de ses programmes n'ont

L'occasion d'une révision déchirante pour l'aide à la Russie

PENDANT les treize années qu'il aura passées à la tête du Fonds monétaire international, Michel Camdessus aura accompagné ce qu'il est convenu d'appeler la « transition » vers l'économie de marché et la démocratie des pays de l'ancien bloc communiste, et notamment de la Russie. Depuis 1992, le FMI a injecté sous forme de prêts plus de 10 milliards de dollars (environ autant d'euros) à cette aide, accompagnée par d'autres crédits versés directement par les Etats occidentaux. Ce qui n'a pas empêché la crise financière de l'été 1998, qui a ruiné une grande partie de la classe moyenne en formation en Russie tout en continuant d'enrichir quelques « oligarques ».

On sait maintenant que cette aide a été détournée au profit d'intérêts privés, dans des proportions qui restent encore inconnues. Tout en contestant les chiffres cités dans la presse, les responsables du FMI ont admis que les règles d'utilisation des fonds n'avaient pas toujours été respectées. Une nouvelle délégation d'experts est arrivée lundi 8 novembre à Moscou, pour savoir si le FMI peut débloquer la deuxième tranche de 640 millions de dollars du crédit de 4,5 milliards de dollars accordé par le Fonds en juillet. Cette deuxième tranche avait été bloquée en septembre à la suite des scandales financiers. Les dirigeants russes, qui ont décidé d'augmenter le budget militaire, ne rejettent pas l'idée de financer la guerre en Tchétchénie avec l'argent des institutions internationales. Le ministre russe des finances, Mikhaïl Kassianov, a expliqué que si Moscou reçoit les fonds promis par les institutions internationales « il n'y aura pas de problème ». Sinon, il faudra « modifier » les priorités « inscrites dans les dépenses ». La Banque mondiale comme le FMI ont annoncé qu'ils suspendraient leur aide « si les dépenses militaires dérapaient ». Ce qui a provoqué une réaction d'Anatoly Tchoubaï, ancien responsable des contacts avec le FMI et figure de proue des « démocrates ». « Dans la liste des conditions [posées par le FMI], il n'est pas dit que la Russie ne doit pas lutter contre le terrorisme », a-t-il déclaré.

D'autre part, l'aide du FMI était liée à un programme de stabilisation macroéconomique des finances russes qui respectait certes les canons de la théorie néolibérale en vogue dans les années 90, mais qui n'était pas nécessairement adapté aux caractéristiques particulières de la Russie. N'était-il pas absurde, pour ne prendre qu'un seul exemple, de mettre l'accent sur

pas été pris en compte et des millions d'individus ont basculé dans le chômage. Il n'a pu anticiper la contagion aux pays émergents les plus fragiles, ceux qui combinent faiblesses économiques structurelles et incertitudes politiques : la Russie, puis le Brésil.

RIGIDITÉ DES MÉDICATIONS

Ces deux pays ont peut-être été les exemples les plus criants de l'incurie du FMI : l'un comme l'autre ont dévalué leur monnaie (l'un en août 1998, l'autre en janvier 1999) après l'annonce à grands renforts de trompettes de plans de sauvetage de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Si l'on ajoute à cela la rigidité des médications, les conseils insistants d'ouverture des marchés de capitaux pour les pays en développement, les prêts à des pays à la démocratie douteuse, l'utilisation de l'argent versé pour financer l'achat de matériel militaire, le soutien financier motivé par des considérations politiques, le tout sur fond d'accélération d'une mondialisation qui nourrit les craintes, la besace est pleine.

Ces couacs ont évidemment fait les choux gras des détracteurs du Fonds. « Inefficace, dépassé, inutile », s'exclame alors l'ex-secrétaire au Trésor et ex-secrétaire d'Etat George Schultz. Le FMI ? Un « machin » multilatéral qui gaspille l'argent du contribuable américain sur l'ordre du « socialiste français » Michel Camdessus, au mépris des intérêts des Etats-Unis, déclare Trent Lott, sénateur et chef de file de la majorité républicaine au Congrès. Même au sein de l'administration Clinton, les soutiens fai-

blissent. En septembre 1998, le FMI essuie un feu roulant de critiques sur son incapacité à enrayer la crise, mais également sur son fonctionnement jugé opaque, rigide, technocratique, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, lui tourne un curieux compliment : « Si pour aller à votre travail le matin, vous avez une bicyclette et que vous pensez que vous avez besoin d'une limousine, une bicyclette, c'est mieux que rien », estime-t-il.

A la Banque mondiale, son propre camp ou presque, l'économiste en chef, Joseph Stiglitz, critique les conditions macro-économiques imposées par le FMI aux pays d'Asie.

Le Japon joint sa voix à celle des pays qui demandent une réforme en profondeur de l'institution. Eisuke Sakakibara, vice-ministre japonais des finances chargé des affaires internationales, dénonce l'« intégrisme du marché » et la « domination américaine » du FMI. Résumant la philosophie de l'institution multilatérale à ce qu'on appelle « le consensus de Washington », c'est-à-dire le fait que « des marchés libres et une monnaie saine » garantissent la croissance, « M. Yen » met brutalement en cause l'« application aveugle d'un modèle universel » aux économies émergentes.

En bref, les « bons docteurs » du FMI sont accusés d'achever leurs malades plutôt que de les guérir. Ces critiques, Michel Camdessus, fort de ses convictions et du mandat de ses membres, était de taille à les essayer. Ne répondait-il pas, à ceux qui remettaient en cause ces programmes, qu'il était prêt à en

changer, s'il était prouvé qu'il en existait de meilleurs ? Même le pied de nez du premier ministre malais, Mohamad Mahatir, qui a rétabli avec succès le contrôle des changes, n'a pas réussi à le déstabiliser.

MANQUE DE CONTRÔLE

Le coup de poignard est venu de la Russie. La Russie de Boris Eltsine, qu'il a soutenue envers et contre tout malgré ses piètres résultats économiques et ses pratiques mafieuses avérées. S'il ne s'agissait que de cela, le jeu en aurait valu peut-être la chandelle. Mais, là encore, le diagnostic du FMI s'est révélé inexact. Sur l'ampleur de la tâche à accomplir comme sur le climat de confiance avec le pays : « Nous n'avons pas vu que le démantèlement de l'appareil communiste était le démantèlement de l'Etat. Nous avons contribué à créer un désert institutionnel dans une culture du mensonge, de l'économie souterraine, de la prise d'avantages héritée du communisme », admettait-il, fin août, dans un entretien à *Libération*. Pis : Moscou lui a menti sur l'état de ses réserves, investissant ses fonds via une filiale offshore basée à Jersey. Enfin, s'il n'existe pour l'instant aucune preuve que l'argent du FMI soit concerné par les détournements réalisés via la Bank of New York, personne n'est capable d'affirmer le contraire, puisque l'argent est par définition fongible. Le FMI a donc dû admettre qu'il ne contrôlait pas l'usage des fonds qu'il verse.

Babette Stern

Mais cet effort est resté sans lendemain. Beaucoup sont conscients de la nécessité d'une révision déchirante, mais personne ne sait exactement ce qu'il conviendrait de faire, et tout le monde semble convaincu qu'il faut attendre les élections, parlementaires en décembre, présidentielle en juin, et donc la relève à Moscou, pour

établir de nouvelles relations avec la Russie, revoir les aides, en redéfinir les conditions et discuter avec les autorités le programme des réformes et son calendrier. La démission de Michel Camdessus pourrait être l'occasion pour le FMI de revoir sa stratégie sans se renier.

Daniel Vernet

LA RECHERCHE

APRÈS LE SIDA L'HÉPATITE C

170 millions de personnes infectées

À LIRE AUSSI :

La pensée est-elle possible sans le langage ?

Les OGM, entre mensonges et hystérie

Entretien avec Klaus Ammann

N° 325 • NOVEMBRE 1999 • EN KIOSQUE • 38 F

Mohammed VI limoge M. Basri pour mettre en place des hommes de confiance

Vingt ans ministre de l'intérieur de Hassan II et homme fort du régime marocain, M. Basri a été brutalement démis de ses fonctions. Il est remplacé par M. Midaoui. Un poste de secrétaire d'Etat à l'intérieur est créé pour Fouhad Ali El Himma, un intime du nouveau roi du Maroc

Le limogeage de Driss Basri, l'éminence grise de l'ancien monarque Hassan II, était attendue depuis l'accession au trône de Mohammed VI, fin juillet. Elle est cependant survenue de manière soudaine. Homme fort

des services de sécurité, Driss Basri était également chargé des dossiers importants, en particulier du Sahara occidental, pour lequel il prônait la manière forte, contrairement à la volonté de Mohammed VI. Les Sa-

haraouis ont accueilli avec satisfaction l'annonce de son départ. La brutalité du limogeage de M. Basri pourrait s'expliquer, selon des sources marocaines, par la disparition d'archives de la Direction et surveil-

lance du territoire (DST) dans un incendie, il y a quelques jours. Poursuivant sa politique d'ouverture, Mohammed VI place peu à peu des proches aux postes clés. Nommé au secrétariat d'Etat à l'intérieur, Fouhad Ali El

Himma forme, avec Rochdi Chraïbi, chef du secrétariat particulier du souverain, et Hassan Aourid, porte-parole du palais, la garde rapprochée de Mohammed VI. (*Lire aussi notre éditorial page 14.*)

UN BREF message lu à la radio mardi 9 novembre, au bulletin de 13 heures, a scellé le sort de l'homme fort de la monarchie sous Hassan II : ministre de l'intérieur pendant vingt ans et numéro deux du gouvernement, Driss Basri a été limogé par le roi Mohammed VI. Pour le remplacer, le souverain a choisi un technocrate au profil plus effacé, Ahmed Midaoui, ancien chef de la sûreté nationale. Il sera flanqué d'un proche du souverain, Fouad Ali El Himma, nommé secrétaire d'Etat à l'intérieur, un poste créé à son intention. Son éviction, M. Basri l'avait apprise le matin même de la bouche de Mohammed VI au cours d'un bref entretien à Marrakech. Le premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, n'avait été mis dans la confidence que dans le courant de la matinée, peu de temps avant l'annonce officielle.

La passation des pouvoirs a été à la mesure de l'évènement : brève et quasi immédiate. Mardi, en fin de journée, M. Midaoui a pris possession de son ministère au cours d'une cérémonie à laquelle la presse (hormis la télévision publique) n'a pas été conviée. En revanche, le dispositif policier alentour était impressionnant... Davantage que le retour à l'intérieur de M. Midaoui, l'arrivée comme numéro deux de M. El Himma témoigne de la volonté de Mohammed VI de contrôler de près - comme du temps de son père - le ministère clé du gouvernement. A trente-sept ans, M. El Himma appartient en effet au petit cercle des intimes du souverain. Les deux hommes se sont connus sur les bancs du collège royal de Rabat et, depuis, leurs relations n'ont guère cessé. Ces dernières années, M. El

Himma était le chef de cabinet du prince héritier Sidi Mohammed. Avec Rochdi Chraïbi, chef du secrétariat particulier du souverain, et Hassan Aourid, porte-parole du Palais, les trois hommes, appartenant à la même génération, forment la garde rapprochée de Mohammed VI.

UNE VIEILLE INIMITIÉ

Pour être brutal et spectaculaire, le départ de M. Basri, soixante et un ans, ne constitue pas une surprise. Entre « l'éminence grise de Hassan II », et Mohammed VI, l'inimitié était avérée et ancienne. Elle reposait sur une incompatibilité de caractère et, selon différentes sources, sur des raisons plus personnelles : le prince héritier n'aurait jamais pardonné à M. Basri d'avoir marqué sa préférence pour Moulay Rachid, le fils cadet du roi défunt, à

une époque, le milieu des années 1990, où la succession de Hassan II, laissée ouverte par la constitution, agita le palais.

Paradoxalement, le gouvernement du socialiste Abderrahmane Youssoufi semblait s'être accommodé de l'omnipotence de M. Basri, qui, via les services de sécurité et les gouverneurs, contrôlait le royaume. Ce n'était pas le cas de Mohammed VI. Depuis son accession au trône, il n'a eu de cesse de réduire les pouvoirs de son ministre de l'intérieur. Comme on effeuille un artichaut, depuis l'été, le roi avait consciencieusement enlevé au ministre d'Etat une bonne partie de ce qui faisait son pouvoir.

Les étapes de la disgrâce sont connues. Elles ont été marquées par des gestes symboliques forts, dont l'éviction en septembre de El Ayoune, la capitale des « pro-

Basri : celle du patron de la Direction et surveillance du territoire (DST), Benbrahim Allabouche, et de Mohamed Azmi, le gouverneur chargé des relations avec les représentants des Nations unies au Sahara occidental. Sont venus s'y ajouter d'autres camouflets, moins marqués mais symboliquement importants, comme le retour d'exil de l'opposant Abraham Serfaty, négocié directement par le palais, où le déplacement au Sahara occidental, lundi 8 novembre, d'une délégation gouvernementale dont n'était pas le ministre d'Etat, pourtant chargé de ce dossier depuis des décennies.

Il est probable que la dégradation de la situation au Sahara occidental n'est pas étrangère au départ précipité de M. Basri. En septembre, les affrontements violents qui ont eu lieu entre Sahraouis et Marocains à El Ayoune, la capitale des « pro-

vincés du sud », ont signé l'échec d'une politique qui privilégiait le volet sécuritaire au détriment du développement économique. Or le ministre de l'Intérieur incarnait ce choix désastreux, que le palais et le gouvernement s'efforcent désormais de changer. La communauté saharouie n'a d'ailleurs pas manqué de saluer le départ du ministre de l'intérieur.

Il reste une dernière question : pourquoi le roi a-t-il choisi de démissionner M. Basri aussi brutalement, alors que ce geste était attendu plus tard, à l'occasion d'un remaniement ministériel ? Selon certaines sources, la disparition d'archives de la DST, dans une incendie il y a quelques jours, aurait décidé Mohammed VI à passer à l'acte plus rapidement que prévu.

J.-P. T.

Vingt ans durant, le véritable chef occulte du gouvernement

DANS SON IMMENSE bureau à la décoration désuète du ministère de l'intérieur ou à l'intérieur de sa somptueuse résidence, dans la banlieue de la capitale, les photos de

PORTRAIT

La figure emblématique d'un système « hassanien » honni

Hassan II, accrochées aux murs ou posées sur des meubles, se comptaient par dizaines. Leur nombre était à la mesure de l'importance qu'occupait le souverain défunt dans la vie de Driss Basri : démesurée. Et pour cause : tout son pouvoir, le ministre de l'intérieur le tenait du roi défunt. Sans lui, M. Basri n'était rien. Cette loi, le ministre de l'intérieur déchu a tenté de s'en affranchir en offrant, à la mort de Hassan II, ses services au nouveau souverain. Peine per-

due : soucieux de marquer une certaine rupture, Mohammed VI ne pouvait conserver celui qui fut, pendant près de vingt ans, le symbole de la monarchie hassanienne dans ce qu'elle eut de plus sombre.

Le ministre Basri ressemblait à son maître jusqu'à la caricature. Comme Hassan II, ce sportif adorait le golf et n'hésitait pas à donner des rendez-vous de travail sur le green ; comme lui, il prenait un malin plaisir à faire attendre ses visiteurs ; à l'égard des petites gens, il pouvait faire preuve de brutalité aussi bien que de générosité ; parlant de ses adversaires, il avait parfois des mots à la limite de la correction, mais savait, le moment venu, les amadouer par des phrases sucrées. Gros travailleur, M. Basri est incontestablement un homme très intelligent, cuirassé par des décennies de vie politique à l'ombre du prince. Ses adversaires le redoutaient, mais admiraient ses talents de politicien madré, peu regardant sur les moyens mais efficace. Ses

collaborateurs lui vouaient une admiration sans borne.

Sa longévité tient en un mot : fidélité. « Je suis au service de "Sa Majesté" », répétait-il d'une voix métallique aux journalistes - surtout étrangers - qu'il fréquentait. Alors que ses deux prédécesseurs, le général Oufkir et le colonel Dlimi, tentèrent (en vain) de renverser le trône, Driss Basri aura été d'une loyauté exemplaire à l'égard de Hassan II. Né en 1938 dans un milieu modeste, il avait commencé sa carrière comme commissaire principal à la sûreté de Rabat, avant de grimper dans l'appareil : chef de la direction générale de la surveillance du territoire (DST) en 1973, secrétaire d'Etat à l'intérieur un an plus tard (à moins de quarante ans), ministre de l'intérieur en mars 1979. Un portefeuille, capital dans un pays soigneusement quadrillé comme le Maroc, qu'il a conservé pendant plus de vingt ans, y accrochant, au gré des remaniements, d'autres ministères, dont

la communication, qu'il gèrera d'une main de fer, n'accordant qu'une mince liberté à la presse nationale. Aux yeux des Marocains, Driss Basri n'était d'ailleurs pas un ministre, mais le chef véritable du gouvernement...

EN DISGRÂCE DEPUIS L'ÉTÉ

Il y a cependant quelque injustice à faire de lui le symbole de tous les maux qui accablent le royaume, de la corruption à l'omniprésence de l'appareil sécuritaire, sans parler d'élections aux résultats douteux. Le ministre de l'intérieur aura été le bouc émissaire consentant d'un système conçu par Hassan II, dont il ne fut que l'exécutant zélé. Faute de pouvoir s'en prendre au roi - crime impardonnable - les Marocains, et une partie de l'opinion publique internationale, ont donc dénoncé Basri. Solution commode, mais hypocrite.

Figure emblématique d'un système « hassanien » honni, dont Mohammed VI entend se démarquer, Driss Basri était condamné à quitter la scène une fois son maître disparu. Sa disgrâce était perceptible depuis l'été. Semaine après semaine, le ministre d'Etat s'était vu dépouiller de ses prérogatives. Ses compétences étaient rognées, ses dossiers confiés à d'autres, ses hommes de confiance remerciés. Il jurait il y a encore quelques semaines qu'il était toujours proche du prince. La fiction a pris fin mardi.

Ahmed Midaoui ou le retour de l'évincé

ULTIME gifle infligée à Driss Basri à l'heure de sa disgrâce, c'est un ancien haut fonctionnaire de l'intérieur, qu'il avait écarté il y a près de trois ans, que

PORTRAIT

Il avait été nommé chef de la sûreté nationale par M. Basri

Mohammed VI a désigné mardi pour lui succéder. Car Ahmed Midaoui, cinquante et un ans, le nouveau ministre, et Driss Basri, se connaissent bien : ils ont travaillé ensemble avant de se brouiller. Ancien chef de la sûreté nationale, M. Midaoui avait été nommé à ce poste stratégique par Basri à une époque où ce dernier écrémait l'administration du royaume pour y récupérer les plus talentueux hauts fonctionnaires. Faire carrière à l'intérieur, c'était s'ouvrir les meilleures portes pour un commis de l'Etat ambitieux et talentueux.

M. Midaoui en était un. Ancien inspecteur des finances, le futur ministre, après quelques années dans l'enseignement, avait commencé sa carrière de grand commis comme gouverneur de Mohammedia, en 1987, avant d'être nommé en 1992 au même poste à Tanger, dans sa région

J.-P. T.

TROIS QUESTIONS À...

RÉMY LEVEAU

1 Professeur à l'IEP de Paris et conseiller scientifique à l'Institut français des relations internationales, comment interprétez-vous l'éviction brutale de Driss Basri ?

J'y vois incontestablement une marque de la volonté de Mohammed VI de rompre avec les équipes et les hommes de son père. Parmi les missions de Driss Basri, il y avait la gestion du Sahara occidental, la surveillance des islamistes et celle de l'armée, après les complots des années 70. Si le roi a décidé de rompre avec Basri - ce qui était prévisible dès son accession au trône -, le fait qu'il ait mis autant de temps à passer à l'acte tendrait à prouver qu'il n'avait pas, jusqu'ici, les coudées franches. Je pense qu'il n'aurait pas pu vaincre Driss Basri sans l'appui

des militaires. Je me demande si la mise en place d'une commission d'enquête sur les disparitions d'opposants ne prélude pas à une mise en cause personnelle de l'ancien ministre de l'intérieur.

2 Quel bilan tirez-vous des quatre premiers mois de Mohammed VI ?

Le roi a accompli une série de gestes symboliques forts de rupture avec le règne précédent : visite dans les provinces du Nord, retour d'Abraham Serfaty, souci de gouverner de façon modeste, amorce d'une approche différente au Sahara occidental. Pour autant, il reste des problèmes de fond qui ne sont toujours pas abordés : les rapports avec les islamistes, le peu de marge de manœuvre en matière économique et sociale (il faudrait réduire les dépenses militaires, c'est prématuré et risqué), enfin le Sahara, des

sier qui n'a pas bougé de façon significative.

3 Comment voyez-vous la suite du règne ? D'où viendront les difficultés ?

Pour l'instant, Mohammed VI ne peut faire de réformes que par voie d'autorité. A terme, il sera important pour lui de pouvoir dissocier fonction gouvernementale et pouvoir royal. La monarchie devra rester un symbole fort, mais il faudra que le gouvernement puisse exercer ses fonctions dans toute leur plénitude. Reste une grande interrogation : Mohammed VI ne sera-t-il pas tenté de rester un despote éclairé, avec un programme différent de celui de Hassan II ? Le règne commence sous les meilleurs auspices, mais on ne sait pas quelle en sera la suite.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi



Votre nouvelle BMW 320d Pack Injection directe 7CV. pour 3.383,32F/mois entretien inclus.

Modèle 320d Pack injection directe prix de vente : 181.450F. Financement LOA en 48 mois. 1er loyer 20% : 36.290F, suivi de 47 loyers mensuels de 3.012,07F hors assurance. Option d'achat : 27.217,50F. Coût total avec achat en fin de contrat : 205.074,79F. Contrat d'entretien SERENIUM au prix de 371,25F par mois forfaitaire comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 48 mois et/ou 100.000km (au premier des 2 termes atteint). Sous réserve d'acceptation par BMW LEASE, SNC au capital de 20 000 000F. RCS VERSAILLES B 343 636 643. Offre valable jusqu'au 30/10/99.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



Les cadres de l'opposition ivoirienne déferés en justice

ABIDJAN

correspondance

Après une dizaine de jours derrière les barreaux, une vingtaine des plus importants dirigeants du Rassemblement des républicains (RDR, libéral), le parti de l'opposant Alassane Ouattara, candidat déclaré à la présidentielle d'octobre 2000, devaient comparaître, mercredi matin, 10 novembre, devant la justice. Henriette Diabaté, soixante-quatre ans, secrétaire générale du RDR, quatre députés et plusieurs cadres du parti ont à répondre des incidents intervenus le 27 octobre, lors d'une manifestation organisée pour demander la « libération des médias d'Etat ». Interdite au dernier moment, la marche avait tourné à l'affrontement avec les forces de l'ordre. Bilan : plusieurs bus détruits et les locaux du quotidien gouvernemental *Fraternité matin* pris d'assaut. En vertu de la loi « anti-casseurs », ils sont passibles de peines allant de six mois à trois ans de prison, voire le double, la manifestation ayant été interdite.

Cette affaire, énième épisode de la guerre politico-juridique qui oppose Alassane Ouattara, ancien premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, au pouvoir, qui lui dénie sa nationalité ivoirienne, l'empêchant ainsi de se porter candidat à la présidence, a déjà suscité des troubles dans le pays et un cer-

tain émoi dans la communauté internationale. M. Ouattara, avant de voir ses principaux lieutenants jetés en prison, a vu son certificat de nationalité annulé par la justice qui lui reprochait « de nombreuses irrégularités ». Il fait également l'objet d'une information judiciaire pour « faux et usage de faux documents administratifs » portant sur deux de ses cartes d'identité.

GRÈVE ET MANIFESTATIONS

Ainsi, depuis trois jours, des incidents ont opposé à Abobo et Yopougon, deux quartiers d'Abidjan, des chauffeurs de taxis communaux et de minibus aux forces de l'ordre. Les manifestants réclament la libération du président de leur syndicat, qui fait partie des instances dirigeantes du RDR. La grève a repris mardi, veille du procès. Des marches ont eu lieu dans plusieurs villes de province à l'ouest et au nord du pays, où l'opposition socialiste et le RDR font leur meilleur score. La préfecture de Korogho, au nord, avait été en partie incendiée dans la nuit du 27 octobre. Vendredi 5 novembre, un partisan de M. Ouattara, blessé la veille lors d'affrontements avec les forces de l'ordre à Daloa (ouest), est décédé après avoir été évacué vers Abidjan.

Dès l'annonce de l'incarcération des dirigeants du RDR, le département d'Etat américain avait fait part de son inquiétude et menacé

de « réévaluer les relations bilatérales » avec la Côte d'Ivoire si « de sérieuses dégradations des engagements en matière de démocratie » étaient constatées, estimant que ces arrestations visaient à « étouffer l'opposition ». L'intervention de Washington a été mal accueillie par les autorités ivoiriennes, qui ont accusé les Etats-Unis d'encourager l'opposition dans ses « efforts en vue de perturber le processus démocratique » et sommé l'administration Clinton de s'abstenir de « toute ingérence dans les affaires intérieures » de la Côte d'Ivoire.

Peu après cet échange un peu sec, le Parti socialiste français a diffusé un communiqué demandant l'élargissement des cadres du RDR, estimant que M. Ouattara était « victime d'un harcèlement judiciaire ». La réaction de la Côte d'Ivoire a été cinglante. Abidjan a prié le PS de « se mêler de ses affaires ». Le Quai d'Orsay a demandé, de son côté, aux autorités ivoiriennes de prendre une « mesure d'apaisement » pour « décrire l'atmosphère politique ». Il est possible que le message ait été entendu et que les dirigeants du RDR bénéficient d'une peine avec sursis, à défaut d'un non-lieu, ou qu'ils soient condamnés pour être graciés en temps opportun, si la tension politique et sociale devenait trop vive.

Fabienne Pompey

Les pressions occidentales contre l'offensive militaire russe en Tchétchénie s'accroissent

Le prochain sommet de l'OSCE se tiendra du 17 au 19 novembre à Istanbul

Les forces russes ont resserré, mardi 9 novembre, leur étau sur le nord du Caucase, annulant les liaisons aériennes des villes du sud vers

le Moyen-Orient. Parallèlement, l'offensive russe sur la petite république indépendantiste s'est poursuivie et quatre missiles tactiques ont

été lancés sur le territoire tchétchène. La veille, Moscou avait annoncé le renforcement de ses forces au sol, fortes de 100 000 soldats.

À UNE SEMAINE de la tenue, à Istanbul, du sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'offensive russe en Tchétchénie est de plus en plus plus critiquée par les pays occidentaux, dont les Etats-Unis et la France.

Lors de la séance de questions des députés de l'Assemblée nationale au gouvernement, mardi 9 novembre, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a déclaré que « la Russie se fourvoie dans cette aventure ». Moscou « d'une façon ou d'une autre doit reconnaître qu'il y a un problème tchétchène (...) qui dépasse de loin la question du terrorisme (...) et que ce problème tchétchène doit être abordé sur une base politique », a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie française a précisé qu'il avait fait part « sans ambiguïté » de la position de la France à son homologue russe, Igor Ivanov. Il a ajouté que la Russie allait se retrouver lors du prochain sommet de l'OSCE « au centre (...) d'une pression de l'ensemble des pays qui veulent qu'une autre solution d'une autre nature soit trouvée en Tchétchénie ». « Le droit de la Russie à sauvegarder son intégrité territoriale et à lutter contre le terrorisme » ne justifie pas l'escala-

de à laquelle procèdent les autorités russes en Tchétchénie, et « il est intolérable de voir ces victimes civiles frappées par une intervention militaire à grande échelle », a-t-il continué.

Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères tchétchène, Ilias Akhmadov, reçu mardi par un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, a expliqué dans un entretien au *Figaro* que la Russie allait « sans doute » perdre ce nouvel affrontement en Tchétchénie. Selon lui, c'est simplement une « question de temps et de quantité de sang. Sans un processus de paix initié par la communauté internationale, les Russes ne quitteront la Tchétchénie que lorsqu'ils seront étouffés par leur propre sang ».

« SOLUTION POLITIQUE »

A Washington, le président américain, Bill Clinton a déclaré, mardi, que les Etats-Unis « continueraient à faire pression pour réduire au maximum les pertes civiles et augmenter au maximum le recours à la négociation ». « En fin de compte, il faudra trouver une solution politique et j'espère que la fin du conflit interviendra le plus tôt possible pour qu'il y ait le plus petit nombre possible de morts », a-t-il ajouté.

Le même jour, le premier ministre russe, Vladimir Poutine avait rejeté une première salve de critiques américaines : « Nous sommes aux prises avec des groupes armés et financés par l'étranger, a-t-il dit. Nos actions sont totalement appropriées au regard de la menace qui pèse sur la Russie. » Insensible aux voix occidentales, Moscou a donc poursuivi ses bombardements sur la petite république indépendantiste.

Malgré une mauvaise visibilité due aux premières neiges sur le Caucase du Nord, les Russes ont effectué plus de 20 sorties aériennes mardi, visant notamment les environs de Grozny, Argoun, Gourdermès (est de Grozny) et d'Orouss-Martani (sud-ouest), selon le ministère de la défense. Quatre missiles sol-sol ont également été tirés en direction de la Tchétchénie à partir de la base russe de Kartsa (Ossétie du Nord).

Enfin, resserrant l'étau autour de tout le Caucase du Nord, Moscou a décidé, mardi, d'interdire l'importation de biens de consommations vers la Tchétchénie et d'interrompre les liaisons aériennes entre plusieurs grandes villes de la région et une dizaine de pays musulmans

afin d'empêcher l'arrivée en Russie de « terroristes » islamistes internationaux.

Les vols sont également suspendus avec la Géorgie, qui a récemment refusé aux Russes le transit de troupes par son territoire. La Géorgie possède une frontière avec la Tchétchénie, seul point de passage resté ouvert aux réfugiés tchétchènes, et a déjà accueilli 2 000 personnes, mais l'accès à cette route, bombardée en permanence par l'aviation russe, sera bientôt entravé par les intempéries.

L'autre point de passage des réfugiés, à la frontière entre l'Ingouchie (Fédération de Russie) et la Tchétchénie, réouvert partiellement, a vu passer 20 000 réfugiés depuis le 3 novembre selon le porte parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kris Janovski. Ce dernier s'est dit, mardi, « gravement préoccupé par l'ampleur de la crise humanitaire et par le nombre croissant de victimes civiles » du conflit. Au total, près de 200 000 Tchétchènes ont fui depuis l'intervention des forces fédérales russes. Le dixième d'entre eux vivent en Ingouchie dans des wagons ou dans des camps de tentes. — (AFP)

La Commission de Bruxelles se prononce sur la réforme des institutions européennes

Comment travailler avec près de 30 Etats membres ?

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

L'Union européenne doit se préparer à un presque doublement du nombre de ses membres. Mais comment travailler et décider avec, à terme, près de trente Etats membres ? Telle est la question à laquelle devra répondre la prochaine conférence intergouvernementale (CIG), qui sera lancée lors du sommet d'Helsinki en décembre. Après le rapport des « sages » (Jean Luc Dehaene, Richard von Weizsäcker, Lord David Simon), c'est au tour de la Commission d'apporter une « contribution » à la réflexion sur ce que devraient être les objectifs et donc l'ordre du jour de la CIG.

Le document préparé par le commissaire Michel Barnier, que Romano Prodi a chargé de piloter la CIG sous son autorité, plaide, comme le rapport des « sages », pour un agenda plus étendu que celui retenu par les Quinze à Cologne en juin : par réalisme, ceux-ci avaient estimé prudent de se limiter aux trois points qui avaient été laissés en suspens en juin 1997 à Amsterdam. La Commission juge indispensable d'aller au-delà et de prendre en particulier en considération les perspectives ouvertes de-

puis Cologne en matière de sécurité et de défense.

● **La composition de la Commission.** Faut-il maintenir le principe d'un commissaire par Etat membre auquel les « petits » pays sont attachés ? Les « sages » pensent qu'on ne peut y échapper. Au nom de l'efficacité et de la collégialité, principale vertu d'une institution qui doit représenter l'intérêt commun, MM. Prodi et Barnier plaident pour une Commission plus resserrée, d'une vingtaine de membres, ce qui n'écarte donc pas la possibilité que tous les Etats membres n'y soient pas représentés.

● **Les votes au sein du conseil des ministres.** Sans renoncer à une certaine sur-représentation des petits pays, il est nécessaire, par simple souci démocratique, de revoir la grille de pondération des voix en faveur des pays les plus peuplés. En effet, le rapport de la Commission note que, dans une Union comptant vingt-sept membres, une décision pourrait être bloquée par un groupe d'Etats représentant 10 % de la population de l'Union.

● **Extension du vote à la majorité qualifiée.** Les décisions réclamant l'unanimité devraient devenir l'exception. Relevant la volonté des Quinze d'obtenir des résultats rapides en matière de coopération policière et judiciaire, la Commission suggère que les décisions en ce domaine soient davantage prises à la majorité qualifiée. De même pour celles concernant les négociations commerciales internationales sur les services et sur les droits de propriété intellectuelle. Prudente, elle recommande que « certaines décisions » en matière de fiscalité, d'environnement et de politique structurelle ne requièrent plus que la majorité qualifiée.

● **Les « coopérations renforcées ».** Il s'agit, dans une Communauté devenue moins homogène, d'offrir la possibilité à un groupe d'Etats membres d'aller de l'avant — par exemple en matière de coopération judiciaire et policière ou de défense — sans que ceux qui ne peuvent ou ne veulent suivre puissent s'y opposer. Le concept existe dans le traité d'Amsterdam, mais l'idée est d'en faciliter l'application.

● **La défense.** A Cologne, les Quinze ont exprimé la volonté d'œuvrer en faveur d'une politique européenne de défense. Agir dans ce sens aura des implications institutionnelles que la Commission, à l'instar des « sages », propose de prendre en compte pendant la CIG.

Arnaud Leparmentier

Philippe Lemaître

Une fête sans émotion pour la chute du mur de Berlin

BERLIN

de notre correspondant

Ce n'était pas la fête « qui déménage » dont avait rêvé l'ex-ministre de la culture français Jack Lang en proposant ses services à Gerhard Schröder, il y a un an, pour organiser les cérémonies du dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin. C'était une fête modeste, « bonnoise » pourrait-on dire, et surtout sans émotion. En ce soir du 9 novembre, guère plus de 30 000 personnes sont venues célébrer l'événement sur la Pariser Platz, devant la porte de Brandebourg et son quadriga, symboles pendant quarante ans de la division de l'Allemagne. Bien moins que les cent mille attendues par les organisateurs et des centaines de milliers de Berlinoises en liesse qui fêtaient ensemble leurs retrouvailles y a dix ans.

La perspective sur la prestigieuse avenue Unter den Linden, à peine occupée par la foule, était bouchée par le podium monstrueux de la télévision publique allemande ; le feu d'artifice était digne d'une sous-préfecture. Sous une pluie persistante, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, qui s'était précipité de Paris pour venir jouer spontanément

Bach sous le mur, il y a dix ans, a tenté de faire revivre les heures émouvantes de 1989 en dirigeant quelque 160 violoncellistes. Mais le courant a du mal à passer. Les morceaux choisis ont plus l'heur de plaire à un public de mélomanes. La foule s'enthousiasme un peu plus lorsque l'orchestre improvisé par « Rostro » accompagne le groupe de rock allemand Scorpions qui joue son tube « *A wind of change* », un vent de changement, sorte d'hymne à la réunification.

Une célébration en famille

Qui a snobé l'autre ? Margaret Thatcher a fait démentir par son cabinet avoir boudé les cérémonies pour le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin, faisant savoir qu'elle n'avait jamais reçu d'invitation pour s'y rendre. Les Allemands affirment le contraire, bien que l'ancien premier ministre se soit opposé à la réunification de l'Allemagne. Les cérémonies se sont du coup déroulées presque en famille. Des dirigeants au pouvoir à l'époque, seuls les anciens numéro un soviétique et américain, Mikhaïl Gorbatchev et George Bush, étaient présents à Berlin en compagnie de l'ex-chancelier Kohl. François Mitterrand n'est plus et l'ancien chef de l'Etat polonais, le général Jaruzelski, était communiste. Aucun dirigeant actuel n'avait été invité par le chancelier Schröder, auquel Jacques Chirac et Lionel Jospin ont adressé des messages de sympathie. Seule la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a fait une apparition pour prendre la parole devant les jeunes venus d'Europe pour célébrer l'occasion.

Trois militants des droits civiques prennent la parole. Mais le ton est morose : l'une dénonce ceux qui, dans l'ex-RDA, voudraient ériger le mur à nouveau ; le deuxième, militant pacifiste, proteste contre la présence d'armes nucléaires américaines en Allemagne et dit sa déception de la politique allemande. Les mille jeunes européens réunis pour fêter l'événement sous la houlette de l'office franco-allemand de la jeunesse, ont préparé un petit texte, lu en allemand, en anglais, en polonais et en français.

Le ton est moins à la célébration de la liberté qu'à l'évocation des soucis de demain. La jeune génération, préoccupée par la guerre dans l'ex-Yougoslavie, soucieuse du fossé qui sépare encore l'Est de l'Ouest de l'Europe, invite ses aînés à abattre les murs, réels et dans les têtes.

« POLITIQUEMENT CORRECT »

Sur le podium apparaissent les héros proclamés de 1989, l'ancien chancelier Helmut Kohl, l'ancien président américain George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, qui jouent depuis deux jours les anciens combattants en ressassant leurs souvenirs à Berlin. La foule commence à scander « *Gorbi, Gorbi* », comme elle l'avait fait lors de la visite de l'ancien numéro un soviétique à Berlin-Est quelques semaines avant la chute du mur. Mais la clameur s'éteint rapidement. Aucun des trois hommes ne prend la parole. Le chancelier Gerhard Schröder prononce en quelques phrases un hymne à l'Europe et il revient au maire de Berlin, Eberhard Diepgen, de rappeler que le 9 novembre, c'est aussi l'anniversaire de la nuit de cristal, en 1938, lorsque magasins juifs et synagogues furent incendiés par les na-

zis. Une date trop chargée pour avoir eu l'audace d'en faire une fête nationale.

Tout est resté très « politiquement correct ». Il ne fallait pas fêter l'Allemagne unifiée, mais l'Europe réunie. Les petits films diffusés sur les écrans évoquent la chute du mur, l'unité allemande, mais surtout celle de l'Europe : on y voit des images des futurs billets en euro et une carte montrant l'Union européenne élargie aux pays de l'Est.

Sur la Pariser Platz, on croise un sosie d'Erich Honecker, qui amuse les badauds en jouant sur la nostalgie des Allemands de l'Est. Mais quelques mètres plus tard, c'est le vrai Günter Schabowski, entouré de ses gardes du corps, qui fend la foule. C'est lui qui avait provoqué l'ouverture du mur en annonçant le droit pour les Allemands de l'Est de sortir du pays. La veille, la justice allemande l'a condamné à trois ans de prison, jugeant qu'il avait eu, en tant que dirigeant de l'ex-parti communiste, une part de responsabilité dans la mort des fugitifs tués en tentant de franchir le mur.



L'unité de l'Indonésie est menacée par le séparatisme atjehnaï

Le nouveau chef de l'Etat propose un référendum

Les quatre millions d'habitants d'Atjeh, dont l'ancien sultanat occupe l'extrémité septentrionale de la grande île de Sumatra, envisagent leur indépen-

BANGKOK *de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

La lune de miel n'aura pas duré trois semaines pour Abdurrahman Wahid, élu président de l'Indonésie le 20 octobre. La raison : le sort d'Atjeh, dont la population a été assez malmenée par l'armée et exploitée par Djakarta pour que la province réclame son indépendance. Alors que l'intégrité de l'Indonésie est ainsi menacée, l'armé manifeste, pour la première fois publiquement, son opposition à la ligne adoptée par le nouveau président.

Gus Dur, le nom familial d'Abdurrahman Wahid, a pris deux initiatives. Les quelque quatre millions d'Atjehnaï, dont l'ancien sultanat occupe l'extrémité septentrionale de la grande île de Sumatra, ont le « droit » de se prononcer sur leur propre avenir. C'est une « *affaire de justice* », a-t-il réitéré, mardi 9 novembre à Manille, où il bouclait une tournée de la région. Il a également annoncé un retrait progressif de la province des troupes non atjehnaïses.

L'armée ayant reçu l'ordre de ne pas intervenir, le Centre d'information pour un référendum à Atjeh, organisme privé, a géré une manifestation monstre et pacifique, lundi, au chef-lieu de Banda Atjeh, en faveur d'un référendum, terme synonyme, dans le vocabulaire atjehnaï, de vote pour l'indépendance. Des manifestations ont simultanément eu lieu dans des villages d'Atjeh et d'autres villes de Sumatra

dance. Le nouveau président de l'Indonésie, Abdurrahman Wahid, a proposé l'organisation d'un référendum pour que les Atjehnaï se prononcent sur

leur avenir, et il a annoncé, au grand dam des militaires indonésiens, un retrait progressif des troupes non atjehnaïses.

ainsi qu'à Djakarta, ce qui souligne un fort degré de coordination entre organisations non gouvernementales et militant en faveur de l'indépendance, avec la complicité de la guérilla d'Atjeh Merdeka, l'insurrection séparatiste du cru.

L'Indonésie – surtout sa bureaucratie et son commandement militaire – découvre ainsi la méfiance viscérale des Atjehnaï à l'égard d'un pouvoir central qui, pendant des années, n'a fait que brutalement réprimer toute expression d'une population à forte tradition de fierté et de piété. Pour certains chefs d'Atjeh Merdeka, les Javanaï, qui forment près des deux tiers de la population indonésienne, ne sont qu'une « *bande de menteurs et de voleurs* ». Le vrai problème serait donc l'« *impérialisme javanaï* ». Insurrection armée dont la structure est mal connue, Atjeh Merdeka tente ainsi d'imposer une rupture avec le reste de l'archipel. Merdeka, en indonésien, est le terme commun pour liberté et indépendance.

Afin de calmer le jeu, Gus Dur a émis mardi « *trois propositions* ». La première est une forme d'autonomie « *qui permettrait au peuple d'Atjeh d'ordonner lui-même sa vie* ». En outre, Atjeh recevrait 75 % des revenus de la province et Djakarta 25 %. Enfin, les Atjehnaï pourraient observer les règles de vie musulmane de leur choix.

Atjeh représente le tiers de la production de gaz d'Indonésie. La province est également riche en minerais, en pétrole et en café. Les

investissements y sont, en moyenne, de six milliards de francs par an. Mais ces richesses sont essentiellement exploitées par Djakarta et des intérêts étrangers. Alors que l'armée y a réprimé, pendant une dizaine d'années, toute revendication, le gouvernement central empochait, comme partout ailleurs, 85 % des revenus du pétrole et 70 % de ceux du gaz. Le gouvernement a également annoncé l'ouverture, dès la semaine prochaine, du procès d'auteurs de brutalités contre la population.

POINT DE NON-RETOUR

La situation à Atjeh avait peut-être atteint le point de non-retour voilà quelques mois quand l'armée, renouant avec la politique intransigeante de l'ancien président Suharto, y a dépêché des renforts de troupes et multiplié les exactions. Sans attendre le précédent du Timor-Oriental, les séparatistes y avaient toutefois pris acte de l'exemple du Kosovo, où l'Occident a, à leurs yeux, pris le parti de défendre la population albanaise musulmane. L'accession à la présidence de l'Indonésie d'un musulman démocrate et très tolérant n'a donc peut-être été que le révélateur d'une situation explosive.

Quoi qu'il en soit, Gus Dur ne semble pas avoir l'intention de faire marche arrière. « *Quel que soit le résultat d'un référendum, nous l'accepterons* », a-t-il dit mardi tout en estimant que « *le peuple d'Atjeh ne se séparera pas de l'Indonésie* ».

La France critique le commandement américain de l'OTAN

DANS UN DOCUMENT OFFICIEL d'une soixantaine de pages, qui tire les enseignements de la guerre du Kosovo, le ministère français de la défense met formellement en cause la « *double casquette* » des généraux américains à l'OTAN, qui a pour résultat qu'une « *partie des opérations militaires a été conduite par les Etats-Unis en dehors du strict cadre de l'Alliance atlantique et de ses procédures* ».

On supputait que certains des alliés de Washington s'étaient plaints du fait que les Américains avaient détenu les leviers de commandement pendant l'opération « Force alliée ». Mais c'est la première fois que le constat en est dressé par le pays européen – la France – qui a le plus participé aux actions de l'OTAN (10 % de l'ensemble des raids aériens), loin derrière les Etats-Unis.

« *Les dix-neuf alliés, est-il écrit dans ce document diffusé mercredi 10 novembre, ont, certes, solidairement décidé et conduit, au niveau politique, l'engagement de l'OTAN dans la crise. Pour autant, et en dépit de l'impératif – reconnu par tous – d'unicité du commandement, force est de constater qu'une partie des opérations militaires a été conduite par les Etats-Unis en dehors du strict cadre de l'OTAN et de ses procédures. Le commandement en chef de l'opération, le Saceur [ou Supreme Allied Commander in Europe], est respon-*

sable non seulement devant le Conseil atlantique [qui réunit les ambassadeurs représentant les pays membres de l'OTAN], mais aussi devant sa hiérarchie nationale au plus haut niveau. »

Ainsi, le ministère français de la défense fait allusion au fait que le général américain Wesley Clark, qui a commandé l'opération au Kosovo, est à la fois commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur) et commandant en chef des forces américaines stationnées sur le continent. « *Il est vrai, est-il noté, que l'évolution de l'Alliance atlantique n'est pas achevée. Sur cette question, aussi, les leçons du conflit doivent être tirées. L'adaptation de l'Alliance doit se poursuivre et déboucher sur une organisation et une répartition des responsabilités qui soient de nature à maintenir le contrat transatlantique tout en prenant acte de la montée en puissance de l'acteur européen.* »

FAIT ACCOMPLI

Evoquant plus spécialement l'organisation du commandement au sein de l'OTAN durant la crise, le ministère de la défense estime que « *le processus décisionnel politico-militaire de l'Alliance a été marqué par une forte prédominance américaine, fondée sur la double chaîne de commandement aboutissant au Saceur et sur une véritable supériorité en termes de capacités mili-*

itaires ». « *La complexité des circuits de décision a été augmentée par la dualité des chaînes de commandement, précise encore le document officiel, les officiers généraux responsables de l'engagement pour le compte de l'OTAN étant également responsables de celui des forces américaines non placées sous commandement de l'OTAN* ».

Lors des bombardements au-dessus de la Serbie et du Kosovo, nombre d'observateurs ont rapporté que les Etats-Unis avaient utilisé certaines de leurs armes les plus sophistiquées sans en informer leurs alliés, lesquels ont eu le sentiment d'être ainsi mis devant le fait accompli.

A sa façon, le ministère de la défense confirme cette analyse. Il le fait à l'occasion de l'emploi de missiles de croisière par Washington. « *L'examen de l'emploi de ce type d'armes par les Américains et les Britanniques a mis en relief le caractère inélectablement centralisé de sa planification, est-il constaté. Il apparaît ainsi que la nation détentrice de missiles de croisière conserve le contrôle de son emploi, mais qu'a contrario celle qui n'en dispose pas peut se trouver exclue d'une partie du cycle décisionnel des frappes.* » Le ministère de la défense en profite pour rappeler que la France s'est lancée, à son tour, dans un programme de missile air-sol de croisière, baptisé Scalp-EG.

Jacques Isnard

Des élections anticipées en Malaisie

BANGKOK. Le Parlement malaisien sera dissous jeudi 11 novembre, a annoncé mercredi son président Mohamed Zahir Ismail. La Commission électorale sera alors chargée de choisir la date exacte des élections générales qui devraient se tenir fin novembre ou début décembre, soit avec six mois d'avance. Premier ministre depuis 1981 et âgé de soixante-treize ans, le D^r Mahathir Mohamad est censé faire face à l'épreuve électorale la plus dure de sa longue carrière. Le procès intenté à un ancien poulain Anwar Ibrahim divise les Malaisiens, notamment la majorité malaise musulmane.

En convoquant les électeurs avant le ramadan, qui commence en décembre, le D^r Mahathir espère l'emporter en raison du redressement récent mais net de l'économie. Par la même occasion, il évite ainsi d'affronter les quelque 650 000 nouveaux jeunes électeurs qui s'inscriront en février prochain. Le Front national, coalition gouvernementale, contrôle actuellement les quatre cinquièmes des 192 sièges du Parlement. L'objectif de l'opposition est non de renverser le D^r Mahathir mais de lui faire perdre la majorité des deux tiers de voix indispensable à toute révision constitutionnelle. – *(Corresp.)*

Elf et Shell se retirent du projet d'exploitation du pétrole tchadien

N'DJAMENA. Les groupes pétroliers anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell et français Elf ont décidé de se retirer du projet d'exploitation du pétrole du bassin de Doba (sud du Tchad), a annoncé mardi 9 novembre le gouvernement tchadien. La décision de retrait de ce projet avait été prise lundi à la suite d'une « *réunion d'évaluation* » entre le gouvernement et ces deux sociétés qui détenaient 60 % des parts du projet, 40 % à Royal Dutch/Shell et 20 % à Elf.

« *Le caractère brusque de ces décisions laisse penser qu'elles ne sont dictées ni par des raisons économiques, ni par des considérations techniques* », indique un communiqué officiel. « *Ce lâchage ne vise en réalité qu'un seul but, à savoir compromettre la réalisation du projet et mettre en difficulté le gouvernement vis-à-vis de son opinion publique* », poursuit-il. Les gisements de Doba sont estimés à 25 ans de production avec des pointes de 225 000 barils par jour. Le pétrole devait être acheminé au terminal de Kribi, sur la côte atlantique camerounaise, par un oléoduc. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT

■ **JORDANIE/FRANCE : le roi Abdallah II de Jordanie et son épouse Rania** effectuèrent, du 15 au 18 novembre, une visite d'Etat en France. Outre ses entretiens à Paris avec le président Jacques Chirac, le premier ministre Lionel Jospin et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Laurent Fabius et Christian Poncelet, le monarque rencontrera le Medef. Il se rendra à Toulouse, où il visitera les installations d'Aérospatiale et les chaînes de montage d'Airbus, ainsi que le Centre national d'études spatiales (CNES), puis à Nice où il assistera, au camp de Canjuers, à un exercice du détachement jordanien de la Force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR), basé dans la zone française de la KFOR, dans la région de Mitrovica, dans le nord du Kosovo.

■ **Le mouvement de la résistance islamique Hamas** a dénoncé, mardi 9 novembre, l'arrestation, le jour même en Jordanie, d'un de ses dirigeants, Izzat El Rouchouk, affirmant que cette mesure bloquait les efforts d'un règlement politique de la crise entre le mouvement palestinien et le gouvernement jordanien. M. Rouchouk est membre du bureau politique du Hamas. – *(AFP)*

■ **ARABIE SAOUDITE/FRANCE : le ministre saoudien de la défense**, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, est arrivé mardi 9 novembre à Paris pour une visite de travail centrée sur le partenariat stratégique et la coopération politique, économique et militaire entre la France et l'Arabie Saoudite. – *(AFP)*

■ **CISJORDANIE : l'armée israélienne, appuyée par des policiers**, a achevé mercredi 10 novembre, sans incident majeur, l'évacuation de plusieurs centaines de colons juifs radicaux, retranchés dans la colonie sauvage de Havat Maon, dans le sud de la Cisjordanie. Les derniers colons, une demi-douzaine, ont été emmenés à bord d'autocars après avoir été extraits par les soldats et les policiers de la caravane où ils s'étaient enfermés. Ils ont opposé une très forte résistance. – *(AFP)*

■ **ISRAËL : le président Ezer Weizman** a subi avec succès mardi 9 novembre l'ablation de la vésicule biliaire. « *L'intervention s'est bien passée et tout va bien* », a indiqué le D^r Avi Rifkin, membre de l'équipe de chirurgiens qui ont opéré pendant plus de deux heures le chef de l'Etat israélien âgé de soixante-quinze ans. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI/TANZANIE : quelque 4 000 réfugiés en provenance du Burundi** ont afflué en Tanzanie au cours des dernières semaines après des combats entre les troupes gouvernementales et les rebelles, a indiqué, mardi 9 novembre à Genève, un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Quelque 275 000 réfugiés burundais se trouvent dans des camps en Tanzanie. Le programme de rapatriement de quelque 200 personnes par semaine mis en place par le HCR a été interrompu après l'assassinat, le 12 octobre, de deux membres des Nations unies dans la province de Rutana, limitrophe de la Tanzanie. – *(AFP)*

■ **TUNISIE : plusieurs militants de gauche et islamistes** ont été relâchés et placés en liberté conditionnelle, samedi 6 novembre, dans le cadre d'une mesure de grâce présidentielle, a annoncé mercredi le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT). Selon la même source, la grâce présidentielle aurait touché au moins cinq militants du Parti ouvrier communiste tunisien (extrême gauche) et des prisonniers d'obédience islamiste, du mouvement Ennahda.

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : Séoul a demandé à acheter** des missiles anti-missiles Patriot conçus par le groupe américain Raytheon. Cet achat, pour lequel le Pentagone n'a pas encore donné son accord, s'explique par la volonté de la Corée du Sud de se protéger contre d'éventuelles attaques par missiles de son voisin, la Corée du Nord. – *(AFP)*

Préparation difficile des négociations de l'OMC

PARIS. La préparation des négociations commerciales qui s'ouvriront le 30 novembre, à Seattle, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), est actuellement « *dans un état assez inquiétant* », a estimé Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, mardi 9 novembre, à l'occasion d'un déjeuner avec un groupe de journalistes. Ce qui est sur la table « *n'est pas très acceptable* », a expliqué M. Lamy, faisant allusion au fait que les Américains – qui sont, a-t-il précisé, « *en fin de cycle politique* » et donc intéressés par des résultats à court terme –, sont partisans d'un ordre du jour très limité (pour l'essentiel l'agriculture et les services), alors que les Européens souhaitent y ajouter notamment les investissements, la concurrence et la propriété intellectuelle. Pour autant, les Européens ne refusent pas un ordre du jour limité : « *on discutera sur l'agriculture et les services, parce que nous nous y sommes engagés par les accords de Marrakech* », a déclaré M. Lamy, précisant : « *nous nous sommes engagés à négocier, pas à conclure* ».

ntité ». La première, c'est « *le refuge dans une nostalgie fermée à tout ce qui est positif* ». La deuxième, c'est « *l'alignement, sans esprit critique, sur toute forme de syncrétisme ou une absence totale d'idéal de vie* ». L'équilibre à trouver entre la tradition et la modernité détermine le futur des jeunes générations et des nations.

Le point d'équilibre, c'est précisément le respect de la diversité des cultures et des religions, sans lequel le monde s'achemine tout droit, avertit le pape, vers de nouvelles

Un affaiblissement physique de plus en plus manifeste

A chaque « sortie », le pape frappe un peu plus les observateurs par son extrême fatigue physique. Un nouveau palier semble avoir été franchi au cours de son voyage en Inde et en Géorgie, et l'audience générale du mercredi 10 novembre au Vatican a été annulée.

La peine que le pape éprouve à se déplacer, à articuler des sons, à suivre discours et conversations est plus accentuée. Le changement de température (de 32 à 12 degrés) et de climat entre l'Inde et la Géorgie est sans doute responsable des signes de faiblesse (tremblements) manifestés à Tbilissi. Jean Paul II, soixante-dix-neuf ans, souffre d'un syndrome extrapyramidal de la maladie de Parkinson. Si ses capacités motrices sont atteintes, son entourage assure que ses capacités intellectuelles ne sont aucunement diminuées. Le pape devrait se rendre en Irak fin janvier et en Israël fin mars.

^[1] Henri Tincq

Prison ferme pour un des responsables des émeutes de Vauvert

UN HABITANT DE VAUVERT (Gard), âgé de cinquante-trois ans, a été condamné, mardi 9 novembre, à trois ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Nîmes, pour avoir ouvert le feu et blessé cinq jeunes Maghrébins, dont deux grièvement, le 14 mai, à la suite d'une rixe devant son domicile. Ce geste avait provoqué deux jours d'émeutes au cours desquelles un jeune homme de dix-neuf ans avait été tué par balle (*Le Monde* du 9 novembre). L'homme avait été lui-même roué de coups par huit jeunes, qui ont été condamnés, lors de la même audience, à des peines allant de six mois de prison avec sursis à sept mois ferme. Environ 150 personnes ont assisté au procès. Le jugement a été accueilli dans le calme. - (Corresp.)

Condamné, Jean-Michel Boucheron ne retournera pas en prison

L'ANCIEN DÉPUTÉ ET MAIRE (PS) D'ANGOULÊME Jean-Michel Boucheron a été condamné, mardi 9 novembre, par le tribunal correctionnel d'Angoulême à trois ans d'emprisonnement dont un avec sursis pour recel d'abus de biens sociaux et complicité de faux, mais il ne retournera pas en prison. M. Boucheron, 52 ans, est sorti libre du tribunal, les juges ayant ordonné la confusion de cette peine avec celle de quatre ans de prison, dont deux avec sursis, que lui avait infligé le tribunal correctionnel de Paris en juillet 1997, et qu'il avait effectuée. Le tribunal a également estimé que « l'interdiction des droits civils pour Jean-Michel Boucheron ayant déjà été ordonnée pour cinq ans [lors de sa précédente condamnation], durée maximale prévue par la loi, aucune nouvelle interdiction de ces droits ne peut être prononcée ».

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : des incidents ont marqué la réunion du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 9 novembre, qui devait examiner les projets de décrets portant sur l'organisation de la démocratie lycéenne. Le vote de ces textes est reporté. Dans une lettre unitaire, représentants des élèves, des parents et des principales fédérations enseignantes ont dénoncé l'insuffisante concertation qui a entouré la préparation des textes. Plusieurs de ces organisations ont quitté la séance du CSE.

■ **RELIGION** : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a entamé des consultations « avec un certain nombre de personnalités musulmanes au sujet de la situation et des problèmes de l'islam » en France. Cette démarche, menée notamment auprès des « représentants des principales organisations [musulmanes] et grandes mosquées établies en France » vise à « permettre de reconnaître les conditions dans lesquelles les musulmans seraient en mesure de mettre en place en France l'instance représentative de leur culte », précise, mardi 9 novembre, le ministre, dans un communiqué.

■ **IMMIGRATION** : un passeur kurde, interpellé samedi 6 novembre près de Vienne (Isère) alors qu'il convoyait neuf ressortissants irakiens, a été condamné, mardi 9 novembre, par le tribunal correctionnel de Vienne, à un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour en France. Les clandestins, découverts par les douaniers au péage autoroutier de Reventin-Vaugris (Isère), ont été remis en liberté.

■ **JUSTICE** : l'écrivain Thierry Pfister et son éditeur Albin Michel ont été condamnés à 30 000 francs d'amende chacun, mardi 9 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris pour diffamation envers l'avocat et ancien ministre Georges Kiejman. Dans un livre intitulé *Lettre ouverte aux gardiens du mensonge*, publié en novembre 1998, l'auteur reprochait à l'ancien ministre délégué à la justice d'avoir eu pour action essentielle « le *caïardage* » du dossier Urba et la protection de René Bousquet (*Le Monde* du 14 octobre).

■ **Un non-lieu a été rendu en faveur de l'ex-député RPR Georges Tranchant**, mardi 9 novembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme), dans le dossier du casino de Nérès-les-Bains. M. Tranchant avait été mis en examen en juin 1997 (*Le Monde* du 17 septembre) et incarcéré pendant une quinzaine de jours.

■ **SANTÉ** : après l'avis favorable rendu par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* du 10 novembre reconduit les mesures de suspension de mise sur le marché de certains tissus animaux de ruminants et de produits les incorporant. L'AFSSA avait estimé, le 5 novembre, que, une expertise sur l'infectiosité des différents tissus par l'encéphalopathie spongiforme étant en cours, il convenait « de maintenir les mesures restrictives actuellement en vigueur ».

L'éducation nationale se mobilise contre les « conduites à risques » des collégiens et lycéens

Ségolène Royal a présenté un guide qui sera distribué aux enseignants et personnels d'encadrement

La ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, a présenté, mardi 9 novembre, un guide « pour la prévention des conduites à

risques » des collégiens et des lycéens. 780 000 exemplaires en seront distribués à tous les enseignants et personnels d'encadrement du

second degré. Dans le même temps, des médecins scolaires protestaient contre la faiblesse des moyens qui leur sont accordés.

DANS LES SALONS du ministère de l'éducation nationale comme dans la rue, il n'était question, mardi 9 novembre, que d'un seul sujet : la santé des jeunes. Alors qu'une centaine de médecins scolaires, arborant des autocollants « On se moque de nous », manifestaient devant l'Assemblée nationale pour protester contre le sous-effectif chronique de leur profession, au même moment, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, présentait un guide « pour la prévention des conduites à risques » des collégiens et des lycéens.

Chaque cas est traité sur le thème

« ce qu'il ne faut pas faire » et

« ce qu'il faut faire »

Pas moins de 780 000 exemplaires de ce hors-série du *Bulletin officiel*, élaboré en collaboration avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), seront distribués à tous les enseignants et personnels d'encadrement du second degré.

« Toute la communauté scolaire doit porter un regard sur les souffrances des adolescents, les comprendre et y répondre », a souligné Ségolène Royal. « Oui, l'usage du tabac et de l'alcool est répandu parmi les élèves ; oui, la toxicomanie existe dans les établissements scolaires ; oui, les suicides existent », a énuméré la ministre, avant d'ajou-



ter : « Nous devons lever la loi du silence ».

Précisant qu'elle donnera « des instructions extrêmement vigoureuses sur l'intégration de ces préoccupations, y compris dans les apprentissages scolaires » (en cours de sciences et vie de la terre et en heures de vie de classe), Ségolène Royal considère que ce nouveau document correspond à « une mutation en profondeur du système éducatif. Au-delà de la transmission des savoirs, qui reste la mission première de l'école, la responsabilité éducative est aussi de prendre en charge l'élève dans sa globalité ».

Augmentation des états d'ivresse excessifs, banalisation de l'usage du cannabis, consommation toujours élevée de tabac, hausse de l'usage de produits psy-

chotropes et de drogues de synthèse : la MILDT relève, depuis six ans, « un énorme changement du comportement des jeunes ». Ce phénomène « touche tous les types de lycées et, contrairement aux idées reçues, la consommation d'alcool, de tabac et de drogue est moins forte dans les établissements en zone d'éducation prioritaire », explique Nicole Maestracci, présidente de la MILDT. « Il faut surtout éviter le passage d'une consommation occasionnelle à une consommation nocive, en retrouvant un discours crédible auprès des jeunes et en aidant les adultes à repérer les dérives », insiste-t-elle.

En plus d'un « guide théorique », comprenant notamment une liste des produits « psychoactifs » et de leurs effets, les enseignants et personnels des collèges et des lycées disposeront d'une « guide pratique » regroupant seize cas de conduites à risque « représentatifs de situations concrètes ». Un lycéen souvent absent ; des élèves qui apprennent, au retour des vacances, qu'un de leurs camarade s'est suicidé ; un surveillant qui découvre derrière le gymnase un élève en train de fumer un joint ; un jeune qui arrive en cours en état d'ébriété,...

Chaque situation donne lieu – sous forme de tableaux – au « mauvais » et au « bon » scénario et à des recommandations pleines de bonnes intentions. Chaque cas est traité sur le thème « ce qu'il ne faut pas faire » – ignorer la situation, éluder le dialogue, exclure sans comprendre, estimer que « cela fait partie de la vie » – et « ce qu'il faut faire » – rappeler la loi, réunir et mobiliser la communauté éducative, chercher, « par une approche multi-catégorielle », à mieux comprendre les jeunes, faire participer les élèves « à un travail de gestion de leur stress », tenir compte « des phases de fragilité de l'adolescence », contacter l'infirmière et le médecin scolaires, mener des actions de sensibilisation, désigner une « personne référente ». A maintes reprises, le ministère appelle les personnels des établissements scolaires à « développer la communication », le « travail en équipe » et « le dialogue avec les jeunes ».

Pendant ce temps les médecins scolaires manifestants fustigeaient dans la rue « le double langage du gouvernement » et rappelaient qu'il n'y a « qu'un médecin pour 7 000 élèves ».

Sandrine Blanchard

Dix-huit mois de prison ferme requis contre « Roger la Banane »

LILLE de notre envoyé spécial

Le procureur de la République de Lille, Fabienne Roze, a requis, mardi 9 novembre, une peine de trois ans d'emprisonnement dont dix-

huit mois avec sursis, 500 000 francs d'amende et une interdiction des droits civiques à l'encontre de Roger Dupré, dit « Roger la Banane ». Ce marchand de biens lillois, soupçonné d'être impliqué dans une escroquerie au préjudice du

Crédit immobilier de Douai (CID), comparaît depuis lundi 8 novembre devant le tribunal correctionnel de Lille, avec vingt autres prévenus poursuivis pour « escroqueries simples » ou « en bande organisée » (*Le Monde* du 9 novembre). « Roger Dupré n'est pas l'initiateur du système mais il s'y est engouffré et en a été le principal bénéficiaire », a expliqué M^{me} Roze.

La représentante du ministère public n'a pas manqué d'évoquer « l'émoi » provoqué par une autre affaire : les liens amicaux de Roger Dupré avec des policiers du SRPJ de Lille et avec un conseiller près la cour d'appel de Douai, Benoît Wargniez, qui valent à ce dernier d'être mis en examen pour « trafic d'influence » et « corruption ». La justice soupçonne « Roger la Banane » d'avoir profité de ces relations pour obtenir une protection. « A froid, on se demande d'où vient cette agitation, cette brume de chaleur qui entoure la nébuleuse Dupré », ironise Fabienne Roze. Il a régné un climat atypique autour de cette affaire, il y a eu des fuites avant les inter-

pellations et des ménages avant les perquisitions. Mais il ne faut pas croire qu'il n'y a pas eu de réaction : l'IGPN [Inspection générale de la police nationale] a été saisie et une plainte contre X a été ouverte pour violation du secret de l'instruction. »

Revenant sur l'affaire d'escroqueries qui intéresse le tribunal, le procureur de la République poursuit ses réquisitions avec le cas de Claude Renaux, directeur du CID au moment des faits, qui se voit réclamer la peine la plus lourde : quatre à cinq ans d'emprisonnement, dont trente mois ferme, une interdiction d'exercer son activité professionnelle pendant cinq ans et une interdiction de ses droits civiques. Fabienne Roze justifie la sévérité de ses réquisitions par le fait que « rien n'aurait pu durer aussi longtemps s'il n'y avait pas eu Claude Renaux ». Celui qu'elle qualifie au passage de « gros, gras et débonnaire comme un moine » a, selon elle, « joué un rôle majeur dans cette affaire ».

« LE SYSTÈME EST TOMBÉ »

Une peine sévère a également été requise à l'encontre de Francesco Ciappina, « apporteur d'affaires » du CID, qui se voit réclamer une peine de quatre ans de prison dont deux ans avec sursis, 80 000 francs d'amende et une interdiction des droits civiques. « Il a été la pierre angulaire du système avant d'en devenir la pierre d'achoppement et, finalement, sa pierre tombale... et le système est tombé », indique M^{me} Roze.

Pour Marcel Beclin, artisan du bâtiment dont l'entreprise aurait servi de société-taxi chargée d'établir des fausses factures, le procureur de la

République requiert une peine d'emprisonnement de deux ans dont dix-huit mois avec sursis, 30 000 francs d'amende et une interdiction des droits civiques. Jean-Pierre Kerbiche et Philippe Mathieu, « la pénétration du banditisme dans ce monde de l'immobilier », sont menacés respectivement d'un emprisonnement de deux ans pour le premier et de dix-huit mois à deux ans pour le second. Réquisitions assorties d'une amende de 50 000 francs et d'une interdiction de séjour dans le département du Nord. A l'encontre des autres prévenus, les peines réclamées varient de six mois avec sursis à un an d'emprisonnement, complétées pour certains d'une amende de 10 000 à 30 000 francs.

« DOSSIER SURMÉDIATISÉ »

Les premiers avocats de la défense à prendre la parole à l'issue des réquisitions ont, pour la plupart, dénoncé l'absence de démonstration du ministère public et sont revenus sur le « climat » qui entoure ce procès. Climat qu'ils attribuent aux révélations relatives aux accointances de Roger Dupré avec des membres de la hiérarchie policière et judiciaire. « On a cité à cette audience des noms qui ne sont pas dans le dossier, s'étonne M^e Jean-Yves Moyart, avocat de Jean-Pierre Kerbiche. Il règne une sorte de paranoïa autour de cette affaire. » « Ce dossier a été surmédiatisé, mais pas pour les faits d'escroqueries reprochés aux prévenus, enlèvements de M^{me} Pascal Cobert, avocat de Philippe Mathieu. Des peines de prison ferme ont été réclamées, ça ne se voit jamais pour ce genre de délits. »

Acacio Pereira

Débat sur l'impartialité de M. Strauss-Kahn lors d'un litige avec la CGE

LA NATURE des interventions de Dominique Strauss-Kahn, entre 1993 et 1997, en tant qu'avocat, ne cesse de susciter des interrogations. Comme l'a indiqué *Le Parisien*, dans son édition du 9 novembre, un ancien dirigeant d'une société spécialisée dans le recyclage de papier, Didier Guillaume, a saisi l'occasion de la démission de M. Strauss-Kahn pour formuler des accusations à l'encontre de l'ancien ministre. Selon M. Guillaume, au terme d'un accord passé en 1994, la Compagnie générale des eaux (ex-CGE, devenue Vivendi) s'était engagée à racheter, un an plus tard, son entreprise. En raison de l'absence de garanties financières satisfaisantes, la CGE avait rompu cet accord, déclenchant une procédure

devant le tribunal arbitral présidé par Simone Rozès, ancienne première-présidente de la Cour de cassation. M. Guillaume avait désigné M. Strauss-Kahn comme arbitre. En février 1996, M^{me} Rozès avait convoqué le tribunal alors que René Ricol, président de l'ordre des experts comptables, chargé d'examiner l'accord qui liait la CGE et M. Guillaume, n'avait pas terminé sa mission. La présidente du tribunal arbitral avait tranché en faveur de la CGE.

Lorsque l'affaire Strauss-Kahn éclate dans le cadre de l'instruction de la MNEF, M. Guillaume réalise que M. Strauss-Kahn, qu'il avait choisi comme arbitre lors de son litige avec la CGE, connaissait à cette époque le représentant de la

CGE, Henri Proglio, et négociait même, pendant cette période, une opération avec la MNEF où il conseillait la CGE. Suspectant M. Strauss-Kahn d'avoir adopté un double langage qui aurait desservi ses intérêts, il devait rencontrer, mercredi 10 novembre, son avocat, Jean-René Farthouat, afin de décider des suites à donner à cette affaire.

L'avocat de M. Strauss-Kahn, M^e Lef Forster, interrogé le 10 novembre, nous a indiqué que « M. Strauss-Kahn a voté contre la CGE lors de l'arbitrage rendu sous l'autorité de M^{me} Rozès ». « De plus, a-t-il ajouté, il n'a jamais été l'avocat de la CGE. Si, dans le même temps, il effectuait une négociation pour le compte de la MNEF avec la

CGE, il défendait les intérêts de la mutuelle. Enfin, le fait de connaître quelqu'un, en l'occurrence M. Proglio, ne suffit pas à mettre en cause l'indépendance de M. Strauss-Kahn. »

Jacques Follorou

■ **Alain Richard**, ministre de la défense, a assuré, mercredi 10 novembre sur France 2, que le secret-défense sur les ventes d'armes à Taiwan sera levé si le juge d'instruction le souhaite. Le président de l'UDF, François Bayrou, avait demandé la levée du secret-défense afin de tirer au clair le rôle éventuel de l'association France-Taiwan et les liens entre cette association et la MNEF.

74^{ème} semaine sociale

L'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société

Michel Bertrand
Jean Boissonnat
Michel Camdessus
Bruno Chenu
Olivier de Dinechin
Michel Evdokimov
Etienne Fouilloux
Marcel Gauchet
Wolfgang Kowalski
Pierre Léna
René Lenoir
Joseph Maïla

Jean-Claude Mallet
Geneviève Médevielle
Guy Paillotin
Jean-Marie Petitclerc
Marie-Danielle Pierrelée
Andrea Riccardi
Robert Rochefort
Pierre Rosanvallon
Didier Sicard
Manuela Silva
Domingo Sugranyes
Paul Valadier

Avec la participation du cardinal
Jean-Marie Lustiger

25-26-27-28 novembre 1999
MAISON DE LA MUTUALITÉ
24, rue St Victor 75005 Paris

Renseignements et inscriptions :
Semaines Sociales de France
3-5 rue Bayard 75008 Paris
Tél. : 01 42 56 55 40 • Fax : 01 42 56 55 45
E-mail : info@ssf.org • Site : http://www.ssf.org

SEM 99 08 18 0 15

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 11 NOVEMBRE 1999

Les Parisiens auront une nouvelle cité judiciaire en 2006

Le gouvernement a décidé le transfert du tribunal de grande instance de l'île de la Cité vers un autre quartier de la capitale, dans le 13^e ou le 15^e arrondissement. Le coût de cette opération devrait s'élever à près de 2 milliards de francs

UNE PAGE de l'histoire de la justice à Paris va prochainement être tournée. Après plus de deux siècles de fonctionnement dans le célèbre palais de l'île de la Cité, en plein cœur historique de la capitale, la plus grande partie des juridictions s'adressant aux Parisiens vont être transférées dans un autre quartier de la ville.

Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a annoncé, mardi 9 novembre, en présentant le budget 2000 du ministère de la justice devant l'Assemblée nationale, que le gouvernement a décidé la construction d'un nouveau tribunal de grande instance (TGI) à Paris. Ce transfert devrait aller très vite. Une première tranche de 350 millions de francs (53,36 millions d'euros) d'autorisations de programme et de 50 millions de francs de crédits d'études (7,62 millions d'euros) sera inscrite dans la loi de finances rectificative pour 1999, qui sera présentée au Parlement en décembre.

Ce projet de rénovation du palais de justice de Paris, qui accueille actuellement, outre le TGI, la cour d'assises, la cour d'appel et la Cour de cassation, était évoqué depuis

de nombreuses années. Un rapport, remis en février 1997 au garde des sceaux, dressait un état des lieux catastrophique. Les bâtiments actuels sont en grande partie vétustes et inadaptés. Les réseaux électriques, ainsi que ceux de distribution et d'évacuation des eaux, ne sont pas conformes. Les conditions de sécurité et d'évacuation sont médiocres et nécessitent actuellement 80 millions de francs de travaux chaque année pour être mis progressivement aux normes.

ÉPARPILLEMENT DES SITES

Avec 90 000 m², dont seulement 35 000 m² pour le TGI et 15 000 m² pour la cour d'appel, la surface judiciaire utile par agent n'est que de 13 m², alors qu'elle est de plus de 13 m² dans la plupart des grands tribunaux. Et ce sont 700 magistrats et près de 1 000 fonctionnaires qui travaillent au palais de justice de Paris. Le déficit de surface a conduit au fil des ans à un éparpillement des sites. Le service administratif régional se trouve rue de Rivoli (1^{er} arrondissement); le conseil des prud'hommes, rue Louis-Blanc (10^e arrondissement); le désormais célèbre pôle financier,

chargé entre autres des dossiers de l'affaire Elf et de la MNEF, est installé rue des Italiens (9^e arrondissement); et une annexe du palais se trouve également rue Ferrus, dans le 14^e arrondissement.

Cette dispersion a évidemment des répercussions sur les conditions de travail des magistrats, comme sur l'accueil du public, et se traduit par un allongement du traitement des dossiers. A l'occasion du regroupement de tous ces services dans un bâtiment, d'environ 100 000 m² de surface totale, M^{me} Guigou souhaite que les magistrats et les personnels du palais de justice soient associés à « une réflexion de fond sur le tribunal du prochain siècle ».

L'ancien palais de justice, qui sera rénové après le déménagement du TGI, continuera d'abriter, sur une surface quasiment doublée, la Cour de cassation, ainsi que la cour d'assises et la cour d'appel de Paris. Les vingt tribunaux d'instance de la capitale (un par arrondissement) continueront de fonctionner normalement. Les médiations vont être progressivement prises en charge par les maisons de justice et du droit, dont la première vient

d'ouvrir à Paris, rue Bardinnet, dans le 14^e arrondissement.

C'est donc dans une nouvelle cité judiciaire, dont le site n'a pas encore été choisi, que devront se rendre, sans doute à partir de 2006, les Parisiens qui auront à faire juger leurs litiges de tous ordres. Le tribunal de grande instance traite environ trois quarts d'affaires civiles (essentiellement les divorces et leurs conséquences). Il a par ailleurs en charge la justice des mineurs et la justice pénale: les comparutions immédiates, mais aussi les affaires donnant lieu à des

instructions, du vol simple au crime aggravé.

La seule construction de ce nouveau bâtiment est estimée à 1,2 milliard de francs; avec l'achat des terrains, le projet devrait nécessiter près de 2 milliards de francs d'investissement, un coût comparable à celui de la construction du Stade de France. M^{me} Guigou a indiqué que deux sites vont être étudiés pour son implantation: il s'agit du 13^e arrondissement, avec la ZAC Paris-Rive gauche, une opération d'aménagement conduite – avec certaines dif-

ficultés – par la Mairie de Paris, mais où sont prévus 900 000 m² de bureaux. Ce quartier, en train de sortir de terre au bout des quais de la gare d'Austerlitz, est relativement proche de l'actuel palais de justice. Il a également l'avantage d'être bien desservi jusqu'à l'île de la Cité par les transports en commun.

SOUCI DE « PRESTIGE »

Une telle implantation aurait, en revanche, l'inconvénient d'alourdir considérablement le budget de l'opération puisque l'aménageur ne devrait pas céder ses droits à construire en dessous d'un « prix de référence municipal » de l'ordre de 14 500 francs le m². M^{me} Guigou a donc également évoqué les terrains de la caserne Balard, dans le 15^e arrondissement, qui appartiennent à l'armée de l'air. Mais ce site est excentré par rapport à l'île de la Cité. Il n'a pas non plus le « prestige » souhaité par le garde des sceaux, pour cette nouvelle cité judiciaire, qui devrait devenir, dans quelques années, une ville dans la ville.

Christophe de Chenay

Un nouvel établissement pénitentiaire à la Réunion

Elisabeth Guigou a également annoncé, mardi 9 novembre, le déblocage de 200 millions de francs (30,4 millions d'euros) de crédits exceptionnels, dès l'an prochain, pour la création d'une nouvelle maison d'arrêt à la Réunion, d'une capacité de 600 places. La prison de Saint-Denis de la Réunion, d'une capacité de 610 places, abrite actuellement près du double de détenus. Une commission parlementaire, puis une mission technique du ministère de la justice, en octobre, ont confirmé la nécessité de fermer cet établissement. Selon M^{me} Guigou, « le coût total du projet est d'environ 450 millions de francs (68,6 millions d'euros) ». Cette décision s'ajoute à celle de construire six nouveaux établissements pénitentiaires en métropole et à la rénovation des cinq plus grandes maisons d'arrêt, pour un total de plus de 3 milliards de francs.

La Marianne de Roulans

BESANÇON

de notre correspondant

Evidemment, si Claire Chazal avait été inscrite sur la liste des médiatiques candidates proposées par l'Association des maires de France, les choses auraient été différentes. Car Georges Mailley, soixante-quatorze ans, premier magistrat de Roulans (Doubs) depuis 1977, ne cache pas qu'il aurait voté pour elle. « La beauté, c'est subjectif », s'excuse-t-il. Mais comme personne autre ne l'inspirait parmi les mannequins, chanteuses ou animatrices soumis à son appréciation, l'ancien militaire de carrière n'a guère éprouvé de difficultés à proclamer son attachement aux principes et à entrer en résistance. « J'ai joué l'homme qui dit "Non" », plaisante cet élu RPR qui a posé, sur l'armoire de son bureau, la photo officielle de Charles de Gaulle président.

« Marianne, c'est le symbole de notre République. Elle n'a pas à être personnalisée de cette manière. » Alors, lorsqu'une journaliste de L'Est républicain lui a téléphoné pour savoir ce qu'il pensait du choix de Laetitia Casta pour incarner la prochaine Marianne, il a répondu qu'à Roulans « il y avait plus de belles filles ». Et que s'il lui fallait remplacer l'imposant buste du XIX^e siècle qui trône dans la salle des délibérations, il n'aurait, sur place, « que l'embarras du choix ».

Sitôt publié, le propos a dopé les conversations. « Et je me suis dit: "On y va!", lance M. Mailley. On élit, ici, la nouvelle Marianne de l'an 2000. » L'information, relayée par l'AFP, a pris de l'ampleur. « J'ai reçu des lettres de soutien de la France entière, et les radios, les télévisions, les journaux sont venus me voir, se réjouit le maire. Il y a même eu le magazine Der Spiegel, d'Allemagne. Et des appels d'Italie. Ils m'ont expliqué que la vie politique française était devenue ennuyeuse, que ça leur faisait du bien... »

Sollicitées par micros et caméras, les femmes de Roulans ont d'abord hésité à relever le défi,

avant que le vent de folie ambiante ne les emporte à leur tour. Mais le résultat est là: trente-neuf candidates, âgées de douze à soixante et un ans, se sont déclarées, certaines poussées par leur mari. De la collégienne à la grand-mère, leurs portraits, parfois provocants, sont exposés en mairie. Aucune postulante n'a été acceptée en dehors de la commune, pas même une ex-reine de Besançon, qui en rêvait tant. Le dimanche 14 novembre, de 9 heures à 18 heures, les électeurs de ce bourg de 1 005 habitants voteront donc, en cochant le nom de leur choix sur un bulletin avant de le déposer dans l'urne. Les procurations seront admises.

CONTRAT D'EXCLUSIVITÉ AVEC TF 1

En cas d'ex aequo, un tirage au sort tranchera. Et ce sera la fête, « animée par un véritable disc-jockey », se réjouit le maire. Puis un sculpteur amateur de la région, Gilbert Moigeon, retraité de son état, taillera le buste. « En pierre douce », précise M. Mailley, qui le dévoilera vendredi 7 janvier, lors de ses vœux à la population. Avec sa Marianne toute fraîche, il participera ensuite à l'émission « Les sept péchés capitaux » de Julien Courbet, sur TF 1, à qui il a cédé l'exclusivité des images de ce dimanche référendaire: « Je n'en fais pas une affaire d'argent, mais je ne veux pas que cela coûte à la commune », insiste-t-il.

Le contrat passé avec Julien Courbet prévoit que Roulans recevra 2 000 francs, qu'un bus conduira gratuitement la lauréate et les trente-huit recalées à l'enregistrement de l'émission et que, enfin, 5 000 francs serviront à financer un voyage scolaire vers « la cité bulgare de Nikopo »: « C'est là, raconte le maire, que l'amiral Jean de Vienne, sire de Roulans, périt en 1396. » « Quant à moi, poursuit-il, je n'attends rien sur un plan politique, puisque je ne me représenterai pas en 2001. »

Jean-Pierre Tenoux

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS**: le réseau ferroviaire nord-européen à grande vitesse, Thalys, reliera à partir du 28 novembre l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle à la gare de Bruxelles-Midi en 1 h 15, ont annoncé, mardi 9 novembre, les responsables des chemins de fer français et belges et d'Aéroports de Paris (ADP). Thalys mettra également le parc de loisirs de Disneyland Paris, situé à Marne-la-Vallée-Chessy, à 1 h 30 de Bruxelles. Quatre allers-retours directs seront programmés chaque jour, ce qui devrait engendrer, dès la première année pleine de circulation (2000), un trafic de 234 000 voyageurs pour Roissy-TGV, dont 160 000 pour les correspondances aériennes et 194 000 pour Marne-la-Vallée.

■ **BASSE-NORMANDIE**: le conseil régional de Basse-Normandie a décidé d'offrir à chaque bébé bas-normand né en l'an 2000 un arbre qui sera planté sur le domaine du haras du Pin, dans l'Orne, et qui portera son nom. Vingt mille plants de chêne ou de hêtre ont été réservés en pépinière, l'Insee prévoyant 17 800 naissances dans cette région. Cette opération est menée en collaboration avec l'Office national des forêts.

Depuis ce matin, nos spécialistes ont déjà désamorcé 1500 situations explosives.

SVP

Détendez-vous...

Un dossier épineux à boucler, un fournisseur très spécialisé à identifier, la nécessité de trouver une solution ?

Véritable accélérateur de compétitivité, la carte SVP permet à votre entreprise, quels que soient le sujet, la discipline et le secteur de répondre aux préoccupations que vous avez quotidiennement.

Disponibles à tout moment, par téléphone ou internet, les 1000 spécialistes SVP dans le monde définissent précisément le cadre de la recherche et vous fournissent, en toute confidentialité, les solutions complètes et fiables.

Alors, si la situation devient critique, évitez l'explosion, contactez-nous !

Il y a toujours 01 47 87 11 11 quelqu'un qui sait !

<http://www.svp.com>

Les défis de l'Europe

par Javier Solana

DIX ans déjà que tombait le mur de Berlin. Le fracas du béton tombant dans l'espace désolé de la Parisaplatz a résonné dans la tête de tous les Européens, abasourdis, puis transportés par le message qu'il annonçait : l'effacement de tout ce qui avait, pendant quatre décennies, séparé les pays et les peuples d'Europe. C'est l'horreur concrète et palpable que représentait le « Mur de la Honte » qui a fait de sa chute le repère le plus puissant de la révolution en marche sur notre continent. La réunification de l'Allemagne fut le premier pas de l'ambition plus large d'unifier le continent européen, pour la première fois de son histoire, conformément au libre choix de tous ses citoyens, sous la bannière de la liberté et de la démocratie.

Notre dette est grande à l'égard de la sagesse et du sens de l'Etat des dirigeants allemands pour leur contribution. Démentant les mauvais augures qui prédisaient un retour aux vieilles pratiques de la politique des puissances, ils ont, d'emblée, indiqué les choix qui s'imposent à l'ensemble des Européens. Dès le 28 novembre 1989, le chancelier Kohl avait annoncé, dans son plan en dix points, que *« le dépassement de la division de l'Allemagne et de l'Europe »* constituait un seul et même projet. Comme l'a affirmé dans ces colonnes, il y a quelques semaines, le chancelier Schröder, *« la politique extérieure de l'Allemagne est une politique en Europe, pour l'Europe et de l'Europe »*. Ce credo annonce une approche nouvelle où, sur fond d'intérêts communs toujours plus nombreux, les Etats membres utilisent au maximum le potentiel d'accroissement de puissance que leur confère l'Union.

Dès lors, les tâches essentielles de l'action extérieure de l'Union doivent s'articuler autour de trois axes : le premier consiste à redessiner le continent européen, conformément à ses intérêts et grâce à la légitimité qu'elle incarne en tant que seul projet politique d'intégration européenne, dans le respect des valeurs qui sont inscrites dans son traité et en coopération avec les partenaires qui ont une influence et des intérêts en Europe. Le deuxième est de faire face aux nouveaux risques de sécurité qui caractérisent la nouvelle donne stratégique en Europe et autour de l'Europe. Le troisième

Une mondialisation citoyenne

Suite de la première page

D'un organisme d'assistance aux pays en difficulté, il a commencé à faire une authentique institution de régulation. Les candidats à sa succession – je ne doute pas qu'ils seront nombreux parmi les Européens – auront une tâche difficile pour emporter la conviction... Ceci d'autant plus qu'il leur faudra démontrer qu'à la suite de Michel Camdessus ils sont capables d'œuvrer concrètement pour maîtriser les évolutions de notre temps.

Le mot mondialisation est devenu un pont aux ânes du discours politique. Les libéraux en font le slogan d'un marché devenu roi, les sceptiques, l'emblème de la « contrainte extérieure » des années 1970 et 1980, les illusionnistes, le symbole d'un combat de valeurs. La mondialisation n'est rien de tout cela. Elle est une réalité qu'il faut juger et maîtriser. Je pense que nous n'avons pas à regretter ce grand mouvement qui, depuis vingt ans, a transformé la planète. Politiquement : n'oublions jamais – la commémoration de la chute du mur de Berlin est là pour nous le rappeler – qu'ouverture économique et émancipation politique vont souvent de pair. Économiquement : l'ouverture de nombreux pays émergents et en développement leur a permis de rompre avec des stratégies de développement autarcique vouées à l'échec, la mobilité des hommes, des biens et des capitaux a souvent favorisé l'amé-

concerne les défis de la globalisation, à l'égard desquels le processus d'intégration européenne représente un modèle de réponse efficace.

L'Union européenne faillirait à sa mission historique si elle ne répondait pas, avec la volonté politique nécessaire et les moyens adéquats, à l'aspiration des peuples, qui en ont été exclus contre leur gré, de bénéficier, à leur tour, de la sécurité et de la prospérité qu'elle a apportée à l'Europe de l'Ouest. Empressons-nous de préciser, à cet égard, que l'impératif éthique rejoint la défense bien comprise de ses intérêts vitaux. On ne voit pas, en effet, comment elle pourrait soutenir longtemps la viabilité de ses ambitions en créant un sentiment d'exclusion, qui ne peut avoir pour autre conséquence que l'accroissement de l'instabilité à ses frontières.

Les Etats-Unis sont des parte-

La mondialisation est une réalité

qu'il faut juger et maîtriser.

Je pense que nous n'avons pas à regretter ce grand mouvement qui, depuis vingt ans, a transformé la planète

naires indispensables pour notre projet. Vis-à-vis d'eux, il s'agit de démontrer que le partage plus équilibré du fardeau de la stabilité et de la paix en Europe, que l'Amérique a si souvent appelé de ses vœux, est d'ores et déjà une réalité tangible qui ne fait que se renforcer. Cette prise en main de leur propre destin par les Européens n'empêche ni la reconnaissance des Européens pour la générosité et l'intensité de la contribution américaine à la construction européenne, ni le rôle essentiel que l'Amérique continue de jouer dans la défense et la sécurité de notre continent, ni l'approfondissement des liens sur la base des valeurs partagées, qui en ont assuré la solidité depuis l'origine.

Nous devons compter aussi avec la Russie. Notre partenariat avec elle obéit à trois ressorts indissociables : l'Union est son premier partenaire commercial ; il est essentiel pour la stabilité de l'Europe que la transition de la Russie vers la démocratie et l'économie de marché soit une réussite ; la Russie est un parte-

lioration des conditions de vie. Mais je me garde de toute illusion. Ce mouvement s'est aussi accompagné d'un développement préoccupant des inégalités, dans les pays industrialisés comme entre pays riches et pays pauvres. Les pays les moins avancés sont restés au bord de la route. Les stratégies collectives se sont heurtées à l'égoïsme et au scepticisme. Les mafias ou la corruption sont venues combler le vide parfois laissé par les Etats. Je ne m'accomode pas de ces réalités comme autant d'effets, certes négatifs, mais inévitables de la mondialisation. Celle-ci ne peut s'épanouir que si elle est un atout pour tous. Et il y a trois conditions pour cela : plus de règles, plus d'institutions, plus de citoyenneté. En un mot, plus de régulation. « Plus de règles », cela ne veut pas dire qu'une dérive bureaucratique doit répondre aux éventuelles dérives des marchés. Cela veut dire que, pour qu'une économie de marché fonctionne de manière efficace, pour que les capitaux s'investissent dans le long terme, pour que la croissance favorise l'emploi, nous avons besoin d'un cadre stable, d'un code de la route.

C'est vrai dans le domaine financier. Depuis deux ans et demi, la France œuvre en faveur d'un système plus robuste et plus juste. Les crises asiatique et russe ont démontré la nécessité d'une action en ce domaine. Et nos partenaires se sont progressivement ralliés à ces idées. Nous devons ainsi lutter plus efficacement contre les paradis bancaires et fiscaux et contre la délinquance financière internationale. La France a proposé qu'une liste noire des centres offshore soit établie et que des sanctions, allant jusqu'à l'interruption des flux de capitaux avec ceux d'entre eux qui refuseraient toute régulation, puissent

naire indispensable pour la mise en place de la nouvelle architecture de sécurité européenne. L'Union, en réalisant son processus d'élargissement, doit avant tout rassurer la Russie sur les conditions dans lesquelles se dessineront ses frontières occidentales. Elle doit ensuite établir les paramètres et les instruments d'une coopération efficace pour s'attaquer aux risques issus des séquences de la guerre froide.

L'Union ne peut pas davantage faire abstraction de son environnement immédiat. La Méditerranée et l'Afrique font naturellement partie de sa sphère d'intérêts. Notre histoire et notre culture sont inséparables de celles de ces régions, avec lesquelles nous avons par ailleurs tissé, au cours des récentes décennies, des liens économiques et commerciaux très étroits, indispensables à notre prospérité et à notre sécurité. Le processus d'in-

égration européenne constitue également un modèle de réponse particulièrement adapté au phénomène de la globalisation et lui permet de jouer un rôle moteur dans le développement de processus identiques dans d'autres régions du monde, comme l'Amérique latine et l'Asie.

Un mot à présent sur les moyens à perfectionner ou à mettre en place pour rendre l'action extérieure de l'Union plus efficace, en vue de réaliser son ambition d'être un acteur de premier plan sur la scène internationale, à la mesure de son poids politique et économique dans le monde. L'Europe est, d'ores et déjà, un partenaire incontournable, grâce à un réseau multiforme d'accords commerciaux et de programmes de coopération et d'assistance, y compris des modèles de coopération régionale, tels que le processus de Barcelone et le Pacte de stabilité pour les Balkans. Les stratégies et les actions communes lui donnent les moyens de rendre ses programmes plus efficaces et plus cohérents. La création de la fonc-

être prises. Il faut également renforcer le contrôle des fonds spéculatifs (les *hedge funds*) et limiter le caractère déstabilisant des mouvements de capitaux à court terme. Il faut enfin que les prêteurs privés participent à la résolution des crises financières. N'est pas acceptable que la communauté internationale allant au secours d'un pays désintéresse du même coup des spéculateurs imprudents. Sur ces questions, je compte revenir à la charge, notamment lors des prochaines réunions du FMI et de la Banque mondiale, en avril prochain. Voilà

Un grand chantier reste ouvert : celui de l'acquisition par l'Union d'une capacité de gestion des crises, y compris les moyens d'agir militairement, lorsque les circonstances l'imposent

un objectif concret pour l'année 2000 : que la communauté internationale se dote d'un code de la route cohérent et efficace.

C'est aussi vrai dans le domaine commercial. A la logique de la libéralisation qui a présidé aux travaux du GATT doit succéder une logique de la régulation, sous l'égide d'une OMC travaillant en bonne intelligence avec les autres institutions internationales. Préserver les ressources naturelles, appliquer le principe de précaution, notamment dans le domaine alimentaire, favoriser le respect des normes sociales fondamentales, faire émerger une nouvelle alliance entre les pays développés et les pays en développement, voici des enjeux fondamentaux pour le prochain cycle de négociations commerciales qui doit

tion de haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune et la mise en place d'une unité de planification et d'alerte rapide lui fournissent des instruments adéquats pour renforcer la cohérence, la visibilité et l'efficacité de sa politique extérieure.

Un grand chantier reste ouvert : celui de l'acquisition par l'Union d'une capacité de gestion des crises, y compris les moyens d'agir militairement lorsque les circonstances l'imposent. Le changement du contexte stratégique en Europe, après la fin de la guerre froide, et l'émergence d'une masse critique d'intérêts communs propres aux seuls Européens, parmi lesquels la monnaie commune, permettent de croire que ce projet est arrivé à maturité. A mesure que son processus d'élargissement la rapproche de zones d'instabilité, l'Union ne peut plus différer la décision de se doter des instruments nécessaires pour faire face à une demande accrue de sécurité. Le conseil européen de Cologne a ouvert la voie. Au prochain conseil européen, à Helsinki, il ne faudra pas démentir les promesses de son message politique, au risque de perdre toute crédibilité aux yeux de nos opinions publiques, de nos partenaires dans la politique de sécurité européenne et du reste du monde.

Il va de soi qu'il n'est pensable de réaliser ce projet qu'en bonne intelligence avec tous les pays européens qui ne sont pas membres de l'Union et avec nos partenaires transatlantiques. Loin d'affaiblir l'OTAN, la politique européenne de sécurité et de défense ne peut que la renforcer et lui donner une légitimité nouvelle. Ayant été personnellement impliqué de très près dans les bouleversements majeurs qui ont marqué l'histoire de l'Europe ces dernières années, j'entends mettre ma fonction de haut représentant au service des Etats membres de l'Union pour donner à celle-ci les moyens de jouer le rôle central qui lui revient dans cette entreprise et de l'avènement d'un ordre européen plus stable, plus juste et plus prospère, à la hauteur des attentes de tous ces citoyens d'Europe qui ont rendu possible l'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui.

Javier Solana est haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune

s'ouvrir à Seattle, à la fin du mois. Et je me réjouis que, sous l'égide de Pascal Lamy, l'Europe soit unie autour de ces objectifs.

C'est enfin vrai dans le domaine fiscal, notamment en Europe. Il y a deux ans, tous les Etats sont convenus qu'il fallait éliminer la concurrence fiscale déloyale. Nous allons maintenant pouvoir juger de la réalité de cet engagement unanime car les travaux doivent aboutir au sommet d'Helsinki, en décembre prochain. Les dernières réunions européennes ont montré qu'une grande majorité d'Etats souhaitait cette

Antilles-Guyane : intégration

sans assimilation

par Jacky Dahomay

LA crise que traversent les trois départements français d'Amérique est-elle seulement de nature économique et sociale ? Il est vrai que la quasi-disparition du système productif traditionnel hérité du passé colonial, jointe à la crise générale que subit l'économie française sinon l'économie mondiale, n'a pu que fragiliser des économies locales déjà branlantes et renforcer un chômage structurel depuis des décennies.

Les Antilles-Guyane vivent surtout de transferts publics, du commerce et du tourisme. Économie sous perfusion, dira-t-on. Mais cette situation de crise économique permanente n'a jamais trouvé, jusqu'ici, de solutions pertinentes. A cela doit s'ajouter une crise sociale persistante qui se manifeste principalement par des conflits sociaux longs, répétitifs, voire même violents.

Paradoxalement, si importante que soit cette grave crise économique et sociale, il ne nous semble pas qu'elle soit déterminante en dernière instance, et ne proposer que des mesures relatives à cet ordre laisserait le gouvernement démunî face au malaise profond que vivent nos sociétés d'outre-mer. Il est significatif que les luttes syndicales les plus radicales et les plus persistantes ces dernières années, celles menées par l'UGTG notamment (Union générale des travailleurs de la Guadeloupe), si elles visent, par leurs revendications même, des droits et avantages requérant encore plus d'assimilation à la France, le font pourtant avec des méthodes et selon une idéologie remettant en cause le statut départemental. Ainsi, lors des dernières grèves, ont été attaquées des cibles symbolisant l'Etat ou le service public. On eût dit que la stratégie de l'UGTG vise à délégitimer les institutions républicaines elles-mêmes (la justice, la police, l'autorité préfectorale et les représentants élus du peuple).

A cela vient s'ajouter, de la part de certains groupes indépendantistes, un discours xénophobe virulent, frisant le racisme tout simplement et exprimé dans des graffitis comme celui-ci : *« Les Blancs dehors. »* Enfin, tout se passe comme si les partis traditionnels, toutes tendances confondues, étaient paralysés face à la montée de la violence revendicative et comme si l'Etat lui-même était prêt à fermer les yeux devant les diverses transgressions de la loi, pour

vernements doivent associer la représentation nationale et l'opinion aux choix qu'ils proposent. C'est le sens de la démarche mise en œuvre pour préparer, en France, les négociations commerciales de Seattle. Cette démarche sera généralisée pour toutes les réunions internationales auxquelles je participerai.

« Plus de citoyenneté » : il faut que chacun de nos concitoyens puisse participer à la mondialisation. Ceci implique que nous renforçons nos efforts en faveur de la formation, initiale et professionnelle, en faveur des nouvelles technologies et en faveur de l'enseignement des langues. Ceci implique aussi que nous sachions faire de l'Europe un projet concret et mobilisateur, autour d'un modèle économique et social convaincant. De ce point de vue, j'attends beaucoup du sommet qui se réunira en mars prochain à Lisbonne. Le thème proposé par Antonio Guterres est en effet au cœur de la démarche engagée par le gouvernement, sous l'autorité de Lionel Jospin : *« Emploi, réformes économiques et cohésion sociale, pour une Europe de l'innovation et de la connaissance. »*

Sur beaucoup de ces sujets, Michel Camdessus a montré la voie. Fidèle médecin de l'économie mondiale, il a montré un égal talent pour la médecine d'urgence et pour la médecine préventive. Parce que je refuse les prescriptions de l'ultra-libéralisme, je crois que cette prévue accrue des gouvernements dans leur fonctionnement et par un renforcement du contrôle exercé par les opinions publiques. Le temps des négociations dans le secret des antichambres ministérielles et des rencontres internationales est révolu. La transparence sur les enjeux comme sur les solutions envisageables doit être la règle. Et les gou-

Christian Sautter

ne pas faire de vagues. Une telle situation est intenable. Elle signifie que la crise que nous traversons est essentiellement une crise de l'identité politique et culturelle, quoique doublée du marasme économique et social. Les Antillo-Guyanais sont, dans leur immense majorité, attachés à leur statut de citoyens français. Mais cette citoyenneté est vécue de façon purement utilitariste. Effacement de la raison pratique au seul profit de la raison instrumentale ! Cela consiste à obtenir tous les avantages que confère l'appartenance à la République sans en assumer les devoirs.

D'où la tendance constante, toutes catégories sociales confondues, à ruser avec la loi comme si celle-ci n'avait aucune valeur transcendante. Ce qui bien sûr déroute les juges, métropolitains pour la majorité d'entre eux. C'est comme si les notions de bien public, d'espace public, n'avaient aucun sens dans nos régions. Il est clair qu'il s'agit là d'un grave déficit civique et politique qui n'est rien d'autre que l'expression d'un divorce ou d'un mariage mal assumé entre identité politique et identité culturelle. Comment y remédier ?

Cinquante-trois ans de départementalisation ont fait de nous des peuples irresponsables. Il est évident que le statut départemental arrive à son essoufflement. Or les populations d'outre-mer ne veulent pas de l'indépendance tout en maintenant une certaine forme d'exigence d'identité culturelle. Les deux solutions qui, pour tout républicain, s'imposent – indépendance pure et simple ou assimilation totale à la République française – ne semblent pas donner satisfaction.

Comment penser une « culture politique » commune qui n'exclurait pas des « cultures ethniques » particulières ?

Y aurait-il alors une troisième solution : intégration plus civique à la République mais sans assimilation culturelle ? La chose paraît difficile car la tradition républicaine française n'accepte pas la logique des terroirs, fondée sur l'identité ethnique. La République, en France, n'a jamais été multiculturelle. Cependant, peut-on considérer certaines populations faisant partie intégrante de la République comme ayant le même statut que les Bretons, que les Basques ou que les Alsaciens ? La France ne gagnerait-elle pas à reconnaître qu'il existe en quelque sorte des *« peuples »* qui, par leur histoire complexe – l'esclavage et la colonisation en ce qui nous concerne –, sont vraiment des peuples, et que leur intégration à la République française mériterait d'être redéfinie ? Mais comment le faire sans remettre en cause l'unité de la nation ? Comment penser une *culture politique* commune à tous les citoyens français et qui n'exclurait pas, pour parler comme Habermas, des *cultures ethniques* particulières et diverses ?

Tant que ces questions ne seront pas résolues, le malaise antillo-guyanais ira en grandissant, quitte à voir des groupes de pression mafieux utiliser comme en Corse la revendication identitaire, non pas pour conduire nos pays vers l'indépendance, mais pour créer une situation explosive de non-droit, permettant l'éclosion d'affaires illégales.

Il appartient donc à l'Etat français d'encourager les populations d'outre-mer à faire eux-mêmes leur choix, à les responsabiliser, à choisir leur destin, après qu'un débat public, franc et conséquent, aura été établi. N'en rester qu'à des mesures économiques, contingentes et provisoires, c'est refuser de s'ouvrir généreusement à la dimension historique de nos problèmes, c'est surtout accepter que nous marchions sur les pas précipités d'une immense tragédie.

Jacky Dahomay est professeur de philosophie à Pointe-à-Pitre.

DISPARITIONS

Denise Bellon

Une figure de l'agence Alliance Photo

LA PHOTOGRAPHE Denise Bellon, une des figures de l'agence Alliance Photo dans les années 30, est morte le 31 octobre à Paris. Elle avait quatre-vingt-dix-sept ans.

Née à Paris le 20 septembre 1902, Denise Hulmann suit de courtes études de psychologie et épouse Jacques Bellon, avec qui elle a deux filles – qui seront aussi ses modèles – Yannick (réalisatrice de cinéma) et Loleh (comédienne et auteur, disparue en mai). Divorcée, elle cherche un travail au début des années 30. Ce sera la photographie, à une époque où la presse illustrée est en plein développement. Elle est initiée par son ami le photographe Pierre Boucher, puis rejoint le studio de René Zuber. On retrouve ces trois signatures, avec

Pierre Verger, dans la première équipe de l'agence Alliance Photo, une belle aventure photographique, initiée par Maria Eisner, en 1934, et qui se terminera en 1940.

Denise Bellon développe alors une carrière où l'image est intimement associée à la vie, aux voyages (le Maroc notamment), à la découverte. Mais aussi à cette époque naissante des loisirs, du sport, de la vie au grand air – natation, camping, ski... – qui favoriseront le culte du corps.

AMOUREUSE DU SURREALISME

On doit notamment à Denise Bellon des photos très fraîches, spontanées et aériennes, d'une femme pratiquant le saut en hauteur depuis la terrasse du Trocadéro, de gamins à ski, de nus dans

la neige. Ses images sont publiées dans la presse de l'époque, de *Vu à Art et Médecine*, de *Plaisir de France à Arts et métiers graphiques*. Mais aussi *Match*, pour qui elle réalise un reportage avec Joseph Kessel en Afrique-Occidentale française, à la veille de la guerre. A son retour d'Afrique, elle épouse le journaliste Armand Labin, qui fondera *Midi libre* à Montpellier. Cette amoureuse du mouvement surréaliste a également photographié toutes les expositions du groupe surréaliste à Paris, en 1938, 1947, 1949 et 1965.

« Pourquoi ai-je choisi la photo ? C'est que son côté magique m'a toujours fascinée. Que l'on puisse, en appuyant sur un bouton, immobiliser le temps, cet éternel ennemi de l'homme (...). C'était un petit bout d'éternité, quoi ! Dans cette

lutte entre l'homme et le temps, l'homme était enfin un petit peu vainqueur. » Cette note autobiographique a été publiée dans le catalogue de l'exposition que Thomas Michael Gunther a consacrée à l'agence Alliance Photo, à Paris en 1988.

Denise Bellon, moins connue que ses frères d'armes – Boucher, Verger, Feher – « incarne l'enthousiasme qui animait l'équipe d'Alliance Photo », écrit Thomas Michael Gunther. Cette note traduit une belle innocence devant l'acte photographique, bien d'une époque où la photo, posée ou instantanée, était autant un outil de découverte, un métier, qu'un objet d'expérimentations artistiques.

Michel Guerrin

■ MICHELLE COQUILLAT est morte vendredi 5 novembre. Née en 1942, agrégée et docteur ès lettres, Michelle Coquillat était une figure du féminisme. Elle avait enseigné au sein de diverses universités américaines durant les années 70 avant de devenir journaliste et écrivaine : on lui doit notamment *La Poétique du mâle* (Gallimard, 1981), *Simone de Beauvoir* (Martinsart, 1981), *Qui sont-elles ?* (Mazarine, 1983) et, en 1988, *Romans d'amour* (Odile Jacob), qui analysait le succès commercial des histoires d'amour produites en série. Conseillère auprès de la ministre des droits de la femme, Yvette Roudy, de 1981 à 1986, Michelle Coquillat avait en charge le secteur culturel de ce ministère, auquel elle avait su convaincre Simone de Beauvoir de prendre part. Elle avait créé la commission de terminologie, chargée d'étudier la féminisation des titres et fonctions. Elle avait par ailleurs obtenu la création de postes d'études de l'histoire des femmes aux universités de Toulouse, de Rennes et de Paris. Selon Yvette Roudy, Michelle Coquillat a « nourri toute la réflexion sur l'origine de la situation des femmes, en soulignant notamment l'importance des conditionnements dès l'école ». Après cette expérience ministérielle, Michelle Coquillat était devenue inspectrice générale de l'industrie.

■ GEORGE V. HIGGINS, romancier américain, est mort samedi 6 novembre, à son domicile de Milton (Massachusetts). Il était âgé de cinquante-neuf ans. Né le 13 novembre 1939 à Brockton (Massachusetts), il était l'auteur de quelque vingt-cinq romans policiers, ayant presque tous pour cadre Boston ou ses environs. Le plus connu, *Les Copains d'Eddy Coyle* (Knopf, 1972, traduit en français chez Rivages, 1991), se situe dans le milieu des gangs et des gangsters. Très bien accueilli par la critique et le public, ce livre fut porté à l'écran par Peter Yates, avec Robert Mitchum. D'abord journaliste, George V. Higgins s'était rendu compte, à force de suivre les procès de la Mafia à Providence (Rhode Island), que ces affaires le passionnaient et avait entrepris des études juridiques avant de devenir procureur. Ce parcours lui permit plus tard de puiser dans son expérience le décor et l'ambiance de ses histoires, mais il avait aussi un sens du dialogue qui réjouissait ses lecteurs. Sa carrière d'écrivain – il ne retrouvera jamais le succès de ses débuts – ne lui fit pas pour autant négliger totalement ni le journalisme ni le droit, et il continua jusqu'en 1985 à collaborer avec le *Wall Street Journal* ou avec le *Boston Globe*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 novembre est publié : ● **Agriculture** : un arrêté relatif aux aides accordées aux titulaires de contrats territoriaux d'exploitation par le fonds de financement des contrats territoriaux d'exploitation.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Pierre Vimont a été nommé, par décret publié au *Journal officiel* du 7 novembre, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles, en remplacement de Pierre de Boissieu, deve-

nu secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne.

[Né le 15 juin 1949 à Tunis (Tunisie), Pierre Vimont est licencié en droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été notamment en poste à Londres (1977-1982), à New York auprès des Nations unies (1985-1986), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1986-1990) et à l'administra-

tion centrale du Quai d'Orsay. Il a été aussi directeur du cabinet d'Elisabeth Guigou, ministre déléguée chargée des affaires européennes, étant parallèlement secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1990-1993). Depuis septembre 1997, Pierre Vimont était directeur de la coopération européenne au ministère des affaires étrangères.]

LE MONDE NOVEMBRE 1999 diplomatique

CAUCASE

Pourquoi Moscou relance la guerre en Tchétchénie par **Jean Radvanyi**

Les talibans au cœur de la déstabilisation de l'Asie centrale par **Ahmed Rashid**

■ **ÉTATS-UNIS** : Les salariés américains aimeraient le temps de vivre, par **Mark Hunter**. – Sauver Mumia Abu-Jamal, par **Marie-Agnès Combesque**.

■ **ASIE** : La menace Pakistan, par **Ignacio Ramonet**. – La Corée du Sud peine à sortir de la guerre froide, par **Daniel Vallot**. – Regard filtré sur la Corée du Nord, par **Iliaria Maria Sala**.

■ **CHILI** : Les Indiens Mapuches tués à petit feu, par **Jaime Massardo**.

■ **BELGIQUE** : Vers un Etat policier ? par **Jean-Claude Paye**.

■ **IMMIGRATION** : Les bannis de la « double peine », par **Michaël Faure**. – Arenc, inhumaine antichambre du départ, par **Pedro Lima** et **Régis Sauder**.

■ **CULTURE** : A quoi sert la littérature ? Dialogue entre **Juan Goytisolo** et **Günter Grass**.

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

TARIF CARNET 1999

Tarif à la ligne : 136 F TTC - 20,73 €
Tarif abonnés : 118 F TTC - 17,98 €
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Dimitris KONTOGIANNIS, Anne SCHIEVING KONTOGIANNIS, Joanna, Louise et Christos, ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Alexis,

né le 2 novembre 1999, à Fontainebleau.

Catherine et Euan MACGREGOR sont heureux d'annoncer la naissance de

Alix.

Paris, le 16 octobre 1999.

– Aix-en-Provence.

Marie-Thé. et Laurent sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille.

Ninon, Noor, Carmen,

née le 6 novembre 1999, à Lyon-Croix-Rousse.

Sabine et Nadir, ses parents, avec tous les siens, l'accueillent avec bonheur.

Décès

– Geneviève Basquine, son épouse, Gabrielle et Viviane Basquine, ses filles, font part du rappel à Dieu de

Jean-Jacques BASQUINE,

qui s'est éteint le 1^{er} novembre 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée par son ami Henry Belliard, en l'église de Batz-sur-Mer : l'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne Pawloff-Bonnet, son épouse, Sébastien et Jean-Baptiste, ses fils, M^{me} Denise Bonnet, sa mère,

Jean et Michelle Amar, Michel et Annie Pawloff, Jean-François et Sylvie Marcoux, Dominique et Bernadette Marcoux, leurs enfants et belles-sœurs, seurs enfants et petits-enfants,

Les familles André, Orliac, Sarrato, Guiraud,

Tous ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude BONNET,

survenu le 8 novembre 1999, à l'âge de cinquante-six ans.

Il repose au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17^e.

L'incinération aura lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise, le samedi 13 novembre, à 11 h 15.

Une prière réunira tous ceux qui le souhaitent à l'église orthodoxe Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris-19^e, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, quai de Valmy, 75010 Paris.

– Le comte et la comtesse de Fontmichel, Antoine-Mario, Annalisa, Alexandre, Philippe-Emmanuel, Maximin de Fontmichel, ont l'honneur de faire part de la douloureuse disparition de

la comtesse de FONTMICHEL, née HUON de KERMADEC,

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenue à Grasse, le 8 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées en la cathédrale de Grasse, le vendredi 12 novembre, à 10 heures.

– M^{me} Jacqueline Lluelles, née Schmitt, son épouse, M^e Didier Lluelles, son fils, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Marcel LLUELLES,

survenu le 8 novembre 1999, à Montréal (Canada).

4850 côte des Neiges (1711), Montréal, H3V 1G5 (Canada).

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 € ☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

– Les familles Piantanida et Kempf, Les amis, ont la douleur de faire part du décès de

Anne PIANTANIDA, ingénieur écologue, déléguée nationale des Verts, amoureuse des Pôles et passionnée de la vie.

Incinération le 10 novembre 1999.

Les amis et connaissances se réuniront pour un moment d'adieu et de mémoire le 12 novembre, à 14 h 30, à la salle polyvalente de Rombach-le-Franc.

Prérébois, 68660 Rombach-le-Franc.

– Jacques, Denis et Olivier Polge, Alexander von Zedlitz, Vera Küppers, née von Zedlitz, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Marina POLGE, née von ZEDLITZ.

Krefeld, août 1946. Paris, novembre 1999.

– Jean et Michèle Delorme, Max Delorme, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Ses frères et sœurs, Toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Félie ROSSO, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Colonnels-Renard, 75017 Paris. Résidence Saint-François, 12, avenue du Général-Orly, 06300 Nice.

Anniversaires de décès

– Trois ans après le départ de

Michel BERNFELD. « Le bois gardera son silence au creux des meubles, même si les images qui hantent les tiroirs viendront parfois nous couper le sourire. » B. Berchoud.

Aline et Florence Boyer.

– 10 novembre 1999,

Géraldine,

tu aurais trente-quatre ans, tu es toujours avec nous, nous t'aimons.

Annie GRAZIETTI-JEANBRAU, Oran, 25 décembre 1942 ; Montpellier, 11 novembre 1985.

« Nous ne nous verrons plus sur terre, Odeur du temps, brin de bruyère... Souviens-toi que je t'attends. » Apollinaire.

– A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

Charles ROGER-MACHART, inspecteur général des finances honoraire,

ses enfants demandent à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée particulière pour lui et sa femme,

JEHANNE, née de LAGARDE,

décédée le 11 septembre 1999.

Soutenances de thèse

– M^{me} Marianne Frantz a soutenu sa thèse de doctorat de sciences, mention biologie cellulaire, le lundi 25 octobre 1999, à la faculté de pharmacie de Strasbourg. Le sujet avait pour titre « Les lectines du gui (*Viscum album L.*, Viscaceae) – Modulation de leurs propriétés cytotoxiques – Etude de leurs activités immunostimulantes ». Le jury, constitué de MM. Debray, professeur à l'université de Lille (président du jury) ; Anton, professeur à l'université de Strasbourg ; Becker, professeur à l'université du pays de Sarre (Sarrebuck, Allemagne) ; Beretz, professeur à l'université de Strasbourg ; et de M^{me} le docteur Jung (université de Strasbourg), lui a attribué le grade de docteur de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg avec la mention Très Honorable et avec ses félicitations.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
► **TARIF ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

M Le Monde de l'éducation Au sommaire du numéro de novembre

Dossier : La formation des professeurs.

Les IUFM sont-ils archaïques ?
L'année de formation-stage.
La formation permanente.

- Entretien avec Clément Rosset.
- Mouvement lycéen : zéro délai pour zéro défaut.
- L'école et les gens du voyage.
- Pédagogie : les villes acteurs de l'éducation.
- Voyage au Yémen.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Le magazine résolument enseignant

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 11 NOVEMBRE 1999

INTERNET Le groupe américain de messageries UPS (United Parcel Service) devait réussir, mercredi 10 novembre, une entrée fracassante à Wall Street. ● **CRÉÉ EN 1907** à Seattle avec

six coursiers, UPS serait valorisé près de 350 milliards de francs. ● **LE GROUPE** avait initialement fixé une fourchette de prix par action entre 36 et 42 dollars. La chaîne financière

américaine CNBC le fixait, mardi soir, à 50 dollars ! ● **À l'IMAGE** des valeurs Internet, les transporteurs express bénéficient d'une intense spéculation boursière aux Etats-Unis. ● **LES MAR-**

CHÉS les considèrent comme la base de l'explosion espérée du commerce électronique dans le monde. ● **À LEUR CRÉATION**, les sites Internet marchands ont voulu s'occuper de

l'envoi des produits commandés. Ils se sont vite rendu compte que c'était un métier spécifique. Désormais, ils font appel aux Federal Express, UPS, DHL, La Poste.

Les transporteurs express ancrent le commerce virtuel dans la réalité

L'introduction fracassante à Wall Street de l'américain UPS souligne l'engouement des marchés pour les messageries rapides. Federal Express, DHL, La Poste..., spécialistes de la logistique, sont devenus le point de passage obligé des ventes sur Internet

UNE INTRODUCTION en Bourse qui dépasse toutes les prévisions ! UPS (United Parcel Service), le groupe américain de messageries, pour son entrée à Wall Street, mercredi 10 novembre, devait être valorisé près de 350 milliards de francs ! Le groupe avait initialement fixé une fourchette de prix par action entre 36 et 42 dollars, relevée ensuite entre 47 et 49 dollars. Un prix encore sous-évalué : la chaîne financière américaine CNBC le fixait, mardi soir, à 50 dollars !

Pourquoi un tel enthousiasme des marchés financiers ? « On a presque collé aux messageries rapides l'étiquette Internet », ironise Bozidar Djelic, directeur associé du cabinet de conseil McKinsey, responsable du e-business. Les transporteurs express sont considérés par les marchés comme une des clefs de voûte du commerce électronique. A l'instar des valeurs Internet, « les logisticiens bénéficient d'une "bulle" financière », ajoute-t-il. Un lien étroit qui peut aussi avoir ses inconvénients. Ainsi, Federal Express, un des premiers groupes mondiaux de messageries, a connu, en Bourse, une année 1999 étonnante : l'action a presque doublé entre janvier et avril. Avant de fortement baisser début mai, au

moment même où se dégonflaient quelque peu les valeurs Internet.

A leur création, les sites Internet marchands ont voulu s'occuper de l'envoi des produits commandés. Très rapidement « ils se sont rendu compte que c'était un métier spécifique, complexe, risqué s'il n'était pas maîtrisé », affirme M. Djelic. Désormais, tous font appel à de grands logisticiens comme Federal Express, UPS, DHL, La Poste... « Nous sommes totalement adaptés à ce nouveau type de commerce, explique Anne-Céline Martel, responsable du développement des produits pour DHL. Nous pouvons acheminer la marchandise de l'entrepôt au client final et nous agissons rapidement, ce qui est une nécessité pour des achats INternet plutôt impulsifs ».

ENVOIS MONDIAUX

Fromage.com, le site français de vente de fromages par Internet, utilise pour ses envois mondiaux « Chronopost, DHL et Federal Express en fonction de leurs compétences géographiques », explique Marc Réfabert, fondateur de l'entreprise. Amazon.com, la librairie sur Internet, a un partenariat avec UPS pour les Etats-Unis et avec DHL pour les envois internationaux. C'est déjà « un des dix pre-

miers clients de DHL aux Etats-Unis », précise Mme Martel. Pour l'instant, la part du commerce électronique dans l'activité totale des transporteurs est encore assez faible. Mais les perspectives de développement rapide suscitent des convoitises. « C'est clairement un axe de développement stratégique », déclare DHL, comme La Poste. « C'est un marché d'avenir », surenchérit Federal Express. Chaque messagerie a créé en interne des départements spécifiques : La Poste a, depuis janvier, « une direction du commerce électronique pour qu'il y ait un interlocuteur unique face à la demande du marché », explique Jacques David, à la tête de cette direction. UPS a mis en place en 1999 « une direction commerce électronique Europe », raconte Jos Dujardin, le nouveau directeur de cette entité.

Chaque transporteur rivalise d'ingéniosité pour conclure des

contrats avec de nouveaux sites. UPS « propose aux clients des sites de suivre électroniquement l'avancée dans la livraison de leurs paquets », précise M. Dujardin. Un service particulièrement apprécié : « À l'approche de Noël 1998, le site Amazon.com a reçu un million de visites en une seule journée, en provenance de clients qui voulaient savoir où en était l'acheminement de leurs livres commandés ». Federal Express a, quant à lui, lancé la semaine dernière en Europe un produit informatique FedEx ship API déjà proposé depuis un an aux Etats-Unis. Ce logiciel, gratuit pour le site Internet, permet dès que le consommateur a effectué sa commande « de prévenir électroniquement le transporteur, d'envoyer le bon de commande à l'entrepôt, puis de suivre la commande sur le site ! »

Face à un nombre croissant d'entreprises qui veulent vendre via In-

ternet, IBM, Compaq, Cap Gemini, Atos... proposent des sites « clefs en main » : conception du site, réalisation du catalogue de produits, mise en place d'un système de paiement, logistique des envois... L'important pour les transporteurs est d'être partie prenante dans ces offres globales. « Il s'agit de nouer des alliances. C'est notre prochain défi », annonce M. Dujardin. Son groupe UPS vient, pour le site marchand du Musée du Louvre, de participer à une telle offre orchestrée par Atos.

Pour les logisticiens, rien ne semble arrêter le développement du commerce électronique sauf... la nature même des produits vendus. Ainsi, pour recevoir dans un délai de quatre jours un livre vendu par Amazon.com, les frais de transport sont de 36 dollars (225 francs). Pour ne payer que 6 dollars de port, il faut passer par le service postal mais... attendre jusqu'à trois

mois. Pour contourner ce problème de coût, DHL a mis en place un service « différé ». Un peu plus long – jusqu'à trois semaines de délai – mais trois fois moins cher que la solution express. « Nous ne pouvons pas tout acheminer, corrobore M. David, pour La Poste, certains produits ne sont pas assez chers pour être vendus sur le Net. »

« Internet donne l'illusion de la facilité », ajoute Jean-Christophe Dameron, directeur marketing de Federal Express. Vendre de tout dans le monde entier est illusoire. Il y a des problèmes de prohibition, de droits, de taxes dans certains pays. Dans la plupart des cas, les sites marchands oublient les contraintes du commerce international. » L'engouement de la Bourse pour les logisticiens se comprend : tels des jongleurs, ils font le lien entre virtuel et réel !

Laure Belot

A 92 ans, UPS découvre la Bourse

AU PAYS de l'argent-roi, c'était incongru : depuis des années, UPS (United Parcel Service), une des entreprises les plus connues et les plus respectées des Etats-Unis, snobait ouvertement les marchés. Les sirènes de Wall Street auront finalement eu gain de cause avant la fin du siècle : mercredi 10 novembre, UPS est entré en Bourse. Et par la grande porte ! En mettant sur le marché 109,4 millions d'actions à 50 dollars, soit près de 10 % du capital, UPS réalise la plus importante introduction en Bourse jamais connue. Elle lui rapportera 5,47 milliards de dollars.

Les quelques centaines de camions marrons – la couleur fétiche de l'entreprise –, qui circulent en Europe, ne permettent pas, de ce côté-ci de l'Atlantique, de comprendre à quel point UPS est une institution aux Etats-Unis. Depuis sa création à Seattle en 1907 où six coursiers se relayaient, à pied ou à bicyclette, pour livrer des colis 24 heures sur 24, sept jours sur sept, l'entreprise n'a cessé d'évoluer pour devenir le premier groupe mondial de messageries. UPS emploie environ 330 000 personnes, possède plus de 157 000 véhicules (sans compter les gondoles de Venise et les pousse-pousse de Bangkok), fait voler 526 avions (224 qu'elle possède et 302 qu'elle affrète) et les marchandises qu'elle transporte chaque jour représentent, selon ses calculs, la valeur de 5,5 % du produit national brut américain. En 1998, UPS a transporté 3,14 milliards de colis pour un chiffre d'affaires de 24,8 milliards de dollars.

PREMIÈRES FAILLES

UPS a toujours fait preuve de discrétion. C'est pour paraître « conservateurs et professionnels » qu'en 1917, les dirigeants d'UPS ont adopté la couleur marron lors de l'achat de leur troisième véhicule. Jusque dans les années 80, l'entreprise ne possédait pas de département marketing. En 1996, la présentation par les dirigeants d'UPS des résultats et de la stratégie de l'entreprise devant un parterre d'analystes financiers a donné lieu à un article de près d'une demi-page dans le *Wall Street Journal*. Cette présentation, a priori banale, était la deuxième dans l'histoire de l'entreprise !

Au royaume de la mobilité professionnelle, UPS se caractérise par la longévité de ses dirigeants. Ronald Wallace, vice-président d'UPS, chargé de l'international, est entré

dans l'entreprise en 1966, comme chauffeur-livreur. L'ancien président, Edward Schroeder, n'y avait travaillé que trente-deux ans ! La propriété du capital est une autre originalité d'UPS : l'entreprise était jusqu'à présent détenue par environ 125 000 salariés actionnaires et par les familles des fondateurs.

Mais ce capitalisme rassurant, qui n'accordait qu'un strapontin aux marchés financiers, aux professionnels de la communication et aux conseils en management, a montré ses premières failles. L'une d'elle porte les couleurs orange et mauve et a pour nom Fedex, un transporteur express qui a vu le jour en 1973. Celui-ci réalise aujourd'hui 17 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Face à l'agressivité de ce challenger et d'autres concurrents, comme DHL ou TNT, UPS a pris un coup de vieux. En 1996, cette entreprise qui avait fait de silence vertu a dépensé des sommes considérables pour sponsoriser les Jeux olympiques d'Atlanta.

En 1997, nouvelle épreuve... moins sportive : UPS a été paralysée durant quinze jours par un conflit social mené par ses (nombreux) salariés à temps partiel. Si les observateurs européens ont été surtout impressionnés par la revendication des grévistes « contre la précarité », nombre d'Américains ont remarqué que, contrairement à d'autres entreprises, la direction d'UPS n'a jamais menacé de recourir à des recrutements extérieurs pour « casser » la grève. Après l'intervention du secrétaire d'Etat au travail, celle-ci s'est achevée sur une victoire des salariés.

Mais, plus que Fedex ou les Teamsters, le principal défi auquel doit faire face UPS est tout simplement la mondialisation de l'économie. Géant aux Etats-Unis, UPS n'a qu'un pourcentage assez faible du trafic express international. Sur ce créneau d'avenir, l'entreprise se fait tailler des croupières par Fedex et DHL. Elle ne perd plus d'argent en Europe, mais sa place reste modeste, malgré l'importance des sommes investies depuis une dizaine d'années. UPS doit continuer à renouveler sa flotte, multiplier les investissements dans les nouvelles technologies et le commerce électronique, et – pourquoi pas ? – prendre des participations dans d'autres entreprises. Autant de raisons qui ont poussé UPS à franchir la porte du New York Stock Exchange.

Frédéric Lemaitre

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 11 NOVEMBRE 1999

La BBC cherche à financer sa révolution numérique

L'audiovisuel public britannique attend la décision du gouvernement Blair sur l'augmentation des ressources qui lui sont nécessaires pour aborder le tournant technologique devant les groupes privés

LONDRES

de notre correspondant

La révolution numérique pour tous, ici et maintenant ? Ou seulement pour les privilégiés qui ont les moyens de se l'offrir ? Nouveau branle-bas de combat général dans le secteur audiovisuel britannique. Au-delà de l'interminable querelle qui oppose une fois de plus l'éléphantique BBC au riche et puissant secteur commercial national, groupe Murdoch en tête, toute la question que doit trancher le ministre de la culture au tournant du siècle est là. Les études de prospective le montrent et la BBC le souligne à l'envi : « La pénétration numérique, via les groupes privés qui offrent présentement, contre espèces, leurs programmes et les matériels nécessaires à leur accès en numérique, culminera à 50 % ou 60 % de la population britannique », dans un avenir prévisible. Motifs : le coût et, surtout, le désintérêt des téléspectateurs restants pour les similaires cocktails de sport, de cinéma et de feuilletons américains proposés par BskyB, Carlton Communications ou Granada.

La BBC, qui tient évidemment à conserver son magistère au XXI^e siècle et qui diffuse déjà, gratuitement et en numérique, la quasi-totalité de ses productions sur ses différents réseaux, propose, pour sa part, de prendre la tête de la révolution en cours et d'étendre le taux de pénétration du nouveau système, d'environ 10 % actuellement, jusqu'à 90 % ou 95 % de la population, d'ici 2006.

L'objectif annoncé du mastodonte de l'audiovisuel public est

de mettre ensuite tout le monde au numérique, d'autorité, ce qui lui permettra de revendre aux sociétés de communication intéressées et à l'Etat tout l'« espace » analogique qu'il occupe présentement, pour la somme de 50 à 60 milliards de francs. Problème à résoudre au plus vite pour atteindre cet objectif : trouver l'argent nécessaire à la fabrication des nouvelles productions spécifiques, des nouveaux services interactifs et des nouvelles chaînes publiques de qualité et d'éduca-

time que, pour réussir cette révolution, elle aura besoin de 2 milliards de francs supplémentaires de budget à partir de l'an prochain, 5 milliards dès 2003 et 7,3 milliards en 2006-2007. Considérant que le budget actuel du groupe est de 28 milliards par an, dont 22 sont financés par la seule redevance (1010 francs par an et par foyer), la hausse demandée apparaît d'autant plus énorme que les journaux populaires qui appartiennent aux concurrents privés de la vieille « tantine » ont sérieuse-

c'est ce que recommande une commission d'étude qui a rendu son rapport fin octobre, la BBC revoit ses ambitions à la baisse et se contente de prélever 290 francs supplémentaires sur la redevance de ceux qui voudront accéder à ses émissions en numérique.

Uni comme jamais, « le lobby commercial », comme dit la « Beeb », s'oppose vigoureusement à l'ensemble de ces suggestions et crie déjà à la « concurrence déloyale ». Un récent article du *Financial Times*, propriété d'un groupe (Pierston) qui possède aussi une chaîne commerciale, suggérait le mois dernier que la commission de l'Union européenne sur la concurrence a été saisie et que ses fonctionnaires « surveillent de près la situation ».

LA BATAILLE FAIT RAGE

Premier tirage de la presse nationale avec 3,7 millions d'exemplaires quotidiens, *The Sun*, qui appartient au groupe de Rupert Murdoch, lequel contrôle aussi BskyB, allait plus loin et menaçait, dans un éditorial, de « tout faire pour s'opposer au nouvel alourdissement d'une taxe » (la redevance) qui ne viserait qu'à financer les ambitions démesurées d'un groupe public déjà considéré comme « trop gras ».

Comme à l'accoutumée, le magnat australo-américain des médias se montra à la fois clair dans sa pensée et approximatif sur les faits. « La BBC doit laisser les chaînes commerciales faire ce qu'elles sont les mieux placées pour réussir, elle doit, pour sa part, se concentrer sur la qualité et ne pas s'étendre dans la fabrication de nouvelles chaînes que personne ne regarde, comme BBC 24 heures. » La réalité, aussitôt fait savoir une « tantine » outrée, est que ladite chaîne d'infos en continu, qui est directement en compétition avec Sky News de M. Murdoch, réunit en moyenne 5,5 millions de téléspectateurs par semaine, contre 4,2 millions pour sa rivale. Dans la bataille qui fait rage, tous les coups sont permis.

Patrice Claude

« Dégraissage » à l'ordre du jour

Greg Dyke, le nouveau directeur général, veut faire le ménage parmi les « bureaucrates » de la BBC. Le premier patron du mastodonte public issu de la télévision commerciale a annoncé, la semaine dernière, lors de sa prise de fonctions, qu'il entendait réorganiser la structure centrale de la « Beeb ». Première cible, BBC Broadcast, la direction la plus coûteuse (16 milliards de francs de budget annuel) et la plus nombreuse (5 000 cadres et employés sur un total de 23 000) de l'organisation.

Créée il y a trois ans, « Broadcast » tient les cordons de la bourse, s'occupe des commandes de production, de la programmation et de la diffusion des services de la « Beeb », tandis que « BBC Production », la structure créative du groupe, fabrique les programmes avec un budget inférieur. Le gouvernement semble avoir abandonné son idée de privatiser « BBC Resources », l'organe propriétaire des studios et des moyens de production, à condition qu'un allègement significatif des dépenses de personnel soit opéré. En clair, le « dégraissage » du mammoth est à l'ordre du jour.

tion, susceptibles d'inciter les téléspectateurs à s'équiper.

C'est là, sur la question du financement de la « révolution digitale » en cours, que la nouvelle guerre entre BBC et groupes privés s'est évidemment focalisée. La « tantine » nationale, comme on appelle ici l'audiovisuel public, es-

ment tendance à en rajouter sur le « coûteux gâchis bureaucratique » qui régnerait dans les couloirs du mastodonte.

En tout état de cause, si le gouvernement devait trancher, à la fin de cette année, en faveur de la « Beeb » - ce qui, la philosophie économique de Tony Blair étant tout de même largement favorable à la privatisation de tout ce qui peut l'être, n'est pas encore gagné - trois formules s'affrontent. Ou bien les pouvoirs publics violent un tabou et autorisent la BBC à diffuser de la publicité payante sur certaines de ses chaînes, ou bien ils augmentent progressivement la redevance d'au moins 50 % d'ici à 2006 et pour tout le monde - c'est cette formule qui a la préférence du groupe public -, ou bien, enfin, et

Les premiers pas de Télé Bocal hors de la clandestinité audiovisuelle

L'APRÈS-MIDI ne fait que commencer et le Gobe lune grouille déjà de monde. Les clients vont et viennent dans l'ambiance enfumée et bruyante de ce bar de la rue de Bagnole, dans le 20^e arrondissement de Paris. Les habitués font la bise à la patronne et s'installent dans leur coin favori, comme si de rien n'était. Ce jour-là, pourtant, le bistrot s'est transformé en plateau de télévision. Entre l'entrée et le piano, Raoul Sangla tourne sa première émission pour Télé Bocal. Depuis le 15 octobre, la télévision « pirate », installée dans un squatt voisin, bénéficie d'une autorisation temporaire du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). A soixante-neuf ans, le « réalisateur le plus remercié de la télévision française », comme il se présente, a décidé de participer à l'expérience, avec les moyens du bord.

Equippé d'une caméra amateur améliorée et muni de feuilles de papier Canson en guise de générique, Raoul Sangla tourne « Le fil des jours », la revue de presse des gens ordinaires ou « comment l'écho de la réalité du monde parvient aux citoyens ». Autour de la table parsemée de journaux et de cafés crème, une poignée d'habitants du quartier sont venus commenter l'actualité de la semaine.

UN « REGARD ENGAGÉ »

Patrick, ouvrier « polyvalent », Julien, musicien, Alain et sa cravate Picsou du dimanche, tous ont leur mot à dire sur l'affaire de la MNEF, les « magouilles », le rôle des médias et José Bové. La discussion dure une demi-heure, ponctuée par les interventions de Raoul, qui brandit de temps en temps *Le Canard enchaîné* pour relancer le débat. Filmée d'un jet, sans retouche ni montage, l'émission est la première tournée spécifiquement pour alimenter les trois heures de programmation diffusées tous les jours par Télé Bocal sur le canal 36 de l'Est parisien.

Esprit déroutant et militant de gauche, Raoul Sangla a tourné trois cent cinquante heures de programmes pour la télévision française avant d'être écarté des plateaux au début des années 80. Pour lui, réaliser une émission

pour Télé Bocal constitue un acte de militantisme en faveur d'une télévision différente. « La télévision doit être autre chose que du divertissement, elle doit être un élément de sociabilité. Les citoyens anonymes doivent devenir des acteurs de la réalité et de la télévision », affirme le réalisateur. « L'esprit Télé Bocal, c'est donner la parole aux gens ordinaires et à ceux qui ne sont pas audiovisuellement corrects, ceux qui ne parlent pas bien français ou qui ne sont pas de la bonne couleur », explique Richard Sovied, le responsable de la télévision associative.

« Télévision libre de proximité », Télé Bocal revendique un « regard engagé ». Créée en 1995 par un regroupement d'associations, elle fait partie de la Coordination permanente des médias libres (CPML), qui milite pour une ouverture des fréquences à un « tiers secteur audiovisuel ». La télé associative affiche huit cents adhérents et fonctionne avec une trentaine de personnes, bénévoles pour la plupart. Le cadrage est souvent hasardeux et l'image tremblante mais, jusqu'à présent, Télé Bocal a produit une quarantaine d'heures de programmes, diffusés sous forme de cassettes dans un réseau de bars parisiens. La télévision pirate cultive un ton « gaucho-alternatif », à la fois provocateur et militant, prônant l'« ordre moral » et prenant la défense des sans-papiers.

Aujourd'hui, elle bénéficie d'une autorisation d'émettre de trois mois sur le réseau hertzien et diffuse de 22 heures à 1 heure. Pour l'instant, l'audience se limite au cercle des inconditionnels, mais le public potentiel s'étend à environ 300 000 habitants de l'Est parisien. Alors que le CSA ne s'est toujours pas prononcé sur l'attribution de télévisions locales à Paris, l'autorisation temporaire constitue un test de viabilité pour Télé Bocal. « On se confronte aux réalités économiques d'une télévision qui émet, mais on veut garder notre liberté », rappelle Richard Sovied, bien décidé à ne pas vendre l'âme de Télé Bocal pour obtenir une licence de diffusion.

Frédéric Chambon

Dix-neuf chaînes du câble mises en demeure par le CSA

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a examiné, les 26 octobre et 9 novembre, le bilan des chaînes du câble pour 1998. Il estime que « le problème majeur reste le non-respect des quotas de diffusion des œuvres ». Dix-neuf chaînes sont ainsi mises en demeure « de respecter à l'avenir les quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques ». ABI, Canal J, Série Club, Comédie 1, Muzzik, Canal Jimmy, Disney Channel, Histoire, Mezzo, Paris Première, notamment, font partie des mauvais élèves. Par ailleurs, le CSA constate que le chiffre d'affaires des 59 chaînes établies en France approche les 3 milliards de francs (460 millions d'euros), en hausse de 45 % par rapport à 1997, « essentiellement du fait des abonnements aux bouquets satellitaires ».

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : le mouvement de grève lancé à Radio-France par la CGT et FO, mardi 9 novembre, a perturbé les antennes de France-Musiques, qui a diffusé un programme de remplacement, et de France-Culture où certaines émissions n'ont pu être réalisées. La direction de Radio-France affirme, dans un communiqué, avoir dénombré « moins de cinquante grévistes ».

■ **AUDIOVISUEL** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a auditionné, mardi 9 novembre, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Pierre Lescur, PDG de Canal+, dans le but de faire le point sur les différentes participations et la stratégie de Vivendi dans l'audiovisuel.

■ **MARKETING SPORTIF** : le groupe Jean-Claude Darmon a annoncé, mardi 9 novembre, avoir acquis une participation de 51 % dans la société italienne Bastimo Multimedia, spécialisée dans la régie publicitaire des clubs italiens de football. - (AFP.)

■ **TÉLÉVISION** : le président de la commission audiovisuelle des Etats régionaux d'Allemagne, Kurt Beck, a jugé, mardi 9 novembre, « impératif que soit garantie l'indépendance d'Arte ». M. Beck fait allusion au projet de loi de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, qui prévoit l'intégration de La Sept Arte dans la holding de France Télévision.

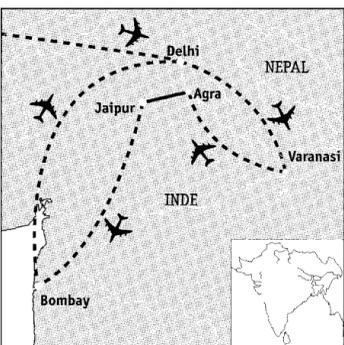
■ **PUBLICITÉ** : le groupe Publicis « dément une éventuelle prise de participation au capital de Havas Advertising », a indiqué, mardi 9 novembre, son président du directoire, Maurice Lévy, à la suite de rumeurs insistantes en Bourse. Le titre Havas Advertising a pris 5,8 %, à 309 euros. De son côté, Publicis céda 1,64 %, à 209,50 euros. Havas Advertising est détenu à hauteur de 29,9 % par Havas, filiale du groupe Vivendi.

■ **PRESSE** : le prix de l'Association de la presse diplomatique a été décerné, mardi 9 novembre, à Isabelle Lasserre, journaliste au *Figaro*, pour ses reportages au Kosovo et en Tchétchénie.

■ **La Nouvelle République des Pyrénées, quotidien du soir publié à Tarbes** et appartenant au groupe La Dépêche du Midi, était absente des kiosques, mardi 9 novembre, à la suite d'un arrêt de travail, à l'appel du syndicat du Livre CGT. En mai, le journal n'avait pas paru pendant six jours, après l'annonce d'un plan de relance.



Voyagez avec Le Monde



La politique et les partis

La presse et les médias
La culture et l'éducation
Le patronat

Hindouisme et spiritualité

Visite du Taj Mahal

L'Inde historique

Visite du Fort

Industrie, sciences et technologie

Visite des Grottes d'Elephanta

Pour plus de renseignements sur ce voyage, contactez **ifi** (licence 092950028) : Katia Goujon
Tél : 01 46 05 03 92

Tous ces prix s'entendent hors taxes d'aéroport et assurance-annulation.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Telekom a bondi en Bourse, mardi 9 novembre, de 3,31 %, à 48,69 euros. L'opérateur téléphonique allemand a démenti vouloir garder le contrôle sur son réseau de télévision câblé, tout en reconnaissant qu'il ne souhaitait désormais plus en vendre que 35 % de gros investisseurs.

hausse, progressant de 1,82 %, à 29,02 euros. Soutenue par des recommandations positives de plusieurs courtiers, l'action de la compagnie aérospatiale britannique BAe a progressé, mardi, de 17,25 pence, à 379 pence. Le gouvernement britannique a annoncé une commande de missiles pour 200 millions de livres (2,04 milliards de francs) à Matra BAe Dynamics.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for BANQUES and CONSTRUCTION.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for BANQUES and CONSTRUCTION.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for TÉLÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for PRODUITS DE BASE and CONSTRUCTION.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for PRODUITS DE BASE and CONSTRUCTION.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for CHIMIE and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 10h16. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.



Table of stock prices for various companies including COURTAULDS TEXT, DL.TLUTFHANSA, ELECTROLUX-B, etc.



Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies including NOKIA, NYCOMED AMERSHA, OCE, etc.

Advertisement for SG Asset Management with the slogan 'La valeur de vos Sicav & FCP en direct' and 'Suivez vos OPCVM 24H/24'.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANJ, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table of stock prices for various companies including ALIMENTATION ET BOISSON, ALLIED DOMCOQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

Table of stock prices for various companies including HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE MA, ALCEL/ALM, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Alcatel a ouvert en forte hausse, mercredi 10 novembre, en s'ajugeant 1,46 %, à 159,30 euros, dans les premières transactions. L'industriel de l'électronique a annoncé une croissance de 9 % de son chiffre d'affaires et un bond de son résultat opérationnel à 296 millions d'euros (contre une perte de 9 millions d'euros) au troisième trimestre. Les activités déficitaires (entreprises et grand public, infrastructures cellulaires) sont redevenues bénéficiaires ce trimestre.

Le cours d'Euro Disney s'appréciait de 0,86 %, à 1,17 euro, une demi-heure après le début des transactions, mercredi. Le groupe a annoncé mercredi le lancement d'une augmentation de capital de 230 millions d'euros (1,509 milliard de francs) pour financer à côté de Disneyland Paris un deuxième parc d'attractions, consacré au cinéma. Le groupe procédera à l'émission de 287 937 759 actions au prix unitaire de 0,8 euro.

Le cours du groupe minier et métallurgique Eramet chutait de 4,3 %, à 49,60 euros, mercredi matin : sur neuf mois, l'industriel a vu son chiffre d'affaires s'effriter de 10 % à périmètre comparable.

Le titre Paribas était suspendu en début de matinée, mercredi, dans l'attente d'un communiqué. La BNP devrait lancer une OPR (offre publique de retrait) de la cote de sa filiale.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various French companies and their financial data.

Main table of financial data with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table titled 'International' with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists international companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation; + = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists new market entries like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various market entries like GROUPE D, GUILLEMOT, GUYANOR ACTI, etc.

SECONDE MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists second market entries like ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, ASSYSTEM, etc.

Advertisement for Volkswagen Bora Break TD 115. Includes image of the car and text: 'Nouvelle Bora Break TD 115. Boîte 6 vitesses. Même chez Volkswagen on n'a jamais fait mieux.'

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various market entries like CLAYEUX (LY), CNIM CAH, COFITEM-COFI, etc.

SICAV FCP

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists SICAV and FCP funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. CAPITALISATION C, ÉCUR. DYNAMIQUE D PEA, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. EXPANSION PLUS C, ÉCUR. INVESTIS. D PEA, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. MONÉT. C/D 301/198, ÉC. MONÉT.D/10 301/198, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉPARCOURT-SICAV D, ÉC. OPTIM C, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like HORIZON C, PROSODIE F, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like LA TÊTE D, THERMATECH, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like TITUS INTERA, TRANSGENE, etc.

CDC Asset Management

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like LIVRET B. INV.D PEA, MULTI-PROMOTEURS, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, ÉCUR. ACTIONS EUROP. C, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. CAPITALISATION C, ÉCUR. DYNAMIQUE D PEA, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. EXPANSION PLUS C, ÉCUR. INVESTIS. D PEA, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. MONÉT. C/D 301/198, ÉC. MONÉT.D/10 301/198, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, etc.

Table with columns: Valeurs unitaires francs, Date cours. Lists various market entries like ÉPARCOURT-SICAV D, ÉC. OPTIM C, etc.



RON WATTS/FIRST LIGHT

Vancouver la pacifique

VANCOUVER
de notre envoyée spéciale
Canadienne ? Cela dépend. Car, alors qu'ailleurs le thermomètre coule à pic, que tout un peuple s'emmitoufle, rêve de trous dans la glace, de glisse et de patins crissants, Vancouver tend une main vers les montagnes et laisse l'autre traîner nonchalamment dans les eaux sereines de l'océan Pacifique.

Une sybarite. Elle-même se considère comme « Lotusland », le « pays du lotus ». Une façon d'exprimer son sentiment très vif de vivre au paradis. Sa situation fascine : au nord, des terres vierges à l'infini, jusqu'au pôle ; à 40 kilomètres au sud, les Etats-Unis ; le Pacifique à l'ouest, les Rocheuses à l'est. Rien de surprenant si, depuis quinze ans, quelque 40 000

Entre mer et montagne, une ville canadienne avide de grand air, en osmose avec la nature

personnes s'y réfugient chaque année. Hongkong en a d'ailleurs fait sa villégiature de prédilection, qu'il s'agisse d'investissements ou de résidence, au point que certains parlent de « Hongcouver ». Et qui a vu les deux mégapoles note nombre de points communs, à commencer par la situation entre mer et mon-

tagne, le mode de vie tout britannique et une même passion pour la nature.

Pour les amoureux de vie urbaine et de grand air, Vancouver est sans égale. Une dualité exceptionnelle dont on prend conscience de la Seawall Promenade, front de mer qui, en 10 kilomètres, fait le tour de la presqu'île de Stanley Park. A son extrémité, un pont, le Lions Gate Bridge, enjambe le bras de mer. La famille Guinness le fit construire en 1938 afin de vendre les terrains qu'elle possédait sur la rive opposée. Un remède de cheval pour un petit bobo.

Passé ce pont, traversant les quartiers résidentiels de Vancouver Nord et Ouest qui abritent, dit-on, les plus hauts revenus du Canada, on parvient en quinze minutes au parc de Capilano. Premier aperçu de la forêt humide tempérée. Plus loin, Lighthouse Park doit sa forêt intacte au phare qui, se détachant sur la masse sombre des arbres, sert toujours d'amer. C'est d'ailleurs pour lutter contre la déforestation intense coïncidant avec la construction de la ville, vers 1860, que Greenpeace vit le jour à Vancouver, un siècle plus tard.

Aux portes de la cité et tout au long de la côte pacifique, la forêt. Son socle granitique oblige les arbres à étendre leurs racines et à se reproduire par le système du *nurse log*, ces troncs pourrissants qui nourrissent d'innombrables pousses dont une seule survivra. Parmi eux, le sapin du Canada, l'épicéa de Sitka dont le



H. HUGHES/USA

tronc droit, solide et léger était utilisé comme mât, d'autant qu'il pousse près du rivage, le sapin de Douglas, et le cèdre rouge, « arbre de vie » des Indiens qui en tiraient totems, maisons, bateaux, habits même. Aujourd'hui, dans un tronç, on débite assez de planches pour construire deux bungalows.

Ces vastes étendues inviolées étaient le territoire des Indiens Salish qui y vivaient en osmose avec la nature. Pays de l'aigle à tête blanche, de la loutre et du raton laveur, de l'ours brun ou noir, du puma, du coyote. Hommes et bêtes se partageaient la forêt quand, en 1792, débarque le navigateur anglais Georges Vancouver. Puis viendra Simon Fraser qui donne son nom au fleuve. Ces pionniers vivaient en bonne intelligence avec les autochtones, mais c'est la ruée vers l'or, en 1859, qui accélère le peuple-

ment. La colonisation, ou plus exactement le commerce, écarte les Indiens. L'achèvement du dernier tronçon du chemin de fer Canadien Pacific précipite le mouvement.

Ces « Natives » ou « Premières Nations », comme on les appelle ici, qui font une cérémonie avant de couper un arbre, sont aujourd'hui victimes du chômage et de l'alcool. Le changement a été trop rapide pour leur société passée, en une génération, du canoë à la grosse cylindrée. Retrouver au Musée d'art l'envoûtement de la forêt dans la peinture épaisse, charnelle, d'Emily Carr (1871-1945). S'attarder au Musée d'anthropologie de l'université de Colombie-Britannique - dont le campus donne envie d'être étudiant à perpétuité - où Billy Reid, descendant des Haidas des îles de la Reine-Charlotte, mort en avril 1998, rend

Vancouver, avec la ligne étincelante des gratte-ciel de Downtown et, derrière, Grouse Mountain et Cypress, les deux montagnes contre lesquelles elle s'adosse.

A Tofino, sur l'île de Vancouver, en vigie au bord du Pacifique, la Wickanninish Inn, un Relais et châteaux à l'élégance rustique, où l'on vient, en hiver, contempler la tempête (page de droite, en haut). Le Lions Gate Bridge, construit par la famille Guinness pour désenclaver les terrains qu'elle possédait de l'autre côté du bras de mer.

accessible aux Européens l'inspiration indienne de sa sculpture, que l'on retrouve à l'aéroport avec son colossal *The Spirit of Haida Gwaii*.

Nul n'a mieux compris l'art indien que le sculpteur Henry Nolla, soixante-douze ans, yeux bleus, catogan et longue barbe blanche. « Simple et sophistiqué, le Native Art, qui fait partie de ce pays, comporte trois ou quatre lignes différentes - ovale, en forme de U, de L et de S - à partir desquelles tout s'organise. Il faut du temps pour en percevoir l'essence, surtout quand on vient d'Europe où l'art est moins simple, moins brut. »

Points de repère dans les pérégrinations urbaines, les gratte-ciel de Downtown, le centre-ville. Anciens - l'hôtel Canadien Pacific, le bâtiment de la Hudson Bay Company, Marine Building - et modernes - le West Coast Building, suspendu par

Un hôtel dans le vent

Un médecin d'origine écossaise, le docteur Howard McDiarmid, s'installe à Tofino en 1954. Etudiant et porteur au Banff Springs, en Alberta, il rêvait de construire un hôtel. Un établissement d'un genre nouveau, où l'on viendrait, en hiver, contempler la tempête. Le jour de l'ouverture, en septembre 1996, la famille, anxieuse et discrète, observe les hôtes. Evidemment, nul ne se plaint du mauvais temps. Un spectacle que l'on voit de sa chambre, de son balcon, de son bain même. Car chacune des 46 chambres a sa cheminée (à gaz pour préserver l'environnement) et une baignoire double avec vue sur l'océan. La salle à manger sur pilotis est un poste d'observation avancé. « Quand les vagues déferlent, on recule instinctivement », disent les serveurs. Ajoutez à cela les hurlements du vent, le brouillard et la corne de brume. Des micros captent et diffusent à l'intérieur la clameur de la tempête, associée à de la musique classique.

ÉVASION
Publicités

COMBINE GUADELOUPE/MARIE GALANTE
9 JOURS/7 NUITS 4 255 F/Pers.
Vol régulier + 4 nuits hôtel Canella Beach ***
+ 3 nuits hôtel La Cohoba*** (Marie Galante)
+ petits-déj, buffet + bateau A/R inclus.

MARTINIQUE
9 JOURS/7 NUITS 3 590 F/Pers.
Vol régulier + 7 nuits hôtel Diamant Beach Club***
en log. seul sur plage du Diamant + loc. voit. cat. B
Prix en base 4 pers. Base double : + 580 F/pers.
Taxes à partir de 300 F/pers.
Départ de province à partir de 450 F/pers.
Directours 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8^e
Minitel 3615 Directours 2,23 F/mi
www.directours.fr

ÎLES MALDIVES
Venez découvrir ce paradis terrestre !
CROISIÈRES
■ Yacht luxueux "Coral Princess"
10 995 F la semaine
■ Dhoni "Vaaredhoni"
9 440 F la semaine

SÉJOURS
■ De nombreuses îles à différents prix vous seront proposées.
* avec vol aller/retour. Brochure gratuite sur demande

3 ter. rue Madira, 92400 Courbevoie
Tél. : 01 41 16 93 28 / Fax : 01 41 16 92 12
E-mail : info@maldives.org / Web : www.maldives.org

Week-end « batellerie » dans le Hainaut

Longtemps, cette province belge ne fut parcourue qu'au fil des rivières et des fleuves naturels qui la sillonnent, notamment l'Escaut et la Sambre. Au XIX^e siècle, la révolution industrielle allait changer la donne, le transport du charbon et des minerais exigeant des communications fiables. D'où le creusement de plusieurs canaux et la construction d'ouvrages d'art. Depuis, grâce à ses 264 kilomètres de voies navigables et aux aménagements techniques qui les équipent, le Hainaut s'enorgueillit d'originales attractions touristiques.

Ainsi, sur le canal du Centre, creusé en 1882 pour relier les bassins de l'Escaut et de la Meuse, on peut admirer quatre ascenseurs hydrauliques inspirés d'équipements déjà en usage en Angleterre et, aujourd'hui, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Inaugurés entre 1888 et 1919, ils permettent aux péniches de franchir, à quatre reprises, une dénivellation de dix-sept mètres. Organisées par la Compagnie du canal du Centre, des excursions en bateau franchissent deux de ces ascenseurs. Non loin de là, le chantier, inauguré en 1982, du futur ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu mérite le détour. Un équipement gigantesque (110 mètres de haut, 130 de long et 75 de large pour un poids de 300 000 tonnes !), qui remplacera bientôt les quatre ascenseurs ainsi que les échues voisines et permettra aux bateaux d'avaler, en quarante minutes, un dénivelé supérieur à 73 mètres !

A une vingtaine de kilomètres, sur le canal Charleroi-Bruxelles, creusé en 1832, on a rendez-vous avec le plan incliné de Ronquière, qui s'étire sur 1 432 mètres : deux bacs de 5 000 tonnes et 90 mètres de long pouvant contenir des bateaux de 1 350 tonnes, qui franchissent ainsi une dénivellation de 68 mètres ! Inauguré en 1968, le site est toujours en service. On peut assister au passage des bateaux sur le plan incliné, se hisser au sommet d'une tour de 150 mètres pour admirer la région, et, une fois redescendu, découvrir l'univers quotidien d'une famille de bateliers grâce à un parcours-spectacle baptisé « Un bateau, une vie ». Une balade qui s'achèvera par une visite du Centre de l'eau, à Senefé. Une occasion pour explorer le château local, vaste résidence construite au XVIII^e siècle où se mêlent influences italienne, anglaise et française.

De notre correspondante dans le Nord, Nadia Lemaire

★ Renseignements pratiques, en Belgique, auprès de la Fédération du tourisme de la province du Hainaut (31, rue des Clercs, 7000 Mons ; tél. : 00-32-65-36-04-64) et du syndicat d'initiative régional du Centre (tél. : 00-32-64-26-15-00). A noter que le site de Ronquière n'est accessible qu'à partir d'avril. A lire, 52 découvertes entre Paris, Bruxelles et Luxembourg (éditions La Renaissance du livre, 400 p., 195 F, 29,72 €), un ouvrage qui présente les sites naturels et le patrimoine culturel, historique et scientifique du Nord-Ouest européen.

ISLANDE
WEEK-ENDS MAGIQUES
en novembre à partir de
2 490 FTTC
vols + taxes + 3 nuits
en hôtel 1^{er} cat. + petits-déjeuners

Réervations :
ICELANDAIR

Tél. 01 44 51 60 51
E-mail : france@icelandair.is

PLUTÔT AIR PUR ? ou PLUTÔT BOL D'AIR ?

Locations, infos stations, enneigement, tarifs.

Toutes les montagnes sur

Vols, séjours, circuits, tarifs évaison...

3617 INFONEIGE | **airévaison** | 3617

HELIOS EDIT. - RCS B 392 399 689 - 3617 - 6.577/min

RETROUVEZ NOTRE PROCHAIN SUPPLEMENT "STYLES VOYAGES" LE 17 DATÉ 18 NOVEMBRE 1999

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 11 NOVEMBRE 1999

MUSIQUE Alors que de nombreux spécialistes de la musique ancienne sont d'origine nord-américaine, la diffusion des répertoires d'avant 1750 demeure relativement

peu développée aux Etats-Unis. Malgré les difficultés structurelles des orchestres français, la situation hexagonale paraît nettement plus enviable. ● L'ENSEMBLE de musique de la Re-

naissance Douce Mémoire, dirigé par Denis Raisin-Dadre, vient d'achever, le 7 novembre, une tournée de concerts aux Etats-Unis, soutenue par l'Association française d'action artis-

tique. Grâce à cette aide, le groupe a pu trouver de nombreux points d'accueil. ● LE LABEL discographique Harmonia Mundi USA, dirigé par le Français René Goiffon, est essentiel-

lement dévolu au répertoire ancien. Les disques qu'il a publiés, dont ceux de l'ensemble de musique médiévale Anonymous Four, ont rencontré un succès retentissant.

Les deux rives atlantiques de la musique ancienne

Malgré l'existence aux Etats-Unis d'un public favorable au répertoire médiéval et baroque, celui-ci est peu joué dans les institutions de ce pays. L'ensemble français Douce Mémoire, en tournée en Amérique du Nord, a séduit les mélomanes de New York

LA MUSIQUE ANCIENNE en France demeure le parent pauvre des institutions subventionnées. Malgré l'indéniable succès de ce large répertoire, l'aide publique directe (Etat et collectivités locales réunis) apportée aux ensembles de musique ancienne français réunis est à peu près égale à ce que reçoit un seul orchestre national de région (environ 53 millions de francs, environ 8,08 millions d'euros). La récente annonce de la nomination de Jérôme Savary à la tête de l'Opéra-Comique (*Le Monde* daté 31 octobre-1^{er} novembre) a ruiné l'espoir de quelques-uns des ténors de la musique ancienne de trouver, enfin, un lieu d'ancrage parisien. Ni William Christie, ni Marc Minkowski, ni ceux qui œuvraient en ce sens n'ont obtenu gain de cause. Ce sera donc Jérôme Savary, qui a déjà annoncé sur France-Musiques, mardi 2 novembre, dans l'émission de Thierry Beaumont « Si j'ose dire », qu'il fonderait un orchestre bon à tout jouer, de l'opérette à la... musique ancienne. Cette gifle administrée à des musiciens qui œuvrent depuis longtemps pour le patrimoine français baroque ne doit pas pour autant faire oublier la situation relative privilégiée que vit la France en ce domaine.

Les ensembles français spécialisés parmi les plus représentatifs jouissent d'aides et de partenariats qu'environnent nombre de leurs équivalents britanniques, allemands, hollandais ou italiens: William Christie a reçu pendant dix ans l'aide de Pechiney et bénéficie du soutien de l'Etat, de la région Basse-Normandie et de la ville de Caen; Marc Minkowski est artiste du prestigieux label discographique Archiv Produktion, et les Musiciens du Louvre ont même « absorbé » l'Orchestre de chambre de Grenoble; Philippe Herreweghe est subventionné par l'Etat depuis 1982 et solidement implanté en région Poitou-Charentes (notamment à travers les Académies musicales de Saintes).

Ces trois groupes participent aux festivals internationaux, et les institutions leur ouvrent assez largement leurs portes. Qu'on sache, la saison lyrique parisienne 1999-2000 a été inaugurée par quatre spectacles « baroques »: au Palais-Garnier avec *Les Indes galantes*, de Rameau, au Théâtre des Champs-Élysées avec *L'Argia*, d'Antonio Cesti, au Châtelet avec *L'Orphée* et *l'Alceste* de Gluck.

Cette situation somme toute assez privilégiée ne ressemble en rien à celle des Etats-Unis, où l'argent dévolu à la musique ancienne n'est presque pas signifiant. Le luthiste Joel Cohen, fondateur de la Camerata de Boston, élève de Nadia Bou-

langer, Américain francophile et francophone, juge très sévèrement les instances politiques et culturelles des Etats-Unis: « Le système d'aide à la musique ancienne est totalement insuffisant. Mais c'est vrai pour la culture "difficile" en général. Notre budget doit représenter 2 % ou 3 % de celui des Arts florissants en France! Mais le public existe. Nous avons récemment fait un tabac devant une salle de neuf cents personnes avec notre programme *Nuova Espana*. » A Boston, la Camerata, le Festival de musique ancienne (qui fonctionne sans subvention ni mécénat particulier), la Haydn et Haendel Society ont beaucoup fait pour l'intégration de la musique ancienne à la vie artistique de la ville. A New York, ville dite sophistiquée et ouverte à des tendances diverses, il n'en va pas de même.

UNE GÉNÉRATION AMÉRICAINE

Douglas Dunn et Gordon Beals, à la tête de la Gotham Early Music Foundation, y organisent une prestigieuse série de concerts, financée sans un sou public mais avec l'argent personnel qu'investit l'un des deux directeurs dans cette entreprise purement philanthropique. A l'occasion de la venue de l'ensemble Douce Mémoire, les organisateurs de ce concert analysent la situation new-yorkaise: « Nous attirons un grand nombre d'auditeurs quand Anne Sofie von Otter, qui est très connue ici dans d'autres types de musique, vient chanter des lamentos

baroques avec l'ensemble Musica Antiqua de Cologne. Mais nous avons davantage de mal à fédérer un large public autour d'un groupe encore peu connu comme Douce Mémoire. Si le baroque gagne facilement le cœur

des mélomanes, la musique de la Renaissance demeure encore très mal connue ici. »

Pourtant, une large part de la première génération des praticiens du répertoire de la Renaissance est

René Goiffon, président d'Harmonia Mundi USA

« Anonymous Four a vendu presque un million de disques »

« Comment se développe l'activité d'Harmonia Mundi USA, filiale de la société Harmonia Mundi France ?

— De manière très indépendante, puisque nous choisissons les catalogues que nous distribuons et les artistes que nous enregistrons: Robina Young, directrice artistique et responsable de la production, dialogue régulièrement avec Eva Coutaz, en France, pour éviter les doublons, mais développe librement son « écurie ». Celle-ci se compose principalement d'artistes en exclusivité comme l'ensemble Anonymous Four, Paul Goodwin, Paul Hillier, Andrew Manze avec ou sans The Academy of Ancient Music, The King's Noisec...

— Vous définissez-vous comme un label dévoué prioritairement à la musique ancienne ?

— Oui, l'essentiel du catalogue étant consacré à ce répertoire. Il faut noter cependant quelques incursions spectaculaires dans le 20^e siècle avec Arvo Pärt, dont nous avons vendu 69 000 exemplaires du *De profundis*, ou Milton Babbitt, John Harbison, Mel Powell et, prochainement, Lukas Foss.

— La musique ancienne enregistrée rencontre-t-elle un grand succès aux Etats-Unis ?

— Oui. Cependant, on ne vend plus un nouveau titre sous le prétexte que c'est le premier enregistrement sur instruments d'époque. Nous avons besoin du sou-

tien des concerts. Mais les grandes institutions s'intéressent bien peu à la musique ancienne... En vingt ans, pratiquement aucune institution d'importance n'a invité Philippe Herreweghe! René Jacobs vient tout juste d'être convié, pour l'*Orfeo* de Monteverdi, par la Brooklyn Academy of Music. Celle-ci, il est vrai, a souvent invité William Christie; mais dans son cas, ses origines américaines ont peut-être joué... A de rares exceptions près, les autres séries de concerts sont limitées par leur budget, qui ne peut dépasser 10 000 dollars par concert.

— Les quatre chanteuses du groupe Anonymous Four, spécialisées dans le répertoire médiéval, sont presque devenues un phénomène de société, réalisant des ventes phénoménales...

— Elles sont arrivées au bon moment, avant les moines de Silos, mais le public était « en attente »: une émission sur la National Public Radio, un samedi matin, a déclenché le phénomène. 215 000 exemplaires de l'album *An English Ladymass* ont été vendus, dont environ 90 % aux Etats-Unis, la meilleure vente Harmonia Mundi de tous les temps! Avec ses 9 titres, Anonymous Four a vendu presque un million de disques. »

Propos recueillis par Renaud Machart

L'ensemble Douce Mémoire aux bords de Central Park

Ensemble Douce Mémoire, Denis Raisin-Dadre (direction), Gotham Early Music Foundation, le 23 octobre, New York Society for Ethical Culture Auditorium, Central Park West, 64th Street, New York. Tél.: 00-1-800-627-0655.

NEW YORK

de notre envoyé spécial

La très chic série de la Gotham Early Music Foundation fait la part belle aux ensembles européens: les Italiens avec Claudio Cavina et la Venexiana, Rinaldo Alessandrini et le Concerto italiano, les Allemands avec Musica Antiqua de Cologne, les Britanniques avec les Tallis Scholars et le Gabrieli Consort & Players, les Français avec les ensembles Organum et Douce Mémoire. Cet ensemble de concerts paraît d'autant plus « chic » qu'il est assez isolé à New York où les apparitions de groupes européens de musique ancienne sont assez rares, à l'exception des résidences de John Eliot Gardiner au Festival estival du Lincoln Center ou, prochainement, de l'Amsterdam Baroque Orchestra de Ton

Koopman, qui donne l'*Oratorio de Noël*, de Bach, à l'Alice Tully Hall.

La particularité du concert donné par Douce Mémoire est qu'il illustre une frange de l'histoire de la musique peu connue du public new-yorkais. Qu'il s'agisse des chansons italiennes de carnaval de l'époque de Laurent le Magnifique (à la Society for Ethical Culture, au croisement de la 64^e Rue et de Central Park, le 23 octobre), ou de la musique de la Renaissance française (à la Florence Gould Hall, la salle du French Institute/Alliance française de New York, le 25).

L'ensemble fondé en 1990 par le flûtiste Denis Raisin-Dadre fait ses débuts aux Etats-Unis, et se produit dans de grandes villes américaines (New York, Washington, Pittsburgh, Boston, Ottawa, New Orleans, Shreveport), avec l'aide concertée de l'Association française d'action artistique (AFAA), qui a décidé de soutenir assez fermement cet ensemble, des services culturels de l'ambassade de France à New York, de la maison de disques Naïve, qui a racheté les catalogues Auvidis, dont Astrée, pour lequel Douce Mémoire a enregis-

tré quelques titres (le dernier est consacré au *Requiem de rois de France*, d'Eustache du Caurroy, 1 CD Astrée E 8660), et de Harmonia Mundi USA, qui distribue Auvidis sur le territoire nord-américain.

Pour ce programme, Douce Mémoire réunit quatre chanteurs, une *lira da braccio* (violon Renaissance), un cornet à bouquin, des bombardes et chalemies au son tonitruant, des flûtes à bec et une omniprésente percussion, rendue un peu envahissante par l'acoustique de ce lieu new-yorkais quelque peu étrange, entre amphithéâtre et temple protestant.

D'UNE RICHESSE INOÛTÉE

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu groupe de musique ancienne se présenter « à l'américaine », dans le meilleur sens, celui qu'il lustre par exemple la Camerata de Boston de Joel Cohen (*Le Monde* du 17 novembre 1997). La plupart des pièces sont jouées de mémoire, et lorsqu'elles ne le sont pas, c'est, du moins pour les instrumentistes, avec le concours des parties originales non transcrites.

Le quatuor vocal, dont la partie



L'ensemble Douce Mémoire, dirigé par Denis Raisin-Dadre.

aux Etats-Unis: « Il existe assez peu de points de chute pour des productions de musique ancienne à gros budget aux Etats-Unis. La Brooklyn Academy of Music (BAM) a été et est toujours notre partenaire privilégié. Les Arts florissants y ont donné Aty, de Lully, Médée, de Charpentier, et Hippolyte et Aricie, de Rameau. Mais ces invitations n'ont été possibles que parce que nous payions les billets d'avion pour toute la troupe. Cela a représenté, il y a une dizaine d'années, une aide de 500 000 F... »

« UN MODÈLE »

Douglas Dunn et Gordon Beals conviennent que l'aide de la France n'est pas négligeable, mais assurent qu'ils inviteraient de toute façon des groupes français: « Pour nous, la France demeure un modèle culturel. Des festivals comme ceux de Beaune et de Saintes nous semblent miraculeux! Nous sommes abasourdis par le nombre de concerts ou d'opéras donnés par des ensembles de musique ancienne. Ici, le New York City Opera donne du Rameau, ce qui est déjà incroyable. Ils invitent Jean-Paul Fouchécourt à chanter Platée, mais les instruments sont modernes. »

Granet-Bouffartigue ajoute: « La Gotham Foundation nous fait confiance. Nous l'avons aidée à inviter Christophe Rousset, Il Seminario Musicale de Gérard Lesne, et nous avons investi 150 000 F dans le soutien à Douce Mémoire pour cette tournée. Aujourd'hui, les ensembles français ont compris la nécessité d'accompagner les tournées de parutions de disques. Dans le cas de Douce Mémoire, la collaboration avec Auvidis-Naïve a été parfaite. »

La force d'intervention française n'est-elle pas disproportionnée par rapport à ce que les Etats-Unis font dans l'autre sens? « Il est naturel pour la France d'organiser la venue de groupes étrangers, c'est une tradition, rappelle le directeur des arts de la scène à l'AFAA. Mais je ne me connais pas d'homologues aux services culturels américains... Cela ne nous empêche pas d'avoir un dialogue fécond, régulier et direct avec nos partenaires nord-américains, lesquels accueillent avec un intérêt grandissant la musique ancienne "à la française". »

R. Ma.

LE FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS
et
LES CAHIERS DU CINEMA



PANORAMA
DU CINEMA COREEN

et
RETROSPECTIVE
KIYOSHI KUROSAWA

Du 10 au 30 novembre 1999
Au cinéma l'Arlequin



Tél. 01 53 45 17 00
http://www.festival-automne.com

R. Ma.

La palette poétique sans cesse renouvelée de Jean-Louis Murat

Le chanteur auvergnat commence à Paris une tournée placée sous le signe du risque

Entouré de trois claviers – Denis Clavaizolle, Alain Bonnefont et Régis Pulisciano –, guitariste en main ou à l'aplomb d'un sampler, Jean-Louis

Murat débute au Trianon de Paris une tournée surprenante, où il revisite ses titres à l'aide de l'électronique et offre à un public recueilli plu-

sieurs inédits. La palette du chanteur auvergnat ne cesse de s'élargir pour mieux dire l'essentiel : toutes les couleurs du temps.

JEAN-LOUIS MURAT, Trianon, Paris, le 9 novembre. Prochains concerts : Trianon (Paris), les 10 et 11 ; Lille, le 24 ; Ris-Orangis, le 25 ; Evreux, le 26 ; Angers, le 27 ; Châteauroux, le 7 décembre ; Saint-Gervais, le 10 ; Saint-Etienne, le 13 ; Lyon, le 14 ; Clermont-Ferrand, le 17.

Deux premiers morceaux donnent la règle du jeu de cette nouvelle tournée : place à l'adaptation radicale et aux inédits ! *Jim*, extrait du plus récent album de Jean-Louis Murat (*Mustango*), est métamorphosé par l'électronique ; *Washington* ne figure sur aucun disque. Enregistré en partie aux Etats-Unis, *Mustango* faisait la part belle aux guitares, à une musicalité qui envoûtait par son rock terrien et son exigence poétique. Sans doute son meilleur album. Jean-Louis Murat réinvestit aujourd'hui ces titres, six cordes à la main, entouré de trois claviers.

Denis Clavaizolle est le fidèle de toujours, rouage essentiel de tous les enregistrements, plus en retrait sur le dernier en date. Alain Bonnefont avait fait partie de Clara, le premier groupe de Murat à la fin des années 70, avant de s'éloigner pour réapparaître dans deux titres de *Mustango*. Régis Pulisciano, jeune disciple de Jean-Jacques Perrey – un des Pères fondateurs de la musique synthétique –, est l'apport le plus neuf au son de Jean-Louis Murat. Le chanteur lui a demandé de travailler sur ses nouveaux morceaux sans lui faire écouter les versions de l'album. Le souci de réinvention devait dominer ce retour en scène, placé sous le signe du risque et du *work in progress*.

L'érotisme originel de *PJ*, évocation primesautière d'un concert de PJ Harvey à Saint-Malo, plonge ainsi dans un bain à remous. Claviers et ordinateur se laissent attirer vers les abysses, humeurs aquatiques inspirées du *Sea Song* de Robert Wyatt. Jouant de la guitare assis, le chanteur pilote aussi un sampler qui décore les ambiances d'étranges bruits. Mouettes, vent, ressac et aussi la voix fantomatique d'Ezra Pound – avant que celles de Jean Genet, Pasolini ou Antonin Artaud ne viennent hanter d'autres mélodies. La marée se retire et *Les Gonzesses et les Pédés* – le rock le plus enlevé de *Mustango* – se retrouve les deux pieds dans la vase. Celle d'un Mississippi cybernétique et de son folk-blues expérimental. Murat dégouline des teintes d'une lampe à huile, la *pedal-steel* semble vomir le nom de Bruno Mégrét...

A peine commence-t-on à saturer de sons et de couleurs que le chanteur s'isole. Dépouillement acoustique (guitare, piano, harmonica), langue et harmonie déliées pour trois des plus beaux morceaux de l'album : *Calexico*, *Mustang* et *Mont Sans-Soucis*. Par fois d'une tendresse lumineuse, la voix de Murat se prédispose à la plainte, jusqu'à prendre la saveur pâteuse des nuits blanches.

ÉPOQUÉE INTROSPECTIVE

Ce soir, la gravité est palpable. *Les Hérons* détournent la technologie au plus près de l'émotion. Nombre de laborantins en électronique pourraient en retenir la leçon. Sans la sirène Jennifer Charles – la voix magique d'Elysian Fields invitée en studio –, *Bang Bang* n'en préserve pas moins sa dimension « lychnienne ». Jusque-là avare de dialogue, le chanteur lance : « *Je suis un peu ému par une histoire de cadavre,*

je m'en excuse. » Angoisse morbide ? Deuil ? On n'en saura pas plus.

Deux inédits avant l'un des morceaux de bravoure, ce *Nu dans la crevasse*, épopée introspective radicalement modifiée pour la scène. Le premier rappel détendra l'atmosphère. A trois guitares et un synthé, le quartet se paie *Giscard*, « un genre de *chanson politique* » qui prend pour cible le président du conseil général d'Auvergne et son projet Vulcania... Le principe de chaque soirée est de ne jamais répéter le même concert. Quitte à lancer le groupe sur des pistes difficiles. Magnifique, mais apparemment pas répétée, *L'Irrégulière* – qui ne figurait jusqu'à présent que sur le très confidentiel *Live in Dolores* – tourne court dans la bonne humeur. Avant que Murat se lance dans un ultime numéro de crooner cubain.

Stéphane Davet

Deux passeurs de la musique du Nordeste brésilien

LENINE et GERALDO AZEVEDO, le Bataclan, Paris, lundi 8 novembre.

« *Le nouveau pôle culturel au Brésil est Pernambuco* », déclarait récemment Caetano Veloso, hôte de la Cité de la musique (*Le Monde* du 12 mai). Comme pour appuyer ses propos, il avait invité Lenine, enfant de Recife, capitale de cet Etat du Nordeste, où bidonvilles sur pilotis côtoient les gratte-ciel futuristes et chics. Habité, décontracté, excentrique, Lenine avait emballé les spectateurs, qui dans leur majorité découvraient ce bouillonnant per-

sonnage dont le premier concert à Paris, quelques années plus tôt en compagnie du percussionniste Marcos Suzano, était passé quasi inaperçu. S'il vit à Rio depuis une vingtaine d'années, c'est toujours dans le creuset de sa région natale qu'il puise la force de son inspiration, dans ses rythmes traditionnels, triturés, déboussolés, métamorphosés avec une invention rageuse et insolente. Adepte du rock et de la contre-culture, comme Chico Science, autre musicien-créateur de Recife, mort dans un accident de voiture, à l'âge de vingt-sept ans, la veille du carnaval de 1996, Lenine vient au

GUITARISTE IMPRESSIONNANT

Un public dont une partie n'a pas voulu entendre le troubadour que l'association Musica Morena, organisatrice de la soirée (et à qui l'on doit cet été le concert de Daniela Mercury), présentait en ouverture du programme. Geraldo Azevedo, porte-parole, avec Alceu Valença, de la culture nordestine dans les années 70, une époque où elle était très marginalisée, est seul avec sa guitare. Une formule risquée qui ne l'empêcha pas de faire un tabac à Montreux en 1985, et dans laquelle on le retrouve sur l'album *Ao Vivo* (distribué par BMG). Au Bataclan, il doit affronter le brouhaha montant du fond de la salle, celui des chahuteurs massés vers le bar. Sans se laisser démonter, Azevedo enchaîne ses titres, pioche dans son vaste répertoire. Lui aussi un temps citoyen de Recife, il a entamé sa carrière dans le groupe Construção, avec Teca Calazans et Nana Vasconcelos, avant de se lancer dans la direction musicale de films. Il s'apprête à sortir son dix-neuvième album.

Ce soir à Paris, certains lui reprochent d'être trop long, d'autres, ravis, reprennent avec lui quelques refrains et tapent dans leurs mains. Il chante les poètes brésiliens, Carlos Fernando, Fausto Nilo, ou Renato Rocha, s'inspire du *frevô*, la musique du carnaval de Recife, de la *bossa nova* et emporte la salle dans un *forro*, la musique campagnarde nordestine dont l'accordeoniste Luis Gonzaga, décédé en 1989, fut la figure emblématique. Guitariste impressionnant (sa composition *Bicho de Sete Cabeças* en est, parmi d'autres, une éblouissante démonstration), il séduit beaucoup moins par ses qualités vocales, son timbre quelque peu hésitant parfois, desservi, il est vrai, ce soir au Bataclan, par une sonorisation trop métallique.

Malgré tout, Geraldo Azevedo captive avec l'architecture étonnante de ses chansons, de ses ballades moins lisses qu'il n'y paraît. Attachant de simplicité, d'humilité, il souligne à sa manière que l'on peut être un grand, acclamé pendant deux décennies par les siens, sans pour autant bomber le torse et prendre des poses. Il donne un vrai, un long concert, rappelle qu'il n'est pas seulement là pour faire office de « première partie », de divertissement, avant la vedette de la soirée.

Patrick Labesse

SORTIR

PARIS

Pierre Blanchard Quartet
Violoniste fin et subtil à la tête d'un Tétragone Quartet, Pierre Blanchard que l'on entend trop peu, trop pris qu'il est par ses activités de professeur et sa passion de transmettre, joue au Duc des Lombards. La brasserie parfaite, entre Sébasto et les Halles, de plain-pied, où se maintient devant un public neuf l'idée profonde de la musique improvisée : scène bien proportionnée, tables gaies et recueillies pendant le jeu, présence intéressante de musiciens de passage (ils sont l'exigence de leurs pairs), tout est fait pour que les choses se passent. Donc, elles se passent. *Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 11 et 12, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

1^{er} Festival de fanfares de Paris
Pas coincées pour un sou, plutôt débridées, joyeuses, turbulentes et drôles, onze fanfares vont pendant trois soirs se succéder avec des répertoires variés au New Morning. Avec Touts Bebeys & le Spirit Pan African Brass Band (un pont entre l'Afrique et les Caraïbes), Boukovo (musiques des Balkans), Boula Matari (de Nino Rota à Led Zeppelin), La Bandita (cumbia colombienne), Accoules Sax (jazz, rap, rock et mégaphone), Astiaous (entre les bandas du sud-ouest et un brass band de La Nouvelle-Orléans), Pepitas (funk et reggae), Qui sème le vent (funk et jazz), Zdong (rythmes latins et musique afro-américaine), Sergent Pépère (jazz et groove oriental), Uranus Bruyant (soul music et funk).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Les 11, 12 et 13, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F ; 220 F les 3 jours.

Panorama du cinéma coréen
Ce panorama présente, en une vingtaine de films, trois générations de cinéastes coréens. Celle qui a débuté dans les années 50 et 60, après l'occupation japonaise (1910-1945), et qui s'est formée à l'école des genres et du mélodrame contemporain ou à costumes (Shin Sang-Ok, Im Kwon-Taek, Yu

Hionmok, Kim Su-Yong). La deuxième génération (Park Kwang-Su, Jang Sun-Woo), qui a grandi à l'ombre de la dictature militaire (1970-1980). La troisième, apparue au milieu des années 90 (Hong Sang-Soo, Lee Kwangmo, Park Ki-Hyung), qui donne au cinéma coréen actuel toute sa vitalité.

Cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6^e. M^o Saint-Sulpice. Du 10 au 30 novembre. Tél. : 01-40-30-30-31. De 25 F à 48 F.

Frères et sœurs
Le Forum des images présente cent films consacrés à la complexité des liens fraternels. Rivalité, jalousie, despotisme, complicité, incompréhension : autant d'attitudes et de sentiments parcourus à travers cette programmation. *Forum des Images, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des halles, Porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Jusqu'au 25 janvier. 25 F et 30 F.*

TOURCOING

Planètes jazz festival
Le Tourcoing Planètes jazz festival « nouvelle manière » a établi, pour cette treizième édition, un programme équilibré entre la création et l'accueil de quelques musiciens en tournée. On soulignera donc, à côté des concerts de Jean-Luc Ponty, Calvin Russell, Ray Barretto ou Jan Garbarek : un cycle de piano solo avec Jean-Pierre Como (le 11 novembre), Laurent de Wilde (le 12), Alain Jean-Marie (le 13), Emmanuel Bex (le 14), Marilyn Crispell (le 15), Sophia Domancich (le 16), Bojan Z (le 17), Antoine Hervé (le 19) ; Erik Truffaz puis Captain (le 11) ; les Polyphonies de la Méditerranée (le 12) ; Antoine Hervé en trio, avec un ensemble vocal pour « Mozart la nuit » (le 15) ; Nguyễn Lê et Maghreb and Friends (le 16) ; Frédéric Faveil et le trop rare pianiste Richie Beirach puis le Belmondo Quintet, Trilok Gurtu (le 18) ; une journée d'improvisations dans la ville avec une dizaine de formations (le 20) ou les prometteurs Virage vanguard (le 21).

Tourcoing Jazz Festival, jusqu'au 21 novembre. Renseignements, programme complet et tarifs au 03-20-28-96-99.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Ceiling Zero
de Howard Hawks, avec James Cagney, Pat O'Brien. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 35).
Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

Rio Bravo
de Howard Hawks, avec John Wayne, Dean Martin, Angie Dickinson. Américain, 1959, copie neuve (2 h 21).
Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Marie Favasuli, Valérie Hall, Philippe Lardaud, Franck Molinaro, Andrzej Seweryn...
Théâtre Jean-Vilar, cité Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les 11 et 12, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F et 150 F.

Merce Cunningham Dance Company
Rune, Biped.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Les 11 et 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 110 F à 160 F.

Compagnie du Sillage
Jacques Fargeat : *Entre terre et ciel.*
Espace culturel le Charentonneau, 107, avenue Gambetta, 94 Maisons-Alfort. Le 11, à 16 heures. Tél. : 01-43-96-77-58. 70 F.

Freebidou, Debout sur le zinc
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. M^o Sentier. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.
I Jah Man Levy, the Abyssinians
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Les 11 et 13, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.
Boula Matari, la Bandita, Sergent Pépère
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le

11, à 20 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.
Ténarèze
L'Arbre en scène, 19, rue d'Hautpoul, Paris 19^e. M^o Botzaris. Du 11 au 14, à 20 h 30. Tél. : 01-40-40-79-39. 30 F.

RÉSERVATIONS

Elvin Jones
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Les 16 et 17 novembre, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Pulsion
de Franz Xaver Kroetz, mise en scène d'André Wilms.
Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. Du 18 novembre au 19 décembre. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F.

Romano, Sclavis, Texier, Le Querrec
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. Le 22 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.
Danser à Lughnasa
De Brian Friel, mise en scène d'Irina Brook.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 23 novembre au 19 décembre. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

DERNIERS JOURS

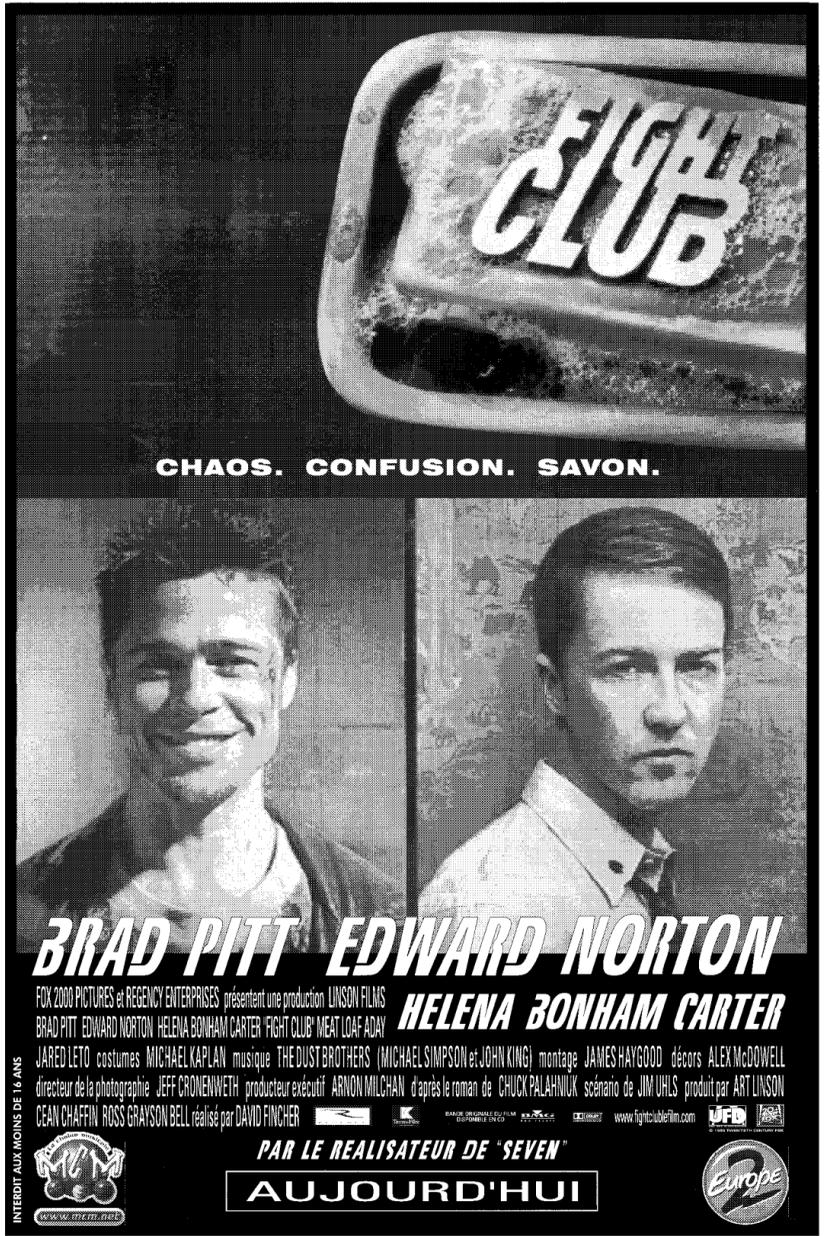
14 novembre : Moustapha Dimé, 1952-1998
Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 5, rue de Lobau, Paris 4^e. Tél. : 01-42-76-51-53. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Entrée libre.

Orlan
Maison européenne de la photographie, la vitrine, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 15 F et 30 F.

Un monde réel
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. 20 F et 30 F.

20 novembre :
– *Quelqu'un va venir* de Jon Fosse, mise en scène de Claude Régy.
– *La Chose effroyable dans l'oreille de V* d'Ingrid von Wantoch Rekowski, mise en scène de l'auteur.

Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.



CHAOS. CONFUSION. SAVON.

BRAD PITT EDWARD NORTON

FOX 2000 PICTURES et REGENCY ENTERPRISES présentent une production LINSON FILMS
BRAD PITT EDWARD NORTON HELENA BONHAM CARTER FIGHT CLUB MEAT LOAF ADAM

JARED LETO costumes MICHAEL KAPLAN musique THE DUST BROTHERS MICHAEL SIMPSON et JOHN KING montage JAMES HAYGOOD décors ALEX MCDOWELL
directeur de la photographie JEFF CRONENWETH producteur exécutif ARNON MILCHAN d'après le roman de CHUCK PALAHNIUK scénario de JIM UHLS produit par ART LINSON
CEAN CHAFFIN ROSS GRAYSON BELL réalisé par DAVID FINCHER

PAR LE REALISATEUR DE "SEVEN"

AUJOURD'HUI

INTERDIT AUX MOINS DE 16 ANS

www.fightclubfilm.com

UFD

Théâtre des Quartiers d'Ivry

Quoi l'amour
de Roland Fichet

mise en scène Adel Hakim

du 1^{er} au 28 novembre - 01 46 72 37 43

« Guerre contre la société » en Colombie

La revue « Problèmes d'Amérique latine » montre comment la population de ce pays est prise en otage par les différents groupes armés qui recourent sans cesse davantage à la violence

LA GUERRE qui se déroule actuellement dans ce pays est « une guerre contre la société », écrit l'universitaire français Daniel Pécaut, dans le dernier numéro de la revue *Problèmes d'Amérique latine* (trimestriel, numéro 34, juillet-septembre 1999, La Documentation française), consacré à la Colombie. Avec les six articles qui la composent, cette livraison constitue la synthèse la plus riche et la plus pertinente disponible en français sur le cas colombien, dont la complexité défie l'entendement. La paix et ses difficultés sont évidem-

ment le fil conducteur des contributions réunies dans ce numéro. La violence qui règne dans le pays fait l'objet de multiples analyses qui s'accordent pour constater que la situation « s'est terriblement aggravée, au point de donner l'impression d'un glissement vers la guerre civile », expression largement utilisée et que réfute Daniel Pécaut, qui a coordonné ce numéro.

Les articles proposés par le chercheur français montrent à quel point la population n'est en aucune manière solidaire de l'action des divers groupes armés, mais de

plus en plus victime de leurs actions. La population civile apparaît comme prise en otage. Les auteurs montrent comment les groupes armés, qu'ils soient de gauche ou de droite (les paramilitaires), ne maintiennent leur influence que par un recours croissant à la terreur.

Les contributions des différents auteurs portent avant tout sur les acteurs directs du conflit (guérilleros, militaires, paramilitaires) et sur des acteurs indirects comme l'appareil judiciaire. L'angle retenu part du constat selon lequel la situation colombienne ne renvoie



pas « à un clivage politique ou culturel typique de la population ». Pour les différents protagonistes, l'utilisation de la violence est devenue la norme, c'est-à-dire le

moyen habituel de faire aboutir des revendications.

« Droits de l'homme, drogue, gouvernabilité, solvabilité économique, émigration clandestine, environnement, figurent au premier rang des défis que prétend affronter le nouvel ordre international. Sur chacun de ces thèmes, la Colombie se retrouve en défaut », conclut Daniel Pécaut. Le chercheur, qui analyse le processus de paix engagé par Andres Pastrana dès son élection, en 1998, à la présidence colombienne, estime que la Colombie ne peut plus reprendre « le contrôle de la situa-

tion sans le concours de la communauté internationale ». Il invite également l'Europe et les pays latino-américains à manifester leur présence pour contrecarrer « l'influence nord-américaine ».

L'article de Camilo Echandía Castilla, consacré à la stratégie des guérillas colombiennes, les plus anciennes et les plus puissantes de toute l'Amérique latine, explique comment celles-ci sont passées du statut de milices d'autodéfense à celui de forces armées, dont le but demeure « la conquête de territoires de plus en plus immenses ». Il constate qu'il n'est pas possible de réduire leur activité à du « brigandage », même si l'essentiel de leurs ressources provient du trafic de drogue et des enlèvements. Il montre dans quelle mesure elle supplée « à la carence de l'Etat » et avance que, dans l'avenir, il est possible que les différents groupes armés augmentent « leur capacité militaire jusqu'à ce que cela leur permette d'exiger une plus grande participation au pouvoir ». Une telle hypothèse confirmerait leur indifférence aux conséquences politiques de leur stratégie et laisserait augurer du pire pour la population civile. Plus encore, dans le cadre du processus de paix engagé par le gouvernement avec les guérillas, cela signifie que celles-ci n'accepteraient qu'un accord qui transformerait « leur énorme pouvoir d'action militaire en un pouvoir légitime tout aussi important ».

Alain Abellard

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE

Pascal Aubert

■ Avec le départ anticipé de Michel Camdessus, une ère s'achève au Fonds monétaire international. L'ère des Français tout d'abord. Après avoir tenu les rênes de la prestigieuse institution pendant plus de la moitié de ses cinquante-trois années d'existence, dont treize avec le directeur sortant, la France va devoir céder la place et, avec elle, une capacité non nulle à affirmer son influence sur la conduite des affaires financières internationales. La révérence de Michel Camdessus sonne également la fin d'une époque qui a vu le FMI et ses représentants gérer, souvent avec une réussite certaine, des crises économiques localisées à coups de doses plus ou moins pimentées d'ajustement structurel. (...) Avec la globalisation, les problèmes ont changé de

nature, explique en forme d'excuse Michel Camdessus. Une bonne occasion pour le FMI de changer de philosophie et de méthodes. Et pour son directeur général de passer la main à un successeur plus en phase avec les mutations en cours.

L'HUMANITÉ

Michel Guilloux

■ Au cinéma, on lève la tête quand, devant la télé, on la baisse, disait Jean-Luc Godard. Aujourd'hui sort en salles un film américain qui donne une furieuse envie de relever la tête. *The Big One* arrive quelques semaines après la provocation du descendant de la dynastie Michelin et la prestation des amis du baron Seillière à la porte de Versailles – un lieu qui vaut lapsus, décidément de cette bourgeoisie française. (...) Le style Moore est un mélange détonnant d'humour, de simplicité, de ténacité sans faille et d'autodérision, pour ne pas se tromper de place. Le

résultat ? Du cinéma comme on aime avec un art consommé du montage, de la collision d'images qui fait sens, sans un seul bout de gras (...) Aujourd'hui, le monde de l'économie l'est devenu tout entier, « dégueulasse ». Moore nous alerte : « Voilà ce qui vous attend si vous n'y prenez garde. »

LA CROIX

Bruno Frappat

■ Liesse à Berlin, guerre à Grozny. Alors que l'Europe entière, les Etats-Unis et même, en la personne de Mikhaïl Gorbatchev, le dernier président de feu l'URSS, célèbrent le dixième anniversaire de la chute du mur, la Tchétchénie subit les bombardements de l'armée russe. Depuis le début septembre, la seconde guerre de Tchétchénie a été déclenchée avec une violence qui n'avait d'égale, jusqu'à ces derniers jours, que l'indifférence des nations. (...) En Bosnie, au Kosovo, à Timor,

après des attermolements et des aveuglements, on a toujours fini par imposer une médiation internationale. En Tchétchénie, on ne voit pas comment l'ONU pourrait intervenir contre la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité. Reste l'opinion, l'inusable opinion internationale qui ne supportera pas longtemps qu'une guerre coloniale à visées politiciennes reste sans sanctions, financières notamment.

EL PAIS

■ Que la destitution de Basri [le ministre de l'intérieur marocain] ait pris au dépourvu le premier ministre Youssoufi, alors de passage à Paris, indique clairement non seulement les limites du pouvoir du chef de gouvernement mais aussi que le principal instigateur des changements est bel et bien le monarque [le roi Mohammed VI]. (...) Une preuve capitale de cette volonté de

changement sera la tenue du référendum sur le Sahara occidental. La transparence dans la consultation et la fin d'une longue histoire d'obstruction systématique de la part du Maroc permettront de juger de la crédibilité du nouveau style qui semble se frayer un chemin à Rabat.

FRANCE SOIR

Ghislaine Ottenheimer

■ Chapeau à ceux qui ont réussi cet exploit ! Un premier projet de concubinage pour les homosexuels retoqué par le Conseil d'Etat. Des députés de la majorité malencontreusement absents le jour où la loi devait être votée. Une pétition de maires contre le PACS. Une campagne homophobe. Il fallait beaucoup de ténacité. (...) Maintenant, une seule chose est sûre, il y a des hommes et des femmes qui pourrissent s'aimer, comme leur cœur, leurs corps le réclament, au lieu de refouler leur désir.

SUR LA TOILE

CLINTON EN DIRECT

■ Le président Bill Clinton a participé, pour la première fois, le 8 novembre, à une « réunion virtuelle » en vidéo, sur Internet, répondant en direct aux questions posées par des citoyens américains et quelques Britanniques. La discussion a porté sur des sujets tels que l'assurance-maladie, le prix des études universitaires ou l'accès de tous aux nouvelles technologies. Le président est resté en ligne 1 heure 40, soit 20 minutes de plus que prévu. Trente mille internautes ont assisté au débat. - (AP) townhallmeeting.excite.com

FORFAITS

■ Wanadoo, filiale de France Télécom, propose trois nouveaux forfaits comprenant à la fois l'accès Internet et la communication locale entre le domicile de l'abonné et le serveur : 39 F pour 3 heures par mois, 99 F pour 10 heures et 159 F pour 18 heures. A titre promotionnel, le temps de connexion est doublé pendant les deux premiers mois d'abonnement. En tant qu'opérateur dominant, France Télécom n'a pas été autorisé à pratiquer des tarifs aussi bas que ses concurrents privés, comme Club-Internet, qui propose un forfait à 97 francs pour 20 heures. - (AFP)

Yves Eudes

www.algeria-interface.com

Un webmagazine bimensuel sur l'Algérie, en français et en anglais

« EN LANCANT *Algeria Interface*, nous avons la volonté de contribuer à une plus grande transparence de la réalité algérienne (...) sans aucun parti pris politique, économique ou religieux. » Dans leur premier éditorial, les responsables de ce nouveau magazine consacré à l'Algérie veulent affirmer leur indépendance à l'égard de toutes les forces politiques algériennes : sa direction est installée à Paris, et son financement est assuré par l'Agence suédoise d'aide au développement et le Centre Olof-Palme. L'initiateur du projet est un diplomate suédois spécialiste du Maghreb, M. Rolf Gauffin. Il s'est entouré d'une rédaction de cinq journalistes, dont trois Algériens vivant en France.

Algeria Interface ne sera pas coupée du terrain, car elle a recruté à Alger une dizaine de pigistes issus de la presse francophone. Pour monter son équipe, Djamel Benramdane, le rédacteur en chef, a fait la navette pendant des mois entre Paris et Alger : « J'avais sous-estimé les problèmes logistiques, mais j'ai rencontré là-bas une

énorme envie de travailler et de faire passer des informations impubliables en Algérie. » M. Benramdane précise que l'objectif prioritaire d'Algeria Interface n'est pas de défier la censure : « Cela dit, il y a bien sûr dans notre entreprise une dimension liberté. Sinon, nous nous serions installés à Alger. » Pour plus de sécuri-

té, les articles ne seront jamais signés.

L'objectif d'Algeria Interface est de publier, deux fois par mois, une douzaine d'articles de fond, en français et en anglais, plus quelques dépêches permettant de suivre l'actualité. Au sommaire du premier numéro, une analyse de la



Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi à 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 901MQP41

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom : Prénom : N° : rue : Code postal [] [] [] [] [] [] Ville :	
Date :	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
Signature : []	N° : rue : Code postal [] [] [] [] [] [] Ville :	
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

*Le Monde (USPS#0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12019-1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le mythe du retour au bled

par Alain Rollat

TOUS LES PARENTS font les mêmes bêtises. Ils croient, par exemple, que leur conception du bonheur vaut pour leurs enfants. Cette illusion les conduit parfois à des comportements autoritaires dont ils mesurent trop tard les conséquences désastreuses. Beaucoup de parents algériens émigrés en France sont ainsi persuadés qu'ils font le bonheur de leurs enfants quand ils leur imposent de vivre en Algérie. Ils croient les mettre à l'abri alors qu'ils les enferment.

La Cinqième diffusait, mardi après-midi, un beau documentaire consacré aux effets catastrophiques de ce mythe du retour au bled. Cette galerie de portraits montrait des jeunes gens traumatisés. Transportés contre leur gré dans un pays qui reste celui de leurs parents mais n'a jamais été celui de leur naissance, encore moins celui de leur enfance, ces jeunes Beurs subissent une

double exclusion. Ni tout à fait d'« ici », ni tout à fait de « là-bas », ils se retrouvent dans un no man's land culturel dont les murs sont d'autant plus infranchissables que leurs parents, souvent, les condamnent à l'exil à perpétuité le jour où, profitant d'un séjour de vacances, ils déchirent leur passeport français pour leur ôter tout espoir de revenir en France. Certaines jeunes filles paient alors de leur vie le fait de croire qu'on peut vivre à Seb-dou comme on vit libre à Nanterre. Comment faire comprendre à ces parents, capables de trahir la confiance de leurs enfants, qu'ils confondent la raison du cœur et l'instinct de propriété ?

On peut espérer, en revanche, que la Place Beauvau et le Quai d'Orsay, unissant leurs efforts, feroient prévaloir la raison tout court sur les inerties d'« ici » et de « là-bas » pour permettre à Saci, alias Houari ou Mehdi (il a des pré-

noms différents sur ses divers papiers d'identité mais c'est le même garçon de 26 ans) de rejoindre sa mère après vingt-trois ans de séparation. Le cas de ce jeune homme, né à Tarascon, est des plus kafkaïens. Victime du divorce de ses parents, kidnappé à l'âge de trois ans, éduqué de force en Algérie par son père, mort en 1996, il ne connaît sa mère, restée en France, qu'au téléphone. Il bénéficie de la nationalité française. Son passeport français, obtenu par sa mère le 10 mai 1998, est valable jusqu'en 2003. Mais il demeure de nationalité algérienne en vertu du passeport algérien établi à la demande de son père. Donc, ici comme là-bas, ce jeune homme possède deux vrais passeports faussement suspects. La singularité de cette double authenticité devrait pourtant suffire à lui valoir, en ces temps de soupçon, un sauf-conduit au-dessus de toute présomption.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. Forum Planète
- 22.55 Le Cerveau, cet inconnu. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Beta Band ; Kevin Williamson ; Michael Bolton ; Christophe Dugarry. Canal +
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.30 et 23.40 Rive droite, rive gauche. Invité : Alain Minc. Paris Première
- 20.05 Passe-moi les jumelles. Quadrupèdes et fiers de l'être. TSR
- 20.15 Au nom de la loi. Le grand Bajart. Mafia albanaise. RTBF 1
- 20.50 Combien ça coûte ? La 100°. TF 1
- 20.55 Des racines et des ailes. Dorine : l'envol américain. Las Vegas sur Seine. Produits du terroir contre la malbouffe. France 3
- 21.00 Paris modes. Gilles Bensimon. Paris Première
- 21.05 Au nom de la loi. L'insécurité. Que fait la police ? Tolérance zéro. TV 5
- 22.40 Ça se discute. Peut-on vivre deux vies en parallèle ? France 2
- 0.20 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses. Invitée : Elsa Zylberstein. M 6
- 0.40 Le Club. Invité : Sydney Pollack. TMC

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 1

- 22.25 Trois vies et une seule mort ■■ Un certain Mateo raconte au nouvel époux de sa femme comment il a vécu pendant vingt ans dans la maison d'en face avec des fées. Puis il le tue et revient auprès de son épouse. Un professeur abandonne tout pour devenir clochard et s'prend d'une prostituée. Un couple désargenté rencontre un mystérieux bienfaiteur. Mastroianni est prodigieux.

DOCUMENTAIRES

- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Retour à l'Est : sur le chemin de l'Allemagne réunifiée. Arte
- 20.45 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. Histoire
- 21.45 JFK, la question de la conspiration. [1/2]. Histoire
- 22.00 Musica. Arte
- 23.00 Tueurs en série. [1 et 2/2]. Odysée
- 23.35 Les Nomades de Sibérie. Planète
- 23.40 Profil. Chère Louise. Arte
- 23.40 Mémoire vivante. Le Dos au mur. Ou l'histoire secrète de la chute du Mur de Berlin. TSR
- 0.05 Les Carnets du gouverneur. [1/3]. Quand l'Asie s'éveille. Planète
- 0.30 La Case de l'oncle Doc. Clemenceau, « Je fais la guerre ». France 3
- 0.30 Un siècle de science-fiction. [2/2]. Ciné Cinémas

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (1^{re} phase, 2^e journée retour) Groupe A : Cholet - PAOK Salonique. Eurosport
- 20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (1^{re} phase, 2^e journée retour) Groupe C : Asvel - Olympiakos. Pathé Sport
- 21.00 Football. Championnat de D 1 (15^e journée). Saint-Etienne - Lyon. Canal +

DANSE

- 21.00 Carolyn Carlson. Danse, a Personalité, a City. Ballet. La Città d'acqua, de Yared et Kuhn. Muzzik

MUSIQUE

- 20.45 Du sitar à la guitare. Mezzo
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman [1/6] : Le jazzman du Goulag. France 3

TÉLÉFILMS

- 22.40 Amants et hors-la-loi. Dick Lowry. M 6
- 23.50 L'Étreinte du vampire. Anne Goursaud. Canal +

COURTS MÉTRAGES

- 22.20 Court au 13. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 20.55 Ally McBeal. Main dans la main. M 6
- 21.05 Star Trek, Voyager. Directive première. Canal Jimmy
- 21.40 Ultimate recours. Amis. Série Club
- 21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Fascination. Canal Jimmy
- 22.30 Oz. Vivre sainement (v.o.). Série Club
- 23.10 Colombo. Grandes manœuvres et petits soldats. TF 1
- 0.45 Les Soprano. Agent artistique (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 15.05 Le Tour du monde en 80 jours ■■ Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 120 min) O. Cinétoile
- 16.00 La Lumière des étoiles mortes ■■ Charles Matton (France, 1993, 115 min) O. Cinéstar 2
- 16.45 Va où ton cœur te porte ■■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.05 Avanti ! ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1972, 145 min) O. Cinétoile
- 18.25 Donnie Brasco ■■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 18.45 Le Cottage enchanté ■■ John Cromwell (EU, 1945, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 19.30 Les Tontons flingueurs ■■ Georges Lautner (France, 1963, N., 115 min) O. Cinétoile
- 20.30 La Grande Evasion ■■ Raoul Walsh (EU, 1941, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 21.25 Je hais les acteurs ■■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 85 min) O. Cinétoile
- 22.25 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.50 C'est arrivé demain ■■ René Clair (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile

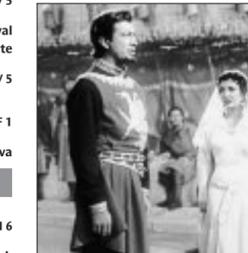


- 23.05 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton. Avec Jack Nicholson, Glenn Close (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 0.15 Quand la ville dort ■■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 2.50 Possession ■■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 1

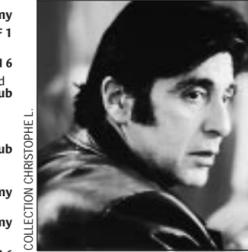
JEUDI 11 NOVEMBRE

FILMS

- 16.25 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 17.40 Quand la ville dort ■■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., 110 min) O. Cinétoile
- 18.40 La Lumière des étoiles mortes ■■ Charles Matton (France, 1993, 115 min) O. Cinéstar 1
- 20.30 L'Héroïne Parade ■■ Carol Reed (GB, 1944, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Les Virtuoses ■■ Mark Herman (GB, 1997, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.35 Thelma et Louise ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 125 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Le Détective ■■ Gordon Douglas (Etats-Unis, 1968, 120 min) O. 13^{ème} Rue



- 20.55 Ivanhoé ■■ Richard Thorpe. Avec Elizabeth Taylor, Robert Taylor (Etats-Unis, 1952, 110 min) O. France 3
- 21.00 Sérénade à trois ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min) O. Paris Première



- 21.00 Donnie Brasco ■■ Mike Newell. Avec Al Pacino, James Russo (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.20 Le Vaisseau fantôme ■■ Andrew McLaglen (Grande-Bretagne, 1980, 120 min) O. RTL 9
- 22.45 Le Syndrome de Stendhal ■■ Dario Argento (Italie, 1996, 125 min) O. M 6
- 22.45 Toute la ville danse ■■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1938, N., 120 min) O. Mezzo
- 23.00 Le Temps des gitans ■■ Emir Kusturica (Yougoslavie, 1989, v.o., 135 min) O. Canal +
- 23.00 Le Tour du monde en 80 jours ■■ Michael Anderson (EU, 1956, 125 min) O. Cinétoile
- 23.05 Va où ton cœur te porte ■■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 0.45 Possession ■■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TF 1

- 18.25 Exclusif.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire.
- 19.57 Clic et net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.48 5 millions pour l'an 2000.
- 20.50 Combien ça coûte ? La 100°.
- 23.10 Colombo. Série. Grandes manœuvres et petits soldats O.

FRANCE 2

- 17.05 Cap des Pins O.
- 17.35 Un livre, des livres.
- 17.40 Rince ta baignoire.
- 18.15 Une fille à scandales O.
- 18.40 Friends O.
- 19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
- 19.15 Qui est qui.
- 19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
- 19.50 Un gars, une fille O.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 La Kiné. Série. La Clinique blanche O.
- 22.40 Ça se discute. Peut-on vivre deux vies en parallèle ?

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Des racines et des ailes.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. [1/6] Le jazzman du Goulag.
- 0.30 La Case de l'oncle Doc. Clemenceau, « Je fais la guerre ».

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.45 Football. En direct. D1 : Saint-Etienne - Lyon.
- 23.05 Jour de foot.
- 23.50 L'Étreinte du vampire. Téléfilm. Anne Goursaud O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Le Grand Bazar. Film. Claude Zidi. O.
- 15.20 et 19.00 Etre heureux comme...
- 15.25 L'As des aventuriers. O.
- 17.05 James Bond 007 contre Dr. No ■■ Film. Terence Young. O.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.57 Clic et net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 5 millions pour l'an 2000.
- 20.55 Les Bœufs-carottes. Soupçons O.
- 22.45 Made in America. Eternelle vengeance. Téléfilm. Marc S. Grenier. O.
- 13.50 Derrick. O.
- 14.45 Le Renard. O.
- 15.40 Tiercé.
- 15.55 Le Comte de Monte-Cristo. Film. Robert Vernay. O.
- 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.15 Qui est qui.
- 19.50 Un gars, une fille. O.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Va-t'en la guerre !
- 23.00 Expression directe. PS.
- 23.10 Sommersby. Film. Jon Amiel. O.

FRANCE 3

- 13.20 Hôtel du Nord ■■ Film. Marcel Carné. O.
- 15.00 Chroniques d'ici : Le Sang des autres. Les Jardins de pierre ; Le Sens du sacrifice.

- 15.55 La Vie et rien d'autre ■■ Film. Bertrand Tavernier. O.
- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport, Consomog.
- 20.55 Ivanhoé ■■ Film. Richard Thorpe. O.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.15 Chroniques d'ici : Le Sang des autres. Collectionneurs de mémoire ; Les Corps brisés.

CANAL +

- 14.05 Miracle à minuit. Téléfilm. Ken Cameron. O.
- 15.30 Rêves d'aventures. Un rêve pris dans les glaces ; Chercheurs d'orchidées ; Annapurna, histoire d'une légende.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Soirée Kusturica. Chat noir, chat blanc ■■ Film. Emir Kusturica O.
- 22.40 Portrait d'Emir Kusturica.
- 23.00 Le Temps des gitans ■■ Film. Emir Kusturica (v.o.) O.
- 1.15 Te souviens-tu de Dolly Bell ? ■■ Film. Emir Kusturica (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Connaissance. Demain les sciences. [6/6] Le monde dans lequel on parle.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Bienvenue en Europe.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Retour à l'Est : sur le chemin de l'Allemagne réunifiée.
- 21.50 Les Cent Photos du siècle.
- 22.00 Musica. Philippe Herreweghe.
- 23.00 Musica. La Fille de Shiva. La danse indienne.
- 23.40 Profil. Chère Louise.
- 0.30 La Lucarne. Des places dans les villes. Téléfilm. Angela Schanelec (v.o.) O.

M 6

- 18.25 Stargate SG-1 O.
- 19.15 Unisexe.
- 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nounou d'enfer O.
- 20.40 Six minutes sur le siècle.
- 20.55 Ally McBeal. Main dans la main ; Si on dansait ?
- 22.40 Amants et hors-la-loi. Téléfilm. Dick Lowry O.
- 0.20 Pourquoi ça marche ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Prima musica.
- 21.20 Espresso, Poésie sur parole. André Breton.
- 21.30 Multidiffusion.
- 22.10 Carnet de notes. [1/3].
- 22.30 Surpris par la nuit. In situ, de Patrick Bouvet.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 A pleines voix. Nico Van der Meel, ténor, Dido Keurina, piano ; Œuvres de Haydn, Schubert, Mendelssohn, R. Schumann.
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 20.40 The King Arthur. Opéra de Purcell. Par Les Arts Florissants, dir. William Christie, Véronique Gens (Vénus), Clarion McFadden (Philidel / Honneur).
- 22.15 Les Soirées (suite)... Œuvres de Mozart, Rossini, Donizetti.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 The King Arthur. Opéra de Purcell. Par Les Arts Florissants, dir. William Christie, Véronique Gens (Vénus), Clarion McFadden (Philidel / Honneur).
- 22.15 Les Soirées (suite)... Œuvres de Mozart, Rossini, Donizetti.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Stress, le mal invisible. Forum Planète
- 22.00 L'Eau potable, à quel prix ? Forum Planète

MAGAZINES

- 10.40 Arrêt sur images. La MNEF et les médias. Invités : Armelie Thoraval, Paul Moreira, Jean-Noël Jeanneney. La Cinquième
- 13.05 Au nom de la loi. L'insécurité. Que fait la police ? TV 5
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Avec Tran Quang Hai. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Constantin. Jane Birkin. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Emilia Torrini ; Mareva Galanter ; Mick Hucknall ; Claudia Cardinale. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Yann Artus Bertrand. Paris Première
- 20.05 Temps présent. La filière albanaise. Changer de tête. TSR
- 22.20 Faculture. Plein feux sur Guy Bedos. TSR
- 22.25 Le Club. Avec Sydney Pollack. Ciné Classics
- 22.45 La Roue du temps. Les Celtes. Les Celtes : nos ancêtres de l'âge de fer. Le trophée de Ribemont-sur-Ancre. RTBF 1
- 23.50 Conviviale poursuite. Invités : Marc Morgan ; Kraj ; Olivier Grenson ; Eric De Staerke ; Pierre Kroll. RTBF 1
- 0.25 Vol de nuit. Invités : Alain Juppé, Tahar Ben Jelloun, Alexandre Jardin. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 17.20 Rêves d'aventures. Annapurna, histoire d'une légende. Canal +
- 17.30 DMB 91 au cœur de l'armée Rouge. Planète
- 18.00 Toute une vie sur les traces de Béla Bartok. Muzzik
- 18.15 Les Routes de la lumière. [1/3]. Le fil bleu. Histoire
- 18.30 Le Monde des animaux. Le Jaguar. [4/13]. La Cinquième
- 18.30 Aventures en Amazonie. [1/2]. Planète
- 18.30 Lyon, le pas de deux d'une ville. Mezzo

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 3

- 21.00 Donnie Brasco ■■ De 1978 à 1984, Joe Pistone, agent du FBI infiltré dans un clan mafieux sous l'identité d'un escroc, Donnie Brasco, causa la chute de plusieurs « familles » de la Mafia de New York. Il écrivit un livre sur son expérience, dont est tiré ce film du cinéaste britannique Mike Newell (*Quatre mariages et un enterrement*). Johnnie Depp est étonnant face à Al Pacino, ténébreux et ambigu. En v.o.

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Moscou (4^e jour). Eurosport
- 17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Stockholm (4^e jour). Eurosport
- 20.00 Basket-ball. Euroleague masculine (1^{re} phase, 2^e journée retour). Groupe D : Séville - Pau-Orthez. Eurosport
- 20.30 Hockey sur glace. Championnats du monde. Qualifications France - Norvège. Pathé Sport

DANSE

- 19.25 Necesito. Ballet. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. Mezzo

MUSIQUE

- 21.40 Soirée spéciale Maurizio Pollini. Luigi Nono. Avec Liliana Poli, soprano ; Jacques Di Donato, clarinette. Muzzik

FRANCE 3

- 23.15 Le Sang des autres Une collection de films courts (*Les Jardins de pierre*, *Le Sens du sacrifice*, *Les Corps brisés*, *Collectionneurs de mémoire*, 4 fois 22 min), réalisée par Pascal Goethals et diffusée en deux temps (15.00 et 23.15) à l'occasion du 11 novembre. Des témoignages d'historiens et des images d'archives, extraites notamment des films conservés à l'Historial de Péronne, disent tout de l'horreur de la Grande Guerre.

DÉBATS

- 19.00 Voyages, voyages. L'île Maurice. Arte
- 19.20 Herzog et de Meuron, architectes suisses. Planète
- 19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [5/10]. Réussites sportives. Histoire
- 20.00 Les Grandes Expositions. Puvils de Chavannes. Planète
- 20.15 Reportage. Camions champions. Arte
- 20.20 Soirée spéciale Maurizio Pollini. Les Grands Interprètes. Maurizio Pollini. Magda Tagliaferro et Maurizio Pollini. Muzzik
- 20.30 Danseurs de claquettes à Harlem. Planète
- 20.40 Thema. Le dernier voyage. Foules inconsolables. Arte
- 20.45 Le Maestro et la Diva. Georg Solti et Kiri Te Kanawa. Mezzo
- 21.05 Notre siècle. [4/9]. 1929-1939 : Les grandes illusions. TV 5
- 21.10 Les Secrets de la guerre secrète. La guerre des cerveaux. Odysée
- 22.20 Hôtel Deutschland. Planète
- 22.45 Télé notre histoire. [2/2]. Marcel Bluwal. Histoire
- 23.15 Chroniques d'ici. Le Sang des autres. Collectionneurs de mémoire. Les corps. France 3
- 23.15 Equinox. Les neuf vies des démineurs. Odysée
- 23.55 Funérailles. Un business qui rapporte. Arte
- 0.10 Volcan de glace. Odysée
- 0.15 N.U. Histoire
- 0.40 Il était une fois le royaume d'Angleterre. L'abbaye et le palais de Westminster. Odysée

TÉLÉFILMS

- 18.15 L'Air d'une fugue. Marco Pico. TV 5
- 20.30 Joseph Balsamo. André Hunebelle [3/3]. Festival
- 22.15 La Veuve tatouée. Lars Molin. Arte
- 22.15 Le Diable au corps. Gérard Vergez. TV 5
- 22.45 Made in America. Eternelle vengeance. Marc S. Grenier. O. TF 1
- 23.00 La Cavallière. Philippe Monnier [1/2]. Téva

SÉRIES

- 18.05 Stargate SG-1. Retour de Shulak. Le feu et l'eau. M 6
- 0.15 N.U. Série Club
- 19.30 Clair de lune. Requiem pour un veuf. Série Club
- 19.55 New York Undercover. Dealer n'est pas jouer. 13^{ème} RUE
- 20.15 Friends. Celui qui était très jaloux. RTL 9
- 20.20 Happy Days. Soirée burlesque. Série Club
- 20.30 Monty Python's Flying Circus. Blood, Devastation, Death, War and Horror (v.o.). Canal Jimmy
- 20.55 Les Bœufs-carottes. Soupçons. TF 1
- 20.55 X-Files. Breilan d'as O. Trévor. M 6
- 21.30 Zoé, Duncan, Jack & Jane. A Good Man Is Hard to Find (v.o.). Série Club
- 22.30 Le Caméléon. Episode pilote : Le chat et la souris (v.o.). Série Club
- 0.15 Rude Awakening. Ma maman à la télé (v.o.). Canal Jimmy
- 0.45 That 70's Show. Un dimanche idyllique (v.o.). Canal Jimmy
- 0.50 L'Heure du crime. Fais-moi mal. O. M 6
- 1.10 New York Police Blues. Comme des gamins (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

- 1.25 Les Derniers de la der des ders La palme du tact à France 2 qui se débarrasse du devoir de mémoire en programmant ce film sur les survivants de 14-18 en pleine nuit. Pas de chance pour ces rescapés de la guerre et du temps (ils ont entre 100 et 108 ans), allemands, britanniques et français, retrouvés par Jean-Marc Sursin à l'extrême soir de leur vie. Leur souffrance est toujours aussi vive.

Le Conseil constitutionnel a validé le PACS tout en formulant de nombreuses réserves

L'application du texte reste suspendue à la définition des règles d'enregistrement du pacte

TANT PIS pour Jacques Chirac. Le 5 novembre, le président de la République avait vivement critiqué le pacte civil de solidarité (PACS), qu'il jugeait « *inadapté aux besoins de la famille* » et « *inapproprié* ». Mardi 9 novembre, le Conseil constitutionnel a ignoré cette mise en garde et tranché : la loi relative au PACS est « *conforme* » à la Constitution.

D'un mot, les huit juges constitutionnels ont donc mis un terme, pour l'essentiel, à treize mois de bataille politique et parlementaire. Ils ont notamment écarté les motifs de recours ayant trait à la procédure parlementaire et, sur le fond, les griefs de la droite sur les atteintes à la protection de la famille et de l'enfant ; sur ce dernier

point, la décision du Conseil rappelle, en effet, que la loi sur le PACS ne modifie en rien le code civil pour tout ce qui touche à l'état civil, à la filiation, à l'autorité parentale, aux droits des mineurs et aux successions, et, pas davantage, les dispositions du code de la santé publique réservant aux couples formés d'un homme et d'une femme l'assistance médicale à la procréation.

S'il n'a pas censuré la loi, le Conseil constitutionnel a, cependant, souligné les nombreuses imprécisions du texte. C'est pourquoi il a multiplié les éclaircissements et les « *réserves d'interprétation* » qui vont lier l'ensemble des juridictions et administrations chargées d'appliquer la loi. Ces précisions portent sur plusieurs points déterminants. En premier lieu, le Conseil estime que la notion de « *vie commune* », qui conditionne la conclusion d'un PACS et que celui-ci a vocation à organiser, « *ne couvre pas seulement une communauté d'intérêts et ne se limite pas à l'exigence d'une simple cohabitation entre deux personnes* ». La « *vie commune suppose, outre une résidence commune, une vie de couple* », précise la décision du juge constitutionnel, ce qui semble induire, au moins implicitement, une relation sexuelle entre les deux personnes « *pacées* ».

INTERPRÉTATION VOLONTARISTE
En second lieu, la décision du Conseil balise plus nettement les obligations créées par le PACS. Ainsi, la loi stipule que les personnes « *pacées* » « *s'apportent une aide mutuelle et matérielle* ». Le juge constitutionnel précise que cette aide mutuelle « *s'analyse comme un devoir entre partenaires du PACS* », et non comme une simple éventualité. Il en résulte donc, « *implicitement mais nécessairement, que si la libre volonté des partenaires peut s'exprimer dans la détermination des modalités de cette aide, serait nulle toute clause méconnaissant le caractère obligatoire de cette aide* ».

De même, la décision du Conseil

précise, de façon plus contraignante, les conséquences de la rupture du PACS. La loi dispose, en effet, que dans ce cas, et « *à défaut d'accord* » entre les deux partenaires, « *le juge statue sur les conséquences patrimoniales de la rupture, sans préjudice de la réparation du dommage éventuellement subi* ». Le Conseil interprète cette disposition de façon volontariste. Il juge, en effet, que « *le partenaire auquel la rupture est imposée pourra demander réparation du préjudice éventuellement subi, notamment en cas de faute tenant aux conditions de la rupture* ».

CASSE-TÊTE JURIDIQUE

Sans aller jusqu'à évoquer une prestation compensatoire, le Conseil renvoie, en réalité, aux règles en matière de dommages et intérêts. Enfin, les juges constitutionnels expriment une autre réserve essentielle à propos des conditions dans lesquelles devront être enregistrés – au greffe du tribunal d'instance – la formation, les modifications et la dissolution d'un PACS. Ces dispositions, dé-

terminantes pour l'application de la loi, doivent faire l'objet d'un décret en Conseil d'Etat. Or le juge constitutionnel fixe fermement la règle du jeu que devra respecter le gouvernement en la matière : il lui faudra « *concilier la protection des droits des tiers et le respect de la vie privée des personnes liées par un pacte* ».

Autrement dit, puisque le PACS crée des droits et obligations et entraîne donc des effets sur les tiers (par exemple, les bailleurs ou les créanciers), il doit respecter les droits de ces tiers ; cela suppose la publicité des registres où seront enregistrés les PACS. Mais cette information ne doit pas menacer le respect de la vie privée et le Conseil prend soin de préciser que « *l'enregistrement n'a pas pour objet de révéler les préférences sexuelles des personnes liées par le pacte* ». Beau casse-tête juridique en perspective pour le gouvernement. Et qu'il lui faut résoudre rapidement pour que la loi puisse être effectivement mise en œuvre.

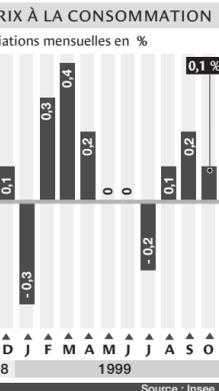
Gérard Courtois

Les prix ont faiblement progressé en octobre

Une hausse de seulement 0,8 % sur un an

L'INFLATION est toujours à un niveau très bas. Au mois d'octobre, selon des données publiées par l'Insee mercredi 10 novembre, l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages a progressé de 0,1%. Sur un an, la hausse s'est élevée à 0,8%. L'inflation dite « *sous-jacente* » (hors produits volatils et hors mesures fiscales), elle, a augmenté de 0,1% en octobre et de 0,6% sur un an.

Au mois d'octobre, les prix des produits frais ont affiché une hausse de 4,1%. Les prix des produits manufacturés continuent d'augmenter (+0,1%), même si, sur un an, leur évolution reste négative (-0,4%) : la sortie du « *trou d'air* » de l'industrie française explique cette évolution récente. La fin des soldes et promotions diverses explique notamment que les prix de l'habillement et des chaussures aient progressé de 0,2%. Enfin, les produits pétroliers continuent à se renchérir : leur prix a encore augmenté de 1,3% en octobre, portant la progression sur douze mois à 12,2%. Les prix des services sont, en revanche, en net recul, de 0,2%



en octobre. « *L'effet de la réduction du taux de TVA sur les travaux dans les logements entraîne un recul marqué des prix* » des services, explique l'Insee. Les prix des services de santé ont également diminué, de 0,1%, « *sous l'effet principalement d'une baisse des tarifs des dentistes* », poursuit l'institut.

La gauche applaudit, la droite prend acte

Elisabeth Guigou, ministre de la justice, se « *réjouit* » de la décision du Conseil constitutionnel en soulignant qu'elle donne « *raison à tous ceux qui ont cru et voulu moderniser le droit des couples* », a-t-elle indiqué, mardi 9 novembre, dans un communiqué. Pour le premier secrétaire du PS, François Hollande, cette validation est « *d'abord la victoire de tous ceux qui se sont battus pour ce droit* ». Evoquant « *l'obstruction* » de la droite et les « *mises en garde* » du président de la République, il a ajouté : « *Ils en auront été pour leurs frais* ».

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, a pour sa part rapplé son opposition à une loi qui « *met gravement en cause les fondements de la famille, sans pour autant résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les homosexuels* ». « *Nous avons pris acte de la décision du Conseil constitutionnel. (...) Nous avons noté avec intérêt ses réserves d'interprétation. Nous veillerons à ce que le gouvernement en tienne compte pour les décrets d'application* », écrit-il.

M. Cambadélis se met « en congé » du secrétariat du PS durant son procès

DÉPUTÉ DE PARIS et numéro deux du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis a reçu, mardi 9 novembre, une convocation au tribunal correctionnel de Paris, les 2, 3 et 8 décembre, pour « *recel d'abus de biens* ». Soupçonné d'avoir été employé fictivement, de mars 1993 à septembre 1995, par un organisme gérant des foyers de travailleurs immigrés, il avait été mis en examen le 8 novembre 1996.

M. Cambadélis a indiqué au Monde qu'il avait confirmé à François Hollande « *sa mise en congé temporaire du secrétariat national* », où il est chargé des fédérations et des relations extérieures, durant le temps du procès et du délibéré, si celui-ci n'excède pas une certaine durée. « *Embauché en 1993, je n'étais pas élu, je n'avais pas les responsabilités que j'occupe actuellement, nous a déclaré M. Cambadélis. Il me semble donc important, pour aborder ce procès dans la sérénité et la liberté, qu'il n'y ait pas de confusion avec les fonctions que j'occupe actuellement.* »

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES** : la CGT appelle à une « *journée nationale d'actions et de manifestations* » le 30 novembre, date de l'examen en deuxième lecture, par les députés, du projet de loi sur les 35 heures. Pour la CGT, cette journée vise aussi à « *exiger l'ouverture de négociations assurant l'avenir des retraites, la reconduction du dispositif ARPE et l'indemnisation du chômage, alors que le Medef repousse tout rendez-vous* ». La FSU et le Groupe des Dix (syndicats autonomes, dont SUD) ont décidé de s'y associer.

■ **AFGHANISTAN** : le ministre des affaires étrangères des talibans a affirmé que la milice au pouvoir à Kaboul n'allait pas extraire le terroriste présumé d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. « *Nous n'extraderons jamais Oussama Ben Laden et ne l'expulserons pas par la force* », a déclaré Wakil Ahmad Moutawakkel, dans un entretien publié, mercredi 10 novembre, par le journal *El Ittihad* d'Abou Dhabi. « *Il demeurera en liberté, contre le gré de l'Amérique, à laquelle nous n'avons pas fait de concessions* », a ajouté le mollah Moutawakkel. - (AFP)

■ **INDE** : les crémations de masse de cadavres en décomposition se multipliaient, mercredi 10 novembre, en Orissa, Etat de l'est de l'Inde dévasté par un ouragan qui a fait des milliers de morts, les autorités tentant d'éviter une catastrophe sanitaire et écologique. Une équipe sanitaire de 200 personnes envoyée par le gouvernement fédéral est venue renforcer les autorités locales et des groupes religieux et sociaux dans cette macabre tâche. - (AFP)

■ **VENTES** : le *Nu au fauteuil noir* de Picasso a dépassé les 45 millions de dollars (281,3 millions de francs ; 43 millions d'euros), mardi 9 novembre, chez Christie's lors du deuxième jour des ventes d'automne de New York. Cette toile, peinte en 1932 par le maître espagnol dans sa propriété de Boisgeloup (Normandie), appartenant à la collection de Madeleine Haas Russel, a été adjugée à un acheteur anonyme au téléphone.

INTERNET + 10 HEURES DE COMMUNICATIONS... 168 F/MOIS*

ET EN PLUS, UN ORDINATEUR!

LA SIMPLICITÉ A UN NOM : «FREEPACK®»

NETCLIC, FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET, INVENTE LE «FREEPACK®», LA PREMIÈRE OFFRE «TOUJOURS EN UN» COMPRENANT UN ORDINATEUR MULTIMÉDIA CIBOX, UN ABONNEMENT À INTERNET AVEC FORFAIT MENSUEL DE 10 HEURES DE COMMUNICATIONS INCLUS POUR 168 FRANCS PAR MOIS*.

NETCLIC **www.netclik.fr** **CIBOX**

FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET

* Offre limitée à 100 000 PC du 22 octobre au 31 décembre 1999. A l'issue du contrat, le souscripteur peut conserver son PC sans aucun frais supplémentaire s'il s'est abonné régulièrement (15 €/mois par mois ou 3 €/clique par mois et 600 F/ans d'abonnement). PC garanti un an pièces et main d'œuvre. Frais de mise en service : 250 F/PC. Les conditions générales sont disponibles sur Internet, demandez au numéro vert ou par carte postale.
Financement sur 36 mois avec 36 livraisons de 2.424,75 € soit 118€ par mois pour un total de 5850 F TTC. Après versement d'un dépôt de garantie de 2.500 €, soit 500€ et un premier loyer de 2.525,00 € soit 165€. Total des loyers : 50.935 €, soit 5047,24€. Option d'achat : 24.006,00 € soit 1758 F. Coût total de l'opération option d'achat incluse : 117.342,00 € soit 7803,24 F. Après approbation de votre dossier par Sofinocredit. Barèmes et conditions au 25/10/1999 susceptibles de variations. Les coefficients sont indiqués en pourcentage du prix d'achat TTC du bien loué.
www.netclik.fr
SCHEUCHEUTE: 94C au Capital de 32 000 000 F - 320 987 737 RCS PARIS - siège social : 27 rue de la Ville L'Evêque 75003 PARIS
Photo: cop. contractuelle - Brochure des offres Netclik sur Internet - Netclik, le fournisseur d'accès à Internet - 1998 et 1999 - 1998 et 1999 - Netclik, le fournisseur d'accès à Internet